UTS SOLVAY
POLD, BRUXELLES)

STITUT
OCIOLOGIE

AIRES :
t THRON
et Leipzig.

RIVIÈRE

BULLETIN MENSUEL

N° 5. — Mai 1910

Table des Matières.

Mai 1910.

Contributions nouvelles aux " Archives Sociologiques " de l'Institut :

68. **G. Bouché.** — Störungen der Merkfähigkeit und fehlendes Kranskheitsgefühl bei einem Fall von Stirnhirntumor (D. CAMPBELL).
69. **E. Houzé.** — Le « Diprothomo platensis », un précurseur de l'homme (F. AMEGHINO); Sur la myélo-architecture du lobe frontal (O. VOGT).
70. **P. Menzerath.** — Attention and interest (F. ARNOLD).
71. **P. Menzerath.** — Weiteres über Einfühlung und aes hetisches Miterleben (VERNON LEE).
72. **E. Dupréel.** — La notion d'égalité sociale (D. PARODI).
73. **D. Warnotte.** — Gli indici di attrazione nella scelta matrimoniale (F. SAVORGNAN).
74. **G. De Leener.** — Public recreation facilities.
75. **J. De Decker.** — La genèse du zéro (J. SAGERET).
76. **R. Petrucci.** — Indian land Tenure (F. W. BUSSELL).
77. **E. Waxweiler.** — Les anciennes démocraties des Pays-Bas (H. PIRENNE).
78. **G. Smets.** — Das Niedersächsische Patriziat und sein Ursprung (L. OHLENDORF).
79. **C. Pergameni.** — English monasteries on the eve of the dissolution (A. SAVINE).
80. **L. Wodon.** — De la personnalité juridique. Histoire et théorie (R. SALEILLES).
81. **D. Warnotte.** — De ondoetmatigheid van strijd tusschen procedeerende partijen (C. A. J. HARTZFELD).
82. **D. Warnotte.** — Sociologi. En allmän Samhällslära (G. F. STEFFEN).

Chronique mensuelle par D. WARNOTTE . . . . . page 251
Réunions des groupes d'études . . . . . — 274
Index des principales acquisitions de la Bibliothèque. . . . . — 292

M. WEISSENBRUCH,
IMPRIMEUR DU ROI

Contributions nouvelles

aux

Archives Sociologiques

publiées par Emile Waxweiler

Les notes destinées aux Archives Sociologiques *de l'Institut ne sont ni des comptes rendus bibliographiques, ni des analyses critiques. Le programme général en a été exposé dans le* Bulletin *n° 1.*

Störungen der Merkfähigkeit und fehlendes Krankheitsgefühl bei einem Fall von Stirnhirntumor.

Campbell, D.

Monatschrift für Psychiatrie und Neurologie, XXVI Ergänzungsheft. Festschrift für Paul Flechsig zur Feier seines 25 jährigen Jubiläums als ordentlicher Professor an der Universität Leipzig.

Que la doctrine de Flechsig localisant dans le lobe frontal les centres d'association les plus élevés, les plus généraux, soit rigoureusement exacte, ou qu'elle soit discutable, il n'en est pas moins prouvé, dès à présent, que les lésions des lobes frontaux, suffisamment étendues, modifient considérablement le comportement de l'individu. Les expériences sur les animaux supérieurs aussi bien que les destructions accidentelles du cerveau humain dans cette région le prouvent d'une façon suffisante, sans qu'il faille leur ajouter les arguments embryologiques ou anthropologiques. Mais on discute encore sur le point de savoir quelles sont véritablement les fonctions « essentielles » dont l'altération simultanée provoque les modifications d'allure, de capacités, de moralité, de mémoire, d'association, d'acquisivité mentale constatées dans ces cas.

Aussi, toute sérieuse observation de lésions frontales, que celles-ci soient dues à un traumatisme, à une tumeur, ou à une dégénérescence décelable seulement par les techniques histologiques, présente-t-elle un vif intérêt pour la psychologie et la sociologie tout comme pour le physiologiste ou le clinicien.

Campbell (d'Altona) ne pouvait guère apporter au volume publié en l'honneur du XXVe anniversaire de professorat de Paul Flechsig, une contribution clinique plus appropriée que celle qui fait l'objet de cet article. Le cas qu'il rapporte en l'interprétant est, en effet, des plus caractéristique au point de vue des idées défendues par l'illustre maître de Leipzig.

Il s'agit d'un menuisier de 37 ans, bien observé à l'hôpital d'Altona où il mourut d'une tumeur cérébrale atteignant les

deux lobes frontaux, mais ayant détruit à peu près complètement le lobe droit. Les troubles présentés par ce malade peuvent être résumés brièvement comme suit : Irritabilité, quelques illusions sensorielles, indolence, tendance au sommeil, euphorie, tendance à l'humour (*moria*, *Witzelsucht*), mémoire mauvaise pour les événements récents, confabulation, auto-anesthésie de sa cécité, maux de tête violents, et d'autres symptômes d'un intérêt purement clinique [1].

Comme le rappelle D. Campbell d'après Flechsig, on trouve comme expression des troubles qui se produisent dans la région frontale du cerveau, « des altérations dans la conscience « de la personnalité, une défaillance de la mémoire pour les « événements personnels d'une période déterminée, une aboli- « tion de toute participation personnelle aux événements exté- « rieurs ou aux phénomènes intimes. En regard de cela, la « connaissance positive ne souffre pas inévitablement, la com- « préhension, la clarté des notions acquises anciennement, les

---

[1] Voici quelques extraits de l'observation donnant une idée de l'état mental de ce malade :

Livré à lui-même, le malade reste tranquillement au lit, ne prononce pas un mot, ne s'inquiète en aucune façon de son entourage, dort beaucoup et ne se donne pas la peine de se lever ou d'appeler quand il a un besoin à satisfaire, il est gâteux.

Interrogé, il montre qu'il s'oriente bien au point de vue local. Il sait où il est. Malgré sa cécité, il se rend compte qu'il est dans une salle d'hôpital avec d'autres malades. Il a retenu le nom du médecin. Au point de vue du temps, son orientation est défectueuse. Il ne sait pas la date de son entrée. Quand on le lui demande, il dit qu'il va bien, ne se plaint de rien. Il dort bien ; son humeur est bonne. Quand on lui démontre sa cécité, et la gravité de sa maladie, il fait preuve d'une indifférence frappante.

Il nie d'abord avoir eu des hallucinations, mais reconnaît enfin qu'il a vu le diable. Il s'amuse de cela. A présent n'a plus de visions, n'entend pas de voix.

Sur les faits anciens, il donne un rapport exact, qui concorde avec celui de sa femme.

Mais sur les faits récents, ses souvenirs sont faux. Il croit entre'autres avoir été trois semaines en Alsace, il a oublié le nom de la ville, si on lui reproche que cela n'est pas vrai, il amplifie son conte : le médecin et les autres malades ont été avec lui ; on a été en chemin de fer, on a mangé et bu là-bas, puis, on est revenu à la maison.

Calcul : $7 \times 8 = 56$. — $17 + 15 = 32$. — $7 \times 13 = 91$ (rapidement). — $19 + 22 = 51$ (très lentement). — $8 \times 17 = 122$.

Kaiser? Wilhelm II. — Reichskanzler? Fürst Bülow.

Euphorie : Il a beaucoup de peine à marcher. Quand on lui dit de ne pas avoir peur de faire quelques pas, il répond en riant : « oui, le sol est ferme ! »

Son manque de contrôle apparaît aussi quand on examine sa sensibilité : il s'irrite d'emblée, et injurie le médecin : « Verflixter Kerl, laissez-moi la paix ! » mais redevient plaisant aussitôt après.

« souvenirs des faits et gestes pendant les jours de santé et « leur rapport dans le temps sont intacts. Le lobe frontal « n'est pas purement et simplement un centre d'intelligence « supérieure, et sa maladie ne conduit pas à la démence géné- « rale, au contraire, ce sont des fonctions tout à fait spéciali- « sées qui lui incombent et, malade, il donne des altérations « psychiques tout à fait déterminées, isolées et limitables. »

Le cas de Campbell répond bien à ce tableau. Le malade n'était pas dément, ses connaissances positives n'avaient pas souffert, il se réprésentait clairement sa vie passée. Mais pour tout ce qui concernait la période écoulée depuis sa maladie, le souvenir était extrêmement troublé. La conscience de sa personnalité était si altérée qu'il ignorait que sa maladie l'avait rendu aveugle. L'indolence était complète et il ne s'affectait nullement ni de son état ni de sa cécité quand on les lui faisait remarquer. La disparition des initiatives volontaires était très marquée et ce symptôme — fait important — pas plus que la tendance au sommeil ne pouvaient être rapportés à la stupeur qui accompagne toutes les compressions intracraniennes, car le malade pouvait aisément être tiré de cet état et excité par des stimulations psychiques qui sont moins efficaces chez un stuporeux.

En ce qui concerne le défaut d'attention, Campbell croit pouvoir le rapporter à la lésion frontale uniquement, pour la raison que ce fut un symptôme précoce dans son cas et, en outre, que ce phénomène se remarque aussi dans des cas de lésions frontales ne s'accompagnant pas d'hypertension intracranienne (Zacher).

Pour tous ces troubles de la personnalité, du reste, la question est la même. Il s'agit de savoir si l'on est autorisé à les interpréter comme le résultat de la lésion frontale locale, ou si la cause en peut être cherchée ailleurs. C'est une très vieille querelle et nous ne croyons pas, malgré l'intéressante observation de Campbell et le très sérieux travail d'interprétation auquel il s'est livré, que la controverse soit près d'être close.

En vérité, le problème est très mal posé. N'oublions pas que la question est surtout travaillée par des cliniciens, par des chirurgiens, qui demandent moins une connaissance exacte des fonctions du lobe frontal que de bons signes de localisation, des signes pathognomoniques, comme nous disons, n'appartenant qu'aux tumeurs de cette région et permettant

de ne pas opérer à un endroit alors que le néoplasme se trouve ailleurs.

Une tumeur à l'intérieur du crâne, une tumeur cérébrale ne se borne pas à produire des troubles locaux, elle peut altérer le fonctionnement de certains centres à distance, soit par l'intermédiaire de l'exagération générale de la pression intracranienne qui gêne le courant sanguin, soit par interruption de circuits nerveux cérébraux plus compliqués, soit encore par poussée directe de certaines circonvolutions contre de gros vaisseaux ou contre les parois craniennes. Bref, une tumeur cérébrale peut produire quatre sortes de troubles :

a) Généraux dus à l'élévation de la tension intracrânienne;

b) Locaux dus à l'action directe de la lésion sur les centres atteints;

c) De voisinage, compression intoxication, congestion, réaction tissulaire, etc.;

d) Réflexes ou sympathiques à distance selon les connexions, les synergies et les antagonismes de la région atteinte, avec d'autres mécanismes cérébraux, selon la nature et l'intensité de l'irritation.

Cette complexité fournit naturellement matière à divergences de vues.

Les controverses naissent des différences d'interprétation et d'analyse. Ce qu'il importe de chercher, c'est une méthode d'observation qui permette de comparer entre eux les faits, et de n'interpréter ceux-ci qu'en tenant le compte le plus large des données bien établies indépendamment par la physiologie, par la clinique ou par l'histologie, dans des cas moins complexes et d'où les facteurs de confusion existant dans les cas de tumeurs sont absents.

Il n'est pas besoin d'insister au point de vue de la sociologie sur l'importance de bien connaître le fonctionnement de centres nerveux auxquels incomberaient le sentiment de la personnalité, l'initiative, la pondération, la bienséance, l'attention, la mémoire, etc. Ce sont, en vérité, les principaux ressorts du comportement social de l'individu.

Nous nous attarderons donc un instant à cette question des tumeurs cérébrales, question d'aspect purement clinique à première vue, mais qui présente un si grand intérêt général, car les tumeurs sont plus fréquentes que les lésions destructives des lobes frontaux produites par accident, et elles n'ont pas toujours l'inconvénient de s'accompagner de ruptures vasculaires, ou de lésions traumatiques, diffuses du cerveau, comme on peut en faire objection aux accidents.

Il convient de dissiper à ce sujet quelques regrettables confusions.

Le point de vue qui occupe les psychologues et les sociologistes est tout différent de celui qui commande les interprétations du clinicien et du chirurgien. On n'a que trop souvent cédé au penchant d'appliquer à la psychologie les conclusions brutes formulées à la suite des déceptions de la clinique ou de la chirurgie. On a plus d'une fois dénié toute localisation mentale à la région frontale sous le simple prétexte que les troubles psychiques ne sont pas absolument pathognomoniques, au sens purement clinique du mot, des altérations de cette région.

C'est l'erreur que nous allons tenter de redresser ici.

Les adversaires des idées de Flechsig soutiennent qu'il n'est pas possible d'établir une localisation spéciale des fonctions psychiques. La vie psychique naît, disent-ils, de la collaboration des parties les plus diverses du cerveau et les plus éloignées. Certains vont même, comme Bruns, jusqu'à y ajouter la coopération des parties de la moelle et des nerfs périphériques.

Pour dénier aux altérations psychiques accompagnant les tumeurs du lobe frontal une valeur de localisation, les adversaires de la théorie de Flechsig se basent principalement sur les faits suivants :

1° Les tumeurs situées dans d'autres régions sont capables de donner les mêmes troubles, notamment l'euphorie (sérénité, jovialité niaises), le *Witzelsucht* ;

2° Des cas de tumeurs frontales n'ont présenté aucune altération de ce genre et passent inaperçues ;

3° Les cas frontaux présentent des symptômes graves d'imbécillité ou de démence d'une façon d'autant plus marquée que la tumeur est plus volumineuse et que la pression intracranienne exagérée a plus de chance d'entraver le fonctionnement général de toutes les parties du cerveau ;

4° Des troubles observés varient d'un individu à l'autre pour des lésions de localisation analogue.

Ces objections faites entre autres par Bruns, Schuster, A. Knapp, Ed. Müller, Bernhardt, Munk, Vigouroux, von Monakow, etc., n'ont, à mon avis, qu'une valeur relative et si les faits sur lesquels elles se basent sont indéniables, leur interprétation doit être discutée.

Il est vrai que des tumeurs situées dans n'importe quelle région du cerveau peuvent parfois causer des altérations

psychiques très nettes. En clinique, et en chirurgie surtout, on ne peut donc donner aux symptômes psychiques une valeur de localisation frontale absolue. Mais il serait exagéré de conclure de là que ces altérations psychiques ne relèvent point d'un mauvais fonctionnement frontal. Schuster qui rechercha la fréquence des troubles psychiques dans sept cent septante-cinq cas de tumeurs cérébrales, signale, en effet, des symptômes de ce genre constatés dans les tumeurs les plus diversement localisées, mais il conclut qu'ils se présentent avec une fréquence particulière dans les tumeurs du corps calleux, du lobe frontal et de l'hypophyse. Il importe, au surplus, de tenir compte dans de tels cas également des troubles généraux du cerveau retentissant aussi bien sur les lobes frontaux que sur les autres parties de l'organe.

La juxtaposition de troubles psychiques attribuables au lobe frontal et accompagnant d'autres lésions peut s'expliquer encore par les conditions particulières au malade. Certaines personnes prédisposées par leur hérédité ou par leurs maladies antérieures réagissent à des causes minimes par du délire. de la confusion, des convulsions, des hallucinations. Pourquoi? Parce que leur organisation nerveuse recèle des points de moindre résistance fonctionnelle, qui s'exaltent sous les prétextes les plus futiles, même les plus éloignés du cerveau parfois. Une cause agissant directement sur une partie quelconque du cerveau peut de même mettre en jeu de telles susceptibilités frontales et ajouter à son action locale l'accompagnement étranger de symptômes psychiques n'appartenant pas en propre à sa localisation étroite.

Ne voit-on pas parfois des tumeurs qui ne sont pas situées dans la région motrice provoquer néanmoins des phénomènes moteurs? Va-t-on pour cela nier les fonctions motrices de la frontale ascendante? Et avec combien de raison n'est-on pas autorisé à supposer, quitte à le vérifier chaque fois qu'on le peut, que les mécanismes infiniment plus délicats des fonctions frontales puissent, eux aussi, céder parfois à des stimulations à distance?

Il importerait donc, pour accorder une valeur absolue aux faits invoqués par Bruns, de les interpréter à la lumière de l'hérédité, des antécédents individuels et sans exclure *a priori* la possibilité de phénomènes frontaux provoqués secondairement, à distance.

Voilà pour cette première objection. La seconde n'est pas plus imprenable. Ne connaissons-nous pas d'énormes abcès,

de volumineuses tumeurs du cerveau qui ne se sont révélées qu'à l'autopsie ? On a vu des tumeurs de la région motrice sans convulsion, ni paralysie. On voit des tumeurs frontales sans symptômes. Quoi d'étonnant ? Il faut s'y attendre d'autant plus, qu'une altération légère de la personnalité s'affiche moins qu'une paralysie ou qu'une attaque, et qu'il faut des examens multiples et détaillés pour la bien définir. Les phénomènes de compensation fonctionnelle sont, d'ailleurs moins rares qu'on ne le croit. On sait aujourd'hui que l'ablation des centres des mouvements d'un membre, par exemple, n'entraîne pas la perte irrémédiable de ces mouvements (1). L'individu peut les récupérer et, sans entrer dans plus de détails, il me suffira de rappeler que cette question, abordée par quelques chirurgiens du cerveau, comme Horsley, Friedrich et d'autres, ouvre des horizons nouveaux à la physiologie cérébrale.

Du reste, outre ces conditions générales de la physiologie cérébrale, nous avons des raisons spéciales d'excuser certaines tumeurs frontales de ne pas nous donner les symptômes psychiques qu'on attend d'elles. Le langage, on le sait, est uniquement localisé dans l'hémisphère gauche pour les droitiers. Personne ne s'étonne qu'un hémiplégique ayant une lésion à droite puisse parler. D'autres fonctions élevées ont vraisemblablement aussi une organisation unilatérale. Tout le monde est d'accord que les troubles psychiques sont plus fréquents et plus marqués pour les lésions du lobe frontal gauche que pour celle du lobe frontal droit. Le côté de la tumeur a donc une grande importance, et il faut le mettre en rapport avec la droiterie ou la gaucherie du sujet. C'est un point négligé. Je regrette pour ma part l'absence de ce détail dans l'observation de Campbell.

Enfin, le lobe frontal n'est pas un organe unique. Au point de vue histologique, Brodmann, avec un faible grossissement, y distinguait déjà cinquante champs de structure cellulaire différents et O. Vogt vient de signaler dans une conférence à la Salpétrière (*Revue Neurologique*, 15 avril ; voir le présent *Bulletin*, article suivant de E. Houzé) qu'il avait pu reconnaître une différenciation plus grande encore en soixante-six champs, en étudiant la fibro-architecture du même lobe. Mais sans entrer dans ces détails qui constituent un terrain d'avenir, constatons que déjà nous savons que le lobe préfrontal avec sa

(1) Cf. « Ueber kompensatorische Vorgänge an der Hirnrinde », par le Prof. P.-L. Friedrich. *Monatschrift für Psychiatrie und Neurologie*, 1909.

structure peu évoluée, tolère des lésions sans exprimer leur présence par des troubles notables. C'est un fait que l'expérience (Franz), aussi bien que la clinique démontrent.

Si dans l'interprétation des tumeurs frontales latentes on tenait compte du côté de la lésion, de son étendue, de sa localisation, et aussi de la lenteur de son développement qui favorise une compensation fonctionnelle, on s'apercevrait sans doute qu'on ne peut en tirer argument contre une localisation frontale de certains phénomènes psychiques.

Pour ce qui concerne les cas de démence et d'imbécillité par lésion frontale, il me paraît difficile d'admettre avec Bruns que ce soit là un effet de l'exagération de la tension intracranienne par la présence de tumeurs très volumineuses et de longue durée. La compression produit de l'hébétude, de la stupeur, elle ne rétrécit pas le champ de la conscience et des connaissances à la façon de la démence et de l'imbécillité, elle n'efface pas le souvenir. Pour le surplus, je suis moi-même porté à croire que dans ces cas de troubles si profonds il y a fréquemment des lésions du cerveau sinon diffuses tout au moins étendues au lobe pariétal également comme on le voit souvent à l'autopsie des paralytiques généraux (Bolton, etc.).

Mais c'est là une autre question. Les troubles imputés aux lobes frontaux sont moins grossiers, moins globaux. Il sont, si j'ose m'exprimer ainsi, particularistes, fortement individualisés. Et quand Bruns nous dit : « Un de nos malades « porteur d'un gliome du lobe frontal droit avait une ten- « dance à faire de l'ironie, un autre, avec une tumeur au « même endroit trahissait une sorte d'humeur bilieuse », je lui réponds : qu'est-ce que cela prouve? et je suis tenté de lui demander à mon tour : est-ce que ces deux hommes aimaient également la plaisanterie avant d'être malades? Car le fonds du débat est là; l'acquis psychique, les réflexes mentaux, les mémoires, les caractères sont pures contingences individuelles. Les différences notées, loin de nous surprendre doivent nous paraître toutes naturelles, et loin d'en inférer qu'il n'existe pas de localisations psychiques frontales, ne convient-il pas, au contraire, d'en tirer motif pour les rechercher avec une méthode analytique plus poussée, mieux adaptée aux faits?

L'observateur doit chasser de son esprit la dernière ombre des anciennes facultés, mémoire, attention, association, volonté. Ces entités ne se retrouvent pas au réel. Ce sont des vues de l'esprit. Il y a *des* mémoires, *des* associations, et peut-

être *des* volontés et *des* attentions appliquées à des objets divers en relations avec des organes d'investigation et de réception multiples, intégrés plus ou moins solidement aux mécanismes cellulaires.

Pour revenir au cas de D. Campbell, nous soulignerons que la perte des souvenirs récents constatée par lui concorde aussi bien avec les résultats expérimentaux d'Ivory Shepherd Franz sur des animaux, qu'avec une foule d'autres cas de tumeurs frontales publiés.

J'ai pu observer récemment le même phénomène chez un individu dont le lobe frontal gauche avait partiellement été détruit dans un accident. Il était en outre incapable d'acquérir une notion nouvelle. Il importerait de rechercher toujours en pareil cas l'état de « l'acquisivité » si l'on veut bien me permettre ce vilain mot.

Un autre fait important dans le cas de Campbell, c'est l'autoanesthésie en ce qui concerne la cécité. Certes, comme l'ont montré Redlich et Bonvicini, ce phénomène peut dépendre de l'indolence du malade, de son optimisme euphorique ou même de troubles généraux du cerveau. Il n'appartient pas en propre aux tumeurs frontales : la paralysie générale, les psychoses alcooliques de Korsakoff peuvent en donner des exemples. Mais qui soutiendrait que dans ces affections on puisse dire qu'il ne s'agit pas de lésions frontales? Dans le cas de Campbell, il n'était pas question d'un défaut d'attention, car le malade contestait absolument qu'il fût aveugle quand on le lui faisait remarquer. Des phénomènes de ce genre plus étudiés prendront-ils un jour une valeur de localisation? Pour le présent on ne peut que relever les faits, afin de pouvoir cataloguer et analyser toutes les conditions capables de les produire.

Il est désirable que des examens histologiques aussi complets que le permettent les techniques actuelles achèvent dorénavant de donner à pareilles observations toute leur valeur.

On sait que l'Anglais Campbell a décrit deux structures particulières à portion visuelle de l'écorce cérébrale, et il a émis cette hypothèse que l'une d'elles aurait pour fonction la perception visuelle, l'autre les phénomènes plus compliqués de reconnaissance et d'association et qu'il a appelée pour cette raison « visuo-psychic area ». Il serait intéressant de connaître l'état de ces centres, ainsi que celui du faisceau des fibres occipito-frontales dans des cas comme celui que Campbell (d'Altona) vient de publier.

Il faut en dire autant des lésions frontales proprement dites. Il ne nous suffit plus de connaître la forme, les dimensions, les limites, voire même d'avoir la photographie d'une lésion. L'examen histologique des cellules et des fibres annihilées fonctionnellement est indispensable si l'on veut tirer du matériel d'investigation que la nature fournit, toutes les connaissances précises qu'on peut en attendre. Que les chirurgiens, entre autres, qui font parfois de si précieuses expériences en exécutant l'ablation de parties du cerveau, fassent déterminer avec soin la structure histologique des régions enlevées, ils ont là tous les éléments qu'il faut pour interpréter les résultats de leur intervention d'une manière extrêmement utile à la connaissance de l'homme.

Les cartes cyto-architectonique et fibro-architectonique doivent orienter dorénavant les chercheurs. Mais il est nécessaire aussi, pour les fonctions du lobe frontal, de spécialiser beaucoup l'examen psychologique en l'adaptant au passé, aux connaissances, aux habitudes de l'individu. Il faut mieux pénétrer cette analyse psychologique en la poussant jusque sur le terrain sociologique. Au lieu de se borner à interroger le malade, il faut, quand la chose est possible, lui donner l'occasion de *montrer son comportement* dans un milieu social. Alors nous aurons un tableau éthologique, un registre fonctionnel que nous pourrons confronter avec le relevé de terrain histologique rigoureusement établi d'autre part.

On voit que si la connaissance des mécanismes fonctionnels de la vie mentale est de nature à éclairer les phénomènes de la vie sociale, ceux-ci doivent à leur tour aider à l'interprétation complète des faits révélés par l'histologie et la physiologie.

G. Bouché.

Le " Diprothomo platensis „ un précurseur de l'homme.

AMEGHINO, F.

Anales del Museo nacional de Buenos-Aires, t. XIX, pp. 107-209.

Sur la myélo-architecture du lobe frontal.

VOGT, O.

Revue neurologique, nº 7, pp. 405 420.

AMEGHINO, FLORENTINO. Directeur du Musée national d'histoire naturelle à Buenos-Ayres.

VOGT, OSCAR. Chef du laboratoire de neuro-biologie à l'Université de Berlin. Principaux travaux : *Die direkte psychologische Experimentalmethode in hypnotische Bewusstseinszuständen* (1897); *Neurobiologische Arbeiten* (1re Série 1902) ; *Beiträge zur Hirnfaserlehre*; *Zur Erforschung der Hirnfaserung* (1902, avec C. VOGT) ; *Die Markreifung des Kindergehirns während der ersten 4 Lebensmonate und ihre methodologische Bedeutung* (1904, avec C. VOGT). Co-directeur du *Journal für Psychologie und Neurologie.*

J'aurais pu ajouter aux travaux d'AMEGHINO et de VOGT le mémoire qui a été publié par G. SCHWALBE, professeur d'anatomie à Strasbourg, à l'occasion du Centenaire de DARWIN. S'occupant de la descendance de l'homme, il rappelait que l'illustre naturaliste a eu des vues d'autant plus géniales qu'à l'époque où il écrivait, on n'avait pas encore trouvé de chaînons intermédiaires entre les Singes et l'Homme. Déjà DARWIN attribuait au cerveau le rôle capital dans l'évolution progressive qui a préparé l'avènement de l'homme.

Dans l'édition allemande de son étude, parue en 1910, SCHWALBE passe en revue les découvertes faites récemment, de crânes et d'ossements qui fournissent des preuves décisives à la thèse de DARWIN. Nous ne le suivrons pas dans ses comparaisons morphologiques qui relèvent de l'anthropologie pure. Nous avons du reste abordé le même sujet dans la communication faite à la réunion collective des groupes d'études, sur les étapes du lobe frontal (voir *Bulletin mensuel* de février). Je voudrais compléter ce que j'ai dit, alors, en insistant sur la portée sociologique de découvertes récentes.

Le mémoire de F. Ameghino décrit un nouveau précurseur de l'homme, le *Diprothomo platensis* dont la calotte cranienne a été trouvée lors des derniers travaux d'approfondissement du port de Buenos-Aires. Ce précurseur a vécu à une époque où le Rio de la Plata n'avait pas encore creusé son lit; Ameghino considère le gisement comme appartenant au pliocène inférieur.

La géologie sud-américaine n'est pas suffisamment connue pour que l'on puisse admettre sans réserve la détermination de l'auteur. Quoi qu'il en soit, la pièce découverte présente une grande importance et elle est sûrement antérieure à la mâchoire de Mauer et aux restes du Pithecanthropus.

Le *Diprothomo platensis* a une écaille frontale longue, étroite et très aplatie; la cavité orbitaire est peu capace, la suture naso-frontale est dirigée antérieurement ce qui comporte une projection du crâne facial très étendue. Ces quelques caractères montrent qu'il ne s'agit pas d'un Hominien mais d'un précurseur qu'Ameghino rattache aux Cébarctopithèques. Les Arctopitèques, issus de cette souche sont les seuls singes américains ayant trente-deux dents mais la formule dentaire n'est pas la même que chez l'Homme; ils ont trois prémolaires et seulement deux molaires. Ils sont donc en avance puisqu'ils ont perdu la troisième molaire.

Le cerveau par rapport à la masse du corps est pondéralement plus élevé que celui de l'Homme mais sa surface est lisse.

L'évolution frontale peut être suivie dans les cinq tracés ci-dessous constitués par les courbes craniennes antéro-postérieures du Diprothomo, du Pithecanthropus, des crânes de Neanderthal, de Cro-Magnon et de l'homme actuel. Ils sont tous orientés d'après le plan glabello-lambdoïdien GL de Hamy. L'écaille frontale aplatie et allongée s'élève successivement et le front se redresse. La position du bregma B devient de plus en plus antérieure à cause de l'accroissement du lobe frontal en haut, en avant et transversalement.

Il est intéressant de constater que, dans tous les continents, les Hominiens se dégagent de leurs souches simiennes par l'accroissement du cerveau et surtout par le développement progressif du lobe frontal. Le fait n'implique pas une communauté d'origine, mais il montre que les changements divers survenus dans des milieux différents ont suscité des habitudes nouvelles, élargi le champ des combinaisons cérébrales qui se sont fixées en une structure plus compliquée.

Fig. 1. — *Diprothomo platensis*, Ameghino.

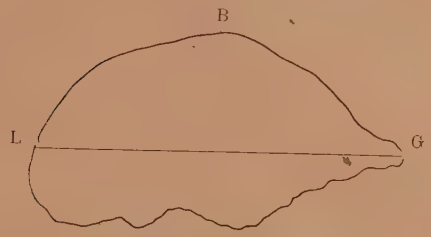

Fig. 2. — *Pithecanthropus erectus*, Dubois.

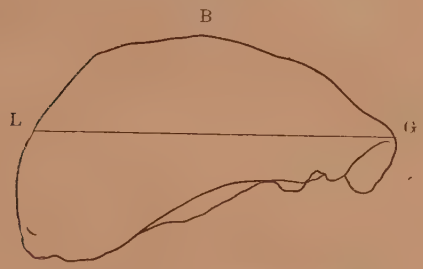

Fig. 3. — Homme de Neanderthal.

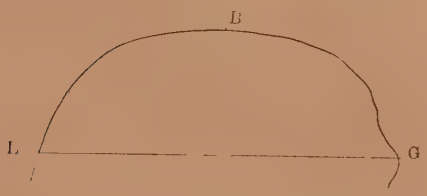

Fig. 4. — Homme de Cro-Magnon.

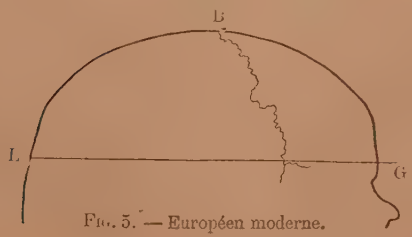

Fig. 5. — Européen moderne.

Ces vues ne sont pas théoriques, elles sont entrées dans le domaine des faits depuis les dernières recherches d'histologie dont il va être question dans le mémoire suivant.

Le travail qui vient de paraître est d'Oscar Vogt qui a fondé l'Institut neurobiologique de Berlin dans le but d'étudier la fonction du cerveau et sa structure. L'auteur rappelle avec raison que dans la biologie des organes, l'anatomie a toujours devancé la physiologie; dans la biologie du cerveau, au contraire, c'est la clinique et la physiologie qui ont fait une division fonctionnelle de l'écorce. Une revision s'impose et il faut commencer par bien connaître la structure anatomique.

La division fibro-systématique a une valeur physiologique fondamentale mais elle comporte de grandes difficultés et un matériel énorme et il n'y a que l'étude des dégénérescences secondaires qui puisse donner des résultats indiscutables.

Par les méthodes structurales, on peut distinguer les régions corticales d'après la période de différenciation histologique (méthodes génétiques) ou bien d'après la composition qu'elle présente à l'état adulte (méthodes architecturales). Pour ces dernières, quelques cerveaux normaux peuvent suffire et servir d'étalons pour la comparaison des champs structuraux.

Brodmann, dont le travail a été analysé dans le *Bulletin* de février 1910, par le Dr G. Bouché, a étudié le nombre de couches de cellules corticales ainsi que leurs formes et leurs dimensions (méthode cyto-architecturale).

O. Vogt s'occupe de la stratification, du nombre, de l'épaisseur et de la direction des fibres myélinisées à l'âge adulte (méthode myélo-architecturale).

Ces deux méthodes permettent de diviser l'écorce cérébrale en différents champs structuraux mais la méthode myélo-architecturale permet de pousser la division plus loin.

O. Vogt a commencé ses recherches sur le lobe frontal qu'il a pu diviser en 66 champs là où Brodmann n'en a trouvé que 50. Ces champs ont une structure suffisamment uniforme et des limites assez nettes pour admettre qu'ils constituent des organes élémentaires. La forme et la direction des circonvolutions n'ont plus qu'une importance topographique. O. Vogt insiste sur le fait que champs structuraux et circonvolutions ne se correspondent pas toujours : il y a des sillons et des segments de sillons qui forment les limites de certains champs, mais d'autres sont situés en partie ou en totalité au milieu d'un champ structural. Il faut noter aussi que la situation d'un même champ par rapport aux sillons, n'est pas identique dans les deux hémisphères.

Ce qui précède suffit à faire comprendre l'importance de ces nouvelles recherches et sans entrer dans la technique des procédés suivis, donnons les principales conclusions d'O. Vogt.

La découverte des champs architecturaux nous a donné, pour la première fois, la preuve irréfutable qu'il existe une localisation de fonctions dans des champs corticaux *juxtaposés*, comme il y en a certainement un autre dans les couches *superposées*, en d'autres termes, que l'écorce cérébrale est formée d'une série d'*organes* disposés les uns à côté des autres.

En comparant le cerveau de l'Européen avec celui de l'homme inférieur et du singe anthropomorphe et en notant les différences au point de vue du nombre des champs, de l'étendue des champs, de l'absence de certains champs, de l'état rudimentaire de certains autres, nous pouvons espérer trouver un jour quels sont les champs qui prennent chez l'homme un très grand développement et quels sont ceux qui lui sont propres, en un mot nous pouvons espérer trouver ainsi ce qui fait la supériorité du cervau humain.

...Puisqu'il existe un si grand nombre d'organes élémentaires dans l'écorce cérébrale, il va falloir que nous fassions une revue critique des principes sur lesquels nous avons basé notre localisation jusqu'à ce jour. On a localisé des facultés très complexes dans des régions cérébrales d'assez grande étendue. Or, comme chacune de ces régions est elle-même composée d'un certain nombre de champs parfois très dissemblables, il faudra faire un démembrement encore plus grand des facultés mentales. Nous arriverons ainsi à une localisation beaucoup plus élémentaire (p. 417).

Les différents mémoires que je viens d'analyser brièvement se vérifient l'un l'autre : l'évolution paléontologique montre l'accroissement graduellement progressif du lobe frontal qui commande l'architecture cranio-faciale; l'histologie constate trente-deux champs corticaux dans la région frontale chez les Singes inférieurs, quarante chez le Gibbon et l'Orang et soixante-six chez l'Européen actuel. Cette augmentation numérique est due à l'apparition successive de fonctions nouvelles auxquelles correspond l'histoire du développement social.

E. Houzé.

Attention and Interest.

ARNOLD, F.

A Study in Psychology and Education. New York, The Macmillan Company, 1910. — 272 pages; 5 dollars.

Ce livre, du reste très complet, s'occupe uniquement de l'attention au point de vue de la psychologie individuelle. Mais il me fournit l'occasion de revenir sur un point déjà signalé dans un article antérieur de ces *Archives* (n° 5, *Bulletin* de janvier) quant au rôle considérable de l'attention dans la vie sociale.

Précisément, je trouve les deux mots qui constituent le titre de l'ouvrage chez un des sociologistes modernes qui ont le mieux étudié le mécanisme des changements sociaux : A. VIERKANDT, (*Die Stetigkeit im Kulturwandel*, III Teil : « Der Mechanismus des Kulturwandels »). Rappelant la tendance à l'effacement progressif de la raison d'être originaire des diverses initiatives créatrices du progrès, il montre que des tendances contraires existent cependant, et, en tout premier lieu, la pression qu'exercent « l'attention et l'intérêt » (*Interesse und Aufmerksamkeit*) :

Bei allen Dingen, die wichtig genug sind, um Interesse und Aufmerksamkeit im erforderlichen Grade zu fesseln, wird der oben erwähnte Kontakt mit der Realität so leicht nicht schwinden; dafür sorgen schon die peinlichen Folgen, die auch nur kleine Verfehlungen nach sich ziehen. Vorzüglich das Gebiet der Wirtschaft käme hierfür in Betracht; und zwar nicht nur auf der Stufe unserer hochentwickelten Industrie, für welche die grösste Schmiegsamkeit gegenüber den äusseren Verhältnissen unbedingtes Lebenserfordernis ist (p. 109).

Qu'est-ce que l'attention? En quoi consiste-t-elle?

Ce n'est pas une faculté absolue et générale dans le sens d'un dualisme; c'est simplement « l'état spécial d'être attentif ». Demandons-en une définition détaillée au psychologue allemand MEUMANN.

Rein psychologisch betrachtet, liegt der Aufmerksamkeit eine allgemeine Tatsache zugrunde, die auch als solche für das Wirken und Walten der Intelligenz viel zu bedeuten hat, nämlich die, dass in unserem Bewusstsein immerfort der Unterschied einer Anzahl

von Vorstellungen oder Tätigkeiten vorhanden ist, die einen höheren Grad von Bewusstheit haben und um die sich gewissermassen das ganze Seelenleben in dem einzelnen Moment dreht, während andere Vorstellungen oder Tätigkeiten gleichzeitig mit einem niederen Grad von Bewusstheit vorhanden sind und für das übrige Seelenleben verhältnismässig wenig zu bedeuten haben. Die ersteren Vorstellungen oder Tätigkeiten sind uns zugleich völlig klar bewusst, sie stehen gewissermassen im Blickpunkt des Bewusstseins, sie sind das, was wir in unserem Bewusstsein beachten oder bemerken; jene sweite Gruppe ist uns immer nur dunkel bewusst und entzieht sich für gewöhnlich ganz der Beachtung. Ein Beispiel möge das klar machen. Wenn wir mit grosser Konzentration etwas beobachten oder im Studierzimmer bei aufmerksamer Lektüre sitzen, so steht klar vor unserem Bewusstsein nur das, was wir gerade jetzt beobachten oder lesen, daneben aber dringen fortwährend zahlreiche Wahrnehmungen und Vorstellungen auf unser Bewusstsein ein, die wir nicht beachten die nur wie in einem « Unterbewusstsein » mit einem niederen Grad von Bewusstheit vorhanden sind. Zu diesen gehört z. B. die ganze Summe der Druck- und Berührungsempfindungen unserer Körperhaut, die fortwährend an den Stellen ausgelöst werden an welchen uns die Kleider berühren oder an welchen der Fussboden oder der Stuhl uns drückt, dazu gehören ferner die beständig vorhandenen Temperaturempfindungen der Haut, die Empfindungen aus dem Innern des Organismus (Organempfindungen), ferner die zahlreichen Geräusche, die von der Strasse, aus dem Hause her an unser Ohr dringen, die zahlreichen Gesichtseindrücke, die aus dem seitlichen Sehen stammen usf. (E. Meumann, *Intelligenz und Wille*, pp. 15-16).

Mais chacun ne possède pas au même degré ce pouvoir de « grande concentration », et cette remarque montre bien le rôle considérable de l'individu dans l'évolution sociale. Tout changement se fait en dernière analyse par un individu doué d'aptitudes spéciales, qui se comprendraient le mieux en introduisant dans la psycho-sociologie la notion du « seuil », si utile déjà dans la physiologie des sensations.

Beaucoup de personnes « ont le sentiment » que quelque chose a changé dans leur milieu, mais elles ne savent ni comment ni en quoi. Au contraire, chez le novateur, chez le conducteur social, le seuil de l'attention est très réduit; un changement minime l'attire, la retient déjà; le rôle d'un tel individu est essentiellement d'attirer l'attention des autres sur les phénomènes qui leur échappent.

Vierkandt, dans le livre que j'ai déjà cité, dit à ce propos :

Wir dürfen annehmen, dass die zu führenden Individuen prädestinierten Personen in dieser Beziehung besonders reich ausgestattet sind (p. 110).

Die Gabe des Vorsprungs aber müssen wir aus gewissen Abweichungen in ihrem Wesen erklären, welche sich teils auf das Tempo und die Intensität, teils auf die Qualität des gesamten geistigen Lebens beziehen. Ueberall, wo ein Bedürfnis innerhalb einer Gruppe im Entstehen begriffen ist, wo ein Interesse sich allmählich bemerkbar macht, wo also eine Entwicklungstendenz vorhanden ist, da wird diese Entwicklung sich in ihnen in einem beschleunigten Tempo vollziehen. Der Grund dafür liegt wahrscheinlich in einem gesteigerten Grade von Interesse und Aufmerksamkeit, man könnte sagen, in einem engeren Kontakte mit der Umwelt, in einer verfeinerten Einstellung, vermöge deren die Reaktionen präziser ausfallen und leichter vonstatten gehen und die Anpassung an neue Verhältnisse sich schneller vollzieht (p. 158).

C'est cet état d'âme qui poussa Nietzsche à écrire *Umwertung aller Werte* et *Zarathustra*, ou Max Nordau à publier *Konventionelle Lügen der Kulturmenschheit*, ou encore les innombrables auteurs qui dénoncent dans de volumineux traités les « erreurs en science, en histoire ou en morale ». C'est pour tout dire, l'essence même de l'esprit critique.

Le mode d'action de l'attention dans la vie sociale n'est d'ailleurs pas différent de celui que l'on observe dans la vie en général. C'est ce que l'auteur du livre qui m'a occupé au début, Arnold, rappelle dans ce passage :

Reaction, adjustment and control are not effective vitally unless there is a more or less distinct field before the organism. The essential aspect of a situation, the stimulating part of the field, the pleasure-pain feature of an environment must be singled out and selected if the individual is to persist as an individual. On this account every part of the organism strains to further the production of distinctness in the essential aspect of any background. The bulldog jumps for his enemy's throat. The deer turns his head towards a light, or a noise. Failure in selection may mean death. The surgeon who marks the place where he is to operate, and carefully removes tissue, avoids blood vessels, and inserts a forceps or a knife, is an example emphasising the same thing.

In social and economic control, progress in any field is similarly the result of selection and specialisation. A situation is first dealt with in a more or less general way, differentiation is gradually effected, and then, piece by piece, the situation is attacked, analysed, studied, reconstructed, and again united in a more highly developed form. The development of factories, branch stores, special departments, offices, agents, etc., is characteristic of present-day life (pp. 87-88).

Mais l'attention se manifeste encore dans la vie sociale d'une façon tout opposée. Elle assure, en effet, aussi bien la conservation que le changement. Pour se conformer aux

usages, aux traditions, on doit se garder « de ne pas faire autrement » que le groupe auquel on appartient; et pour savoir ce qui est et ce qui n'est pas à imiter, pour déterminer comment il faut imiter, il faut mettre l'attention en éveil. Tous les codes, de savoir-vivre, d'hygiène, de morale ou de droit, se ramènent à des prescriptions formulées expressément ou indirectement sous cette forme : « Tu dois faire attention à », « tu dois observer », « tu dois te garder », etc.

La fonction sociale de l'attention est donc double : elle est conservatrice et elle est novatrice; elle est, pour me servir de deux termes allemands, « die Funktion der Kulturerhaltung » et « die Funktion des Kulturwandels »; mais la fonction du contrôle, de la revision, de la critique apparaît, au point de vue de la téléologie sociale, comme la plus importante.

Certes, il y a dans les sociétés humaines une horreur du changement; le changement existe néanmoins; et si Vierkandt a raison de prétendre que « die Kultur besteht aus einer Reihe *objectiver Gebilde*, welche « der Willkür und dem zufälligen Ermessen des einzelnen « entzogen sind, ihm vielmehr als eine gegebene und « gwingende macht gegenübertreten » (p. 102), c'est qu'il accepte cette restriction que l'homme *s'occupe* de ces phénomènes, qu'il en voit les défauts et qu'il y exécute incessamment des réajustements : le progrès social naît d'un contrôle permanent, que seule l'attention provoque.

P. Menzerath.

Weiteres über Einfühlung und aesthetisches Miterleben.

VERNON LEE.

Zeitschrift für Aesthetik und allgemeine Kunstwissenschaft. V. Band, 2. Heft, pp. 145-190.

PAGET, VIOLET (pseudonyme VERNON LEE). Née en 1856. Principales publications : *Studies of the eighteenth Century in Italy* (1880) ; *Euphorion, Essays on renaissance* (1884) ; *Althéa, philosophical dialogues* (1895) ; *Renaissance fancies and studies* (1895); *the spirit of Rome* (*notes*), 1905.

Cet article vient s'ajouter à ceux déjà nombreux dans ces dernières années, où l'on discute longuement la question de savoir si le sentiment esthétique est, ou non, accompagné de sensations musculaires. Disons *oui* et *non*, et occupons-nous d'un point plus important, au point de vue sociologique, à savoir de ce que l'on appelle « Einfühlung », un terme allemand intraduisible et qui est du reste accepté comme tel dans d'autres langues. L'« Einfühlung » implique « la connaissance intime de l'être humain, de son semblable » ; ce n'est pas seulement le point de départ de toute réation sociale, c'est en même temps la question fondamentale de la sociologie.

Tous les sociologues parlent de la société, des individus, des hommes et des réactions inter-individuelles ; mais il y en a peu qui recherchent l'origine de ces relations et dégagent la notion qui fait que nous trouvons un semblable dans un autre individu.

WAXWEILER a précisé cette notion en la rattachant à ce qu'il a appelé la *synéthie sociale*. « L'individu qui réagit synéthiquement avec un autre est celui qui *se retrouve*, qui *se reconnaît* par quelque côté dans cet autre ». (*Esquisse d'une sociologie*, p. 137.)

Je ne puis pas donner ici l'analyse de toutes les théories de l' « Einfühlung » proposées dans les nombreux traités sur l'esthétique, notamment en Allemagne. Je me bornerai à quelques traits généraux.

La conception de l' « Einfühlung » remonte à une centaine d'années ; le terme vient des poètes du romantisme allemand

(selon moi, Novalis Hardenberg en est l'auteur) : les Schlegel, les Brentano, les Tieck, les de la Motte-Fouqué, les Jean Paul, les Arnim, etc. Mais la mystique panthéiste du romantisme maladif ne s'occupait guère de la psychologie de ce phénomène ; ce fut Fried.-Theod.-Vischer, et après lui H. Lotze, qui posèrent le problème sous cet aspect ; le grand théoricien de la question est Theodor Lipps, de Munich, qui suit surtout les idées de Lotze (Volkelt, Groos, Külpe, Witasek, Roetteken, Kalischer, Wundt ont ajouté des observations nombreuses, même expérimentales).

Je disais que l' « Einfühlung » implique la connaissance intime du semblable ; mais, selon certains auteurs, cette connaissance se ramènerait uniquement à une notion acquise surtout visuellement, et que De Croly appelait dans une réunion de cet Institut : la « notion anthropognostique ». Il citait à l'appui de ses vues ce passage de Waynbaum (*La physionomie humaine, son mécanisme et son rôle social*, pp. 130-131).

L'élément essentiel qui réunit les hommes entre eux est le sentiment ou l'état affectif dans lequel ils se trouvent ; pour apprécier ce lien spécial, pour pouvoir s'y adapter, ce qui est pour tout le monde d'une nécessité capitale, si l'on veut vivre parmi les hommes d'une façon normale, chacun d'eux possède plusieurs organes, dont le plus important est l'appareil de la vision... C'est l'œil avant tout, par une évaluation rapide, brève, qui nous montre le plus souvent, d'une manière sûre et certaine, ce qui se passe à l'intérieur de chaque homme.

C'est à cette théorie que s'oppose la notion de l' « Einfühlung », telle que la définit Th. Lipps :

Wir sehen um uns Menschen, die als Menschen uns gleichen. Dieser Satz ist genau genommen unrichtig. Wir « sehen » um uns *keine* Menschen. Was wir sehen, das sind menschliche Körper und Bewegungen an solchen und *von* solchen. Wir hören ausserdem Laute, vor allen Dingen Sprachlaute.

Aber dies ist es nicht, was wir meinen, wenn wir von « Menschen » reden. Ein Mensch ist nicht ein Körper, der sich bewegt und Laute hervorbringt. Sondern ein Mensch ist eine Persönlichkeit, ein Wesen, das empfindet, vorstellt, fühlt, will, hofft, fürchtet u. s. w. und von alledem sehen wir nicht ; alles dies entzieht sich unserer sinnlichen Wahrnehmung. Wir können darnach auch sagen : noch wie hat ein Mensch ein anderen Menschen, d. h. eine andere Persönlichkeit gesehen. (*Die Ethischen Grundfragen*, 2. Aufl., 1905, p. 12.)

Comment concilier ces deux opinions qui semblent contradictoires au premier abord ? Sans aucun doute, la première n'est pas fausse : elle est simplement incomplète, elle oublie

quelque chose et même le point fondamental. Certes, nous avons une idée de ce qui se passe dans notre semblable; nous connaissons, ou croyons connaître, les sentiments de celui-ci envers nous-mêmes, mais ce n'est pas la vision comme telle qui nous l'apprend. Les impressions venant du semblable n'ont de signification pour nous que parce qu'elles sont « eingefühlt ». Et c'est cet état tout à fait différent de n'importe quel autre état psychique qui nous révèle ce qui se passe chez « l'autre ». Cet « autre » est, d'ailleurs, toujours un autre « Moi ». L' « Ego » et l' « Alter » sont pour notre pensée une seule et même chose (F. M. Baldwin, *Développement mental*, p. 12); ou plutôt la notion de l' « autre » existe même avant la notion du « Moi ». « Das Du ist älter als das Ich, » dit Nietzche. « Die Deutung der *fremden* Gebärde, nicht die « der eigenen, muss das erste sein. Aus ihrer Betrachtung « allein kann nur ursprünglich die Kenntnis jenes Zusammen- « hanges zwischen Affect und Gebärde entstanden sein. » (Lipps, *Ethische Grundfragen*, pp. 14 et ss.).

Ainsi, outre les sensations qui nous viennent d'une personne, il y a quelque chose de plus qui nous renseigne sur son état affectif : c'est le sentiment de cet état, le « Miterleben » pour reprendre le terme de Karl Groos.

Sans aucun doute, la vue joue un rôle très important :

La physionomie de chaque individu est pathographique : chaque grimace inscrit fidèlement, comme l'aiguille d'un baromètre, les différentes pressions atmosphériques ou les différents sentiments qui l'animent; d'autre part, grâce à leur vision, les autres hommes deviennent pathoscopes et reconnaissent les véritables sentiments de leurs voisins en examinant toujours attentivement leur physionomie. (Waynbaum, *ouv. cité*, p. 143.)

Et, quoi qu'en pense Baldwin qui écrit : « Il (l'enfant) voit « autour de lui des gens qui font des choses agréables d'un « cœur triste et qui s'astreignent à être souriant en faisant « des choses désagréables » (*Développement mental*, p. 45), un œil expérimenté ne s'y trompe pas : « die meisten Menschen « « fühlen » das wirklich, was ihnen der Einfühlende « zuschreibt. » (Volkelt : *System der Aesthetik*, p. 252; Cf. Lipps : *Ephische Grundfragen*, p. 15.)

L'importance de la vision apparaît bien dans ce fait que la notion anthropognostique des aveugles-nés est fort retardée (voir par exemple M. Ansaldi : *das Seelenleben einer Erblindeten*. Liv. I, p. 59 et W. Stern : *Helen Keller*, p. 8), mais

ce qui est tout à fait remarquable chez les aveugles, c'est qu'ils ont une parfaite notion du pouvoir visuel des hommes. Quand un

aveugle extériorise un sentiment, quand il se met en colère, par exemple, il tourne bien sa tête du côté de celui contre lequel cette émotion se manifeste pour l'impressionner, pour retirer tout le bénéfice de sa colère. (WAYNBAUM, *ouv. cité*, p. 283.)

Chez les aveugles, — continue le même auteur, — c'est, je crois, l'organe auditif seul qui doit les guider pour reconnaître les véritables sentiments dont les hommes sont animés envers eux. (p. 131.)

Et *quid* si, comme c'est le cas d'Hélène Keller, le sens visuel et le sens auditif manquent ? La connaissance du semblable s'acquiert par les seuls sens appréciables qui subsistent : le toucher et l'odorat. Je rapporterai ici quelques observations de W. STERN au sujet de sa visite de H. Keller dont il a été parlé dans le *Bulletin* d'avril p. 183 et p. 228) : on y verra nettement que l'explication de WAYNBAUM et DECROLY est incomplète :

Was die Aussenvelt ihr zuträgt, ist ihr nicht in erster Reihe bedeutungsvoll als Sinneserfahrung selber oder als Zeichen objectiver Tatbestände, sondern wird von ihr sofort ergriffen als Zeichen geistiger und persönlicher Eigenschaften. Um es anders auszudrücken : Reize haben für sie nicht so sehr *Eindrucks-* als *Ausdruckswert*. (W. STERN : *Helen Keller. Persönliche Eindrücke. Zeitschrift für angewandte Psychologie*, 1910, p. 331.)

Et STERN rapporte, au sujet de H. KELLER, des faits qui sont tout à fait caractéristiques, et dont le premier, relatif aux odeurs individuelles, confirme un point souvent contesté (par exemple par ED. MEYER), ou affirmé (par exemple, par G. JAEGER).

Geruch. Alle ihre Bekannten haben für sie einen durchaus individuellen Geruch, den sie auch nach Jahren noch wiedererkennt; und der Geruch ihrer Lieben ist ein wesentliches Ingrediens des Gefühls der Vertrautheit, das sie mit jedem verknüpft. Zur charakterologischen Bedeutung des Geruchs finden sich folgende Stellen :

« Zuweilen begegne ich Leuten, denen ein unterscheidender Personengeruch fehlt; ich finde solche Menschen selten lebhaft oder unterhaltend. Andererseits besitzen Leute mit stark ausgepägtem Geruch oft grosse Lebhaftigkeit, Willens- und Geisteskraft

Die Ausdünstungen von Männern sind in der Regel stärker, lebhafter, schärfer unterschieden als die von Frauen. Im Geruch junger Männer ist etwas Elementares, etwas von Feuer, Sturm und Salzflut ; Schwungkraft und Lebenssehnsucht pulsieren darin ».

« Ich möchte wohl wissen, ob auch andere bemerken, dass alle kleinen Kinder denselben Geruch haben — rein, einfach, unentzifferbar, wie ihre schlummernde Persönlichkeit. Erst im Alter von 6 oder 7 Jahren beginnen sie einen wahrnehmbaren Eigengeruch zu haben. Dieser entwickelt sich und reift mit ihren Geistes und Körperkräften. »

Händedruck. In ihrem Buch « Dunkelheit » ist ein besonderes Kapitel über « die Hände anderer Menschen » enthalten. Sein psychologisches Interesse beruht vor allem darauf, dass H. K. hier mit überraschender Schärfe die Unterscheidung zwischen der sensoriellen Beschaffenheit des Eindrucks an sich und dem Ausdrucks-wert macht.

Der Empfindungsinhalt als solcher ist ihr durchaus gleichgültig: er fesselt weder ihr Aufmerksamkeit, noch haftet er in ihrem Gedächtnis : « Körperliche Eigenschaften kommen mir selten zum Bewusstsein ; ich erinnere micht nicht , ob die Finger einer Hand kurz oder lang sind, ob ihre Haut feucht oder trocken ist ». Diese zuständlichen Merkmale besagen ihr nichts, und darum gleiten sie an ihr ab. Dagegen hat sie die feinste Empfänglichkeit für die Ausdrucksbewegungen der Hand, für ihren Druck, ihr Zucken, die Art ihres Fingerns bei Benutzung des Fingeralphabets ; aus all diesen Funktionen fühlt sie unmittelbar die Seele heraus.

« Gewisse Hände erzählen mir, dass sie alles mit den grösstmöglichen Aufwand von Unruhe und Geräusch machen. Andere Hände sind unruhig und unbedachtsam, mit nervösen, geschäftigen Fingern, die auf eine Natur- deuten, welche gegen die kleinen Nadelstiche des täglichen Lebens empfindlich ist » ... « Eine Freundin hat rechthaberische, nachdrucksvolle Hände, die eine grosse Hartnäckigkeit der Meinung künden. Sie ist die einzige von meinen Bekannten, dle ihre in meine Hand geklopften Worte gerade so verstärkt und akzentuiert, wie ihre gesprochenen Worte, wenn ich von ihren Lippen lese » .... « Gewisse Hände strahlen und sprudeln über von Fröhlichkeit, wenn sie die eines anderen ergreifen » usw.

H. K. ist sogar davon überzeugt, dass der Händedruck einen zuverlässigeren Einblick in die wahre Seelenverfassung eines Menschen gewährt als die Mimik : « Die Menschen haben ihren Gesichtsausdruck in der Gewalt, aber die Hand unterliegt keiner solchen Beschränkung » (pp. 332-333).

Nous voyons par cet ensemble de considérations qu'une catégorie de sensations est absolument indispensable pour le développement de la notion du semblable, mais aussi que ces sensations ne sont que des *moyens*. La notion du semblable, du « socius » n'existe pas quand ces moyens sont absents; elle se développe tardivement et imparfaitement quand la trame des sensations est endommagée; l'enfant anormal retarde dans la connaissance de son semblable ; chez l'idiot, cette notion ne se développe même jamais. Mais chez l'enfant normal elle existe depuis le moment où il y a des réactions conscientes envers le milieu.

Die Einfühlung.... kommt im Leben auf Schritt und Tritt vor. Es ist für uns unmöglich, einem Menschen sehend oder hörend

gegenüberzutreten, ohne dass dabei die Einfühlung sofort zu reger Betätigung käme. Alles an dem wahr genommenen Menschen, sowohl alles Ruhende wie alles Bewegte an ihm, wird für uns sofort zum Ausdruck seelischer Vorgänge und Zustände. Und so war es, soweit wir uns in unsere Kindheit erinnernd zurückzuversetzen vermögen. (Voir Volkelt : *System der Aesthetik*. Vol. 1, p. 217.)

En d'autres termes, l' « Einfühlung » est absolument originale, primaire; elle ne dépend de rien autre; elle est elle-même, c'est un *instinct*, au sens que Lipps donne à ce mot :

Instinkte sind unzweifelhafte Tatsachen. Und die Tatsachen, die mit diesem Namen bezeichnet werden, bestehen immer darin, dass vermöge einer ursprünglichen und nicht weiter erklärbaren Einrichtung an bestimmte Warnehmungen bestimmte Bewegungsimpulse, oder auch Ketten von solchen, unmittelbar geknüpft erscheinen. (Th. Lipps : *Grundlegung der Aesthetik*, p. 117.)

Sans entrer aucunement dans la psychologie de l' « Einfühlung » je rappellerai encore combien cette notion est voisine de celle de la suggestion; celle-ci est, en quelque sorte, l'expression active de celle-là, et c'est par là que l'une et l'autre constituent véritablement tout à la fois le fondement de la vie sociale et le problème cardinal de la sociologie :

Sofern die « praktischen » Beziehungen zwischen Individuum und Individuum in dieser Tendenz des fremden Bewusstseinsbens, mein eigenes zu werden, *gründen*, dürfen wir weiter sagen, jene praktischen Beziehungen zwischen Individuum und Individuum gründen in der Tatsache, dass das Wissen der Individuen voneinander zugleich eine « suggestive » Bedeutung oder Wirkung hat. Und sofern endlich die *Grundfrage* der Soziologie die *Frage* nach diesen praktischen Beziehungen, und die soziologische *Grundtatsache* die *Tatsache* dieser praktischen Beziehungen ist, dürfen wir auch sagen : die Grundfrage der Soziologie ist identisch mit der Frage der *Suggestion*, die Grundtatsache der Soziologie ist die *Tatsache* der « Suggestion », d. h. es ist die Tatsache, dass mein Wissen von fremdem Bewusstseinsleben und mein Hingegebensein an dasselbe *suggestive Kraft* hat. (Lipps : *Die soziologische Grundfrage*; *Archiv für Rassenbiologie* IV, p. 656.)

Non seulement l' « Einfühlung » imprègne la vie sociale élémentaire, mais elle apparaît encore dans une série d'activités mentales qui se retrouvent à tous les degrés du développement des individus et de la civilisation.

Ainsi, comme l'a montré Wundt, elle est à la base de l'anthropomorphisme mythologique.

So ist die mythologische Personification nur ein gesteigerter Grad aller jener Vorgänge, die man bei der Analyse der aesthetischen

Wirkungen als « Einfühlung » bezeichnet hat. Die aesthetische Einfühlung ist nichts anderes als eine ermässigte Form mythologischer Personification, und diese selbst ist die aesthetische Einfühlung in jenem äussersten Grade, wo die ganze Persönlichkeit in ihrem momentanen Bewusstseinszustand samt den Nachwirkungen früherer Erlebnisse, die in diesem eingehen, in das Object hinüberwandert. Darum ist der Mythus keine Denkform, die einer nie wiederkehrenden Vergangenheit angehört, sondern er lebt fort und strebt sich wieder zu beleben, wo er zeitweise verschwunden scheint. (W. Wundt : *Mythus und Religion*, I, pp. 579-581 .

L' « Einfühlung » est de même la fonction principale de l'aperception poétique, comme le révèlent des figures telles que : le fleuve *se* tourne vers la montagne, la fleur *s'*ouvre, etc. ; la langue courante est, d'ailleurs, remplie d' expressions analogues.

Enfin, c'est encore une manifestation anthropomorphique de l' « Einfühlung » qui engendre dans la logique, notamment dans la logique de la connaissance scientifique, le concept de la causalité, que Max Verworn dénonçait dernièrement dans son travail : *Die Frage nach den Grenzen der Erkenntnis :*

Dem unglücklichen Ursachenbegriff... liegt eine aus alter Zeit stammende Konzeption zugrunde, die heute nicht mehr haltbar ist (p. 9).

Es ist die Annahme eines nach Art des menschlichen Willens unsichtbar wirkenden Agens... Die moderne Naturwissenschaft hat den Begriff solcher Agentien oder « Kräfte », die sich der Wahrnehmung entziehen, mehr und mehr aufgegeben und verwendet das Wort « Kraft » lediglich noch als Bequemlichkeitsausdruck. Dementsprechend sollte der Begriff « Ursache », der ebensowenig fassbar und definierbar ist wie der Begriff « Kraft », in der *wissenschaftlichen* Forschung ebenfalls allmählich beseitigt werden.

Même si, adoptant le point de vue de Verworn, on substituait le concept de « condition » à celui de « cause », on n'entamerait pas l'action toute puissante de l' « Einfühlung » sur les représentations mentales et les activités sociales des hommes, parce qu'elle fait partie de leur intimité psychique la plus profonde.

P. Menzerath.

La notion d'égalité sociale.

PARODI, D.

Bulletin de la Société française de philosophie
10e année, n° 3.

PARODI, DOMINIQUE. Né en 1870 Élève de l'École normale supérieure (1893). Agrégé de philosophie. Professeur au Lycée Michelet et à l'École des hautes études sociales. Principaux travaux : *Traditionalisme et Démocratie* (1909); collaboration à la *Revue de métaphysique et de morale*, à la *Revue philosophique*, à la *Revue du mois*.

Ce n'est pas un article en forme, mais le compte rendu d'une séance de discussions à la Société française de philosophie. L'objet de la discussion consiste dans quatre thèses préalablement soumises par PARODI à l'appréciation de ses collègues et reproduites au début du compte rendu. En voici la substance :

1° L'égalité n'est pas, dans la vie des sociétés, un simple accident, ni une aberration plutôt rare que fréquente; au contraire, quelque égalité résulte nécessairement dans toute société de la pression naturelle des faits sociaux, elle est une résultante et une condition normale de toute vie sociale développée;

2° Ce n'est pas seulement la combinaison des faits qui explique la naissance et le développement de l'égalité, mais les besoins permanents de logique des esprits individuels. La raison n'est donc pas dans la vie sociale un simple effet, une résultante passive, mais un agent actif, un facteur important parmi ceux qui imposent à l'évolution sociale sa direction.

PARODI a appuyé ses thèses d'un développement oral duquel je tire les passages suivants :

... La notion d'égalité m'est apparue... comme très générale, présente dans les sociétés et les époques les plus diverses, impliquée plus ou moins dans tout effort d'organisation politique et sociale, et j'en suis venu à la considérer comme une sorte de catégorie nécessaire de la raison pratique (pp. 54-55).

En fait, même dans les sociétés les plus anti-égalitaires, même

dans les organisations les plus aristocratiques, à moins qu'on ne les conçoive comme tout à fait confuses et anarchiques, il faut bien admettre que les différences radicales d'un groupe à l'autre ont pour contre-partie l'égalité de tous les membres d'un même groupe. Et de plus une société de ce type est organisée avec précision, mieux les diverses classes qu'elle comprend sont séparées et définies, et plus l'idée d'égalité y joue un rôle important, puisqu'elle sert à préciser, soit, à l'intérieur d'un même groupe, les rapports de tous ses membres, soit, d'un groupe à l'autre, les divers degrés hiérarchiques; à ce stade plus qu'à tout autre, on est amené à faire abstraction de toutes les différences que peuvent manifester les individus en tant que tels pour les considérer, en tant qu'unités sociales, comme équivalents ou égaux. Ainsi, la notion d'égalité est inséparable de toute organisation administrative, juridique ou politique, et c'est spécialement l'œuvre du droit que de la définir et de l'appliquer.

Jusqu'ici, si l'égalité règne à l'intérieur d'une classe sociale donnée, entre les « pairs », c'est l'inégalité qui triomphe d'une classe à l'autre : celles-ci restent entre elles hétérogènes et incomparables ; du supérieur à l'inférieur, du maître à l'esclave, du noble au vilain, la différence est de qualité, de nature, inhérente à l'être même et portant sur l'être tout entier. C'est une différence qu'on peut appeler globale et de caractère en quelque sorte religieux. Mais, que les circonstances sociales soient favorables, que, grâce à une division du travail plus poussée et à une civilisation plus complexe, des qualités individuelles très diverses deviennent socialement utiles, on sera amené à faire d'autres abstractions que celles auxquelles était habitué un régime de castes ou un régime féodal, et à étendre plus largement la notion d'égalité : dans une aristocratie, on négligeait toutes les qualités individuelles, intellectuelles ou morales, pour ne considérer que la naissance par exemple, et l'on réputait égaux tous les individus de naissance équivalente ; dans une démocratie, on fera abstraction de la naissance, et, en principe au moins, de la richesse, pour ne considérer que les diverses sortes de qualités individuelles ; on ne reconnaîtra plus entre les hommes que des inégalités fondées sur des différences positives et spéciales, au lieu d'inégalités d'essence et globales. L'usage que l'on fait de l'idée d'égalité devient ainsi tout autre, mais non moins naturel ni moins nécessaire, à ce nouveau stade qu'au précédent. Tout dépend donc du point de vue d'où l'on est amené, dans une société donnée, à considérer ses membres, tout dépend des qualités que l'on estime en eux et de celles dont on fait plus volontiers abstraction. En d'autres termes, tout dépend, par là même, du rôle que l'on attribue, dans l'appréciation de ces qualités, d'une part à la tradition pure et simple, d'autre part à des critères plus proprement rationnels et en quelque sorte expérimentaux : car, si l'on veut éprouver et mesurer les qualités réelles

des individus, il faudra bien qu'on les compare impartialement, c'est à-dire dans des conditions aussi égales que possible. — Ainsi, à mesure que diminue le nombre des qualités que l'on peut considérer comme socialement négligeables et dont on peut faire socialement abstraction, apparaît la nécessité corrélative de faire abstraction de la seule qualité que l'on considérait jusque là : la naissance.

Toute l'évolution historique des temps modernes a contribué à étendre ainsi les idées égalitaires et à en réaliser les conditions. C'est d'abord l'œuvre d'unification et de centralisation de la monarchie française, qui tend à soumettre l'universalité des Français à des conditions communes : d'où l'idée de l'égalité de tous devant la loi, ce qui, en même temps que le droit de l'État d'exiger de tous une même obéissance, suppose chez tous les sujets une même aptitude à connaître la loi et à s'y soumettre : c'est-à-dire déjà une sorte d'identité d'essence. Pareillement la conception commune, venue du christianisme, que nous sommes tous soumis aux mêmes lois morales. — D'autre part, quand la pensée moderne commence à douter que l'association politique ait une origine et une destinée transcendantes et qu'elle abandonne la notion du droit divin, elle ne peut plus admettre que la société ait d'autre fin qu'elle-même, c'est-à-dire que son utilité propre plus ou moins confondue avec celle de l'ensemble de ses membres, et tous ceux-ci seront donc conçus comme des coassociés, égaux comme tels, et entre lesquels d'autres distinctions ne sauraient être reconnues que celles qui se tirent des services rendus, « des mérites ou de la vertu ». — Enfin, à un autre point de vue encore, le rationalisme moderne se développe, depuis Descartes, en partant des idées d'intelligibilité et d'évidence : si le vrai a sa preuve en lui-même, c'est dans l'impossibilité, pour tout esprit droit, d'en douter sincèrement qu'il peut rencontrer sa seule garantie, c'est à l'acceptation universelle qu'il se propose ; d'où l'idée d'une raison commune, à laquelle tous les hommes participent plus ou moins, et par laquelle ils apparaissent d'une commune essence (pp. 55 et ss.).

Cette étude de la notion d'égalité nous a paru comporter, par surcroît, une conclusion plus générale, d'ordre méthodologique. Nous avons cru, en la poursuivant, faire très large la part de la sociologie, et lui emprunter la plupart de nos données : c'est toujours comme subordonnées à certaines conditions de fait que les diverses conceptions de l'égalité se sont présentées à nous, et c'est sous l'action des grandes transformations sociales qu'elles nous ont paru se modifier et évoluer. Mais, d'autre part, à chaque étape on peut saisir sur le fait, croyons-nous, la réaction de la raison, individuelle et collective, sur les données historiques ou économiques, pour en poursuivre l'organisation, la définition, la rationalisation. A cette réaction de la raison nous a paru liée, dans son évolution, la notion d'égalité. Si, à chaque stade, c'est inévitablement sur des

conditions de fait préexistantes que se porte la réflexion morale ou la critique sociale, pourtant c'est aussi, à chaque moment, par un effort pour leur donner une forme plus intelligible, plus ordonnée, plus logique que l'une et l'autre se manifestent, et elles se révèlent par là essentiellement rationalistes. Dès lors, ce besoin de rationalisation devient, à son tour, une force, que le sociologue ne saurait négliger. A côté des circonstances historiques qui ont permis aux idées égalitaires de se développer dans les sociétés modernes, la logique même de ces idées, leur dialectique intérieure, est un élément dont il faut tenir compte dans l'étude de leur diffusion ou l'explication de leurs destinées. Le rôle de la raison est peut-être modeste dans l'évolution sociale : il nous paraît, à tout le moins, incontestable (p. 59).

Parmi les objections qui ont été faites aux thèses de Parodi, notamment par Durkheim et Darlu, et qui ont porté surtout sur le second point, je n'en trouve guère qui, à mon sens, ébranlent les propositions défendues. Celles-ci me paraissent, à quelques réserves près qui tiennent plutôt à l'expression qu'au fond, excellentes, et c'est ce qui justifie les longues citations qui précèdent.

Les objections présentées au cours de la discussion montrent aussi une fois de plus avec quelle répugnance on accueille actuellement l'idée que la raison, la tendance vers la logique, puisse être un facteur explicatif des faits sociaux. Que la raison ou la logique soit une habitude acquise ou une faculté primitive, pourquoi faire difficulté d'admettre qu'elle puisse être un des facteurs organisateurs de la société, au même titre que l'instinct de la conservation ou l'amour-propre par exemple?

Rien n'est plus essentiellement sociologique que les problèmes relatifs aux notions d'égalité et d'inégalité sociales et il semble que dans peu de parties de la science sociale on puisse aboutir aussi aisément à des propositions très générales, claires et acceptables pour un grand nombre d'esprits.

La discussion des thèses de Parodi prouve cependant, et c'est peut-être sa principale utilité, que si la notion d'égalité sociale est relativement simple, et moins équivoque, par exemple, que celle de liberté, elle ne laisse pas cependant d'avoir un sens assez touffu pour rendre nécessaires une analyse très serrée de son extension et beaucoup de précautions dans l'usage qu'on en fait. N'en est-il pas actuellement ainsi pour toutes les notions générales de la sociologie?

E. Dupréel.

Gli indici di attrazione nella scelta matrimoniale.

SAVORGNAN, F.

Trieste, Tipografia Palestra, 1910, 20 pages.

SAVORGNAN, FRANCO, Né en 1879. Suivit les cours de l'Université de Graz et fréquenta l'école de sociologie de GUMPLOWICZ. Docteur en droit en 1903 Suivit ensuite les cours d'économie politique et de statistique à l'Université de Rome. Depuis 1908, professeur d'économie politique et de statistique à l'école des hautes études commerciales à Trieste. Principales publications : *Soziologische Fragmente* (1909). Collaboration à *Monatsschrift für Soziologie*; *Rivista italiana di sociologia*; *Politisch-anthropologische Revue.*

Je crois que c'est au statisticien italien BENINI que revient le mérite d'avoir distingué, à l'aide d'éléments statistiques d'ailleurs limités, des indices d'attraction entre époux. Les caractères physiques, l'âge, l'état-civil, le lieu de naissance, l'habitation, la nationalité, le degré de culture, la profession, la religion constituent, lorsqu'ils sont communs, des motifs d'attraction entre conjoints éventuels. SAVORGNAN confirme les observations de BENINI en ce qui concerne Trieste. Les individus appartenant à des groupes semblables se préfèrent au point de vue de la vie conjugale.

Il y a une première série d'observations sur l'effet des ressemblances au point de vue de l'*état-civil*. Il résulte des statistiques relatives à la ville de Trieste et à celles de Vienne, de Budapest et de Berlin (étudiées par BENINI) que la préférence que s'accordent des individus de groupes semblables est, sauf de légères différences, à peu près la même dans les centres étudiés. Ceci tendrait à montrer que les motifs qui déterminent la sympathie entre groupes semblables au point de vue de l'état-civil (garçons avec jeunes filles, veufs avec veuves, veufs avec divorcées, etc.), sont partout de la même intensité.

Les chiffres relatifs aux combinaisons matrimoniales, d'après *le lieu de naissance* des époux sont supérieurs, à Trieste, à ceux des autres localités étudiées. En lui-même, le phénomène provient de ce que les immigrants, dans les grandes villes entrent surtout en rapports d'intimité avec leurs compatriotes, fréquentent les familles de ceux-ci et

finissent par épouser ainsi une personne de leur propre pays. La supériorité des chiffres de Trieste, en ce qui concerne cette affinité, est due aux conditions spéciales de cette ville, dont l'hinterland est habité en majeure partie par des populations non italiennes. Ces chiffres qui sont plutôt bas à Berlin, parce que dans cette ville la diversité des lieux de naissance n'implique pas en général une différence de nationalité et de langage, sont déjà plus élevés à Vienne et à Budapest, villes dans lesquelles convergent des nationalités autres que les nationalités allemande et magyare. A Trieste, ils atteignent un maximum, parce que tous les immigrants, en mettant à part les Italiens régnicoles provenant en grande partie de l'Istrie et du Frioul, sont de nationalité slave ou germanique et, par là même, plus rebelles à une union avec les indigènes. Le motif de l'attraction plus grande que présente à Trieste la communauté du lieu de naissance, doit être attribuée en ordre principal à la communauté de la nationalité qui coïncide presque toujours avec la première (pp. 11-12).

Ce que représente l'*indice de nationalité* doit être attribué non pas tant à la communauté même de la nationalité, qu'à celles de la langue, de la religion et de la classe sociale que la nationalité recouvre.

La statistique suisse est surtout intéressante à cet égard. Elle montre que pour la période 1891-1900, l'indice de nationalité est plus élevé pour les Italiens que pour les Français et les Allemands. Les étrangers qui pénètrent en Suisse ne diffèrent pas des habitants de ce pays par la langue : les immigrants allemands et autrichiens (en majeure partie allemands) s'établissent surtout dans les cantons allemands, tandis que les Français élisent de préférence leur domicile dans les cantons français. Mais l'immigration italienne, qui comprend surtout des ouvriers en quête de travail, se répand dans la Suisse entière, et c'est à cette diffusion des Italiens dans les cantons français et allemands qu'il faut attribuer la plus grande attraction que les individus de nationalité italienne éprouvent pour leurs co-nationaux.

En outre, on remarque en Suisse une attraction entre groupes dissemblables. Il y a une sympathie marquée entre Allemands et Autrichiennes et surtout entre Autrichiens et Allemandes, qui pourrait s'expliquer, dit Savorgnan, « par l'affinité nationale des deux peuples » (p. 14). Il y a une sympathie marquée entre individus italiens et français ; il y en a une aussi, plus étrange, entre individus italiens et autri-

chiens; celle-ci pourrait provenir du fait que l'émigration autrichienne sortirait en partie du Trentin.

Trieste est une des rares villes qui ont une statistique des unions matrimoniales classées *suivant les quartiers* où les époux ont leur domicile. Dans chaque quartier, l'indice d'attraction est assez puissant entre gens du quartier, mais il l'est surtout dans les quartiers pauvres. Les riches ont plus de moyens de fixer leur choix. Les élites se recherchent non seulement hors des districts locaux, hors des villes, mais encore hors des États. Même observation pour les faubourgs de Trieste. L'un d'eux a un indice d'attraction très élevé (93 p. c.), mais il est habité en majeure partie par des Slovènes, qui exercent presque tous la même profession (l'agriculture). Il y a là une combinaison d'attractions qui renforcent la cohésion du groupe.

Enfin, on peut tirer un indice d'attraction matrimoniale des données relatives à *la confession religieuse* des époux. A ce propos, il est curieux de constater que l'indice israélite maximum à Vienne (100 p. c.), très élevé à Budapest (91.4 p. c.) et à Berlin (88.8 p. c.) est beaucoup plus bas à Trieste (70.4 p. c.). Ce fait proviendrait de ce que le mouvement antisémite est beaucoup moins fort à Trieste : « dès lors, les israélites ne sont pas obligés d'observer cette rigoureuse endogamie qui ailleurs est sans doute en partie forcée (p. 19). »

Savorgnan remarque avec raison que ces observations n'auraient guère de valeur scientifique si on ne pouvait les rattacher à un phénomène social plus général Ce phénomène serait le syngénisme de Gumplowicz, c'est-à-dire « un sentiment individuel en vertu duquel l'homme se sent plus intimement lié à un groupe social qu'à un autre et attiré vers l'un plutôt que vers l'autre» (p. 20). Mais ce syngénisme n'explique rien, ce n'est qu'un mot. En réalité, la sélection matrimoniale doit se rattacher à la notion générale de ce que Waxweiler a appelé la synéthie sociale, qui conduit à l'agrégation des pareils (*Esquisse d'une sociologie*, (pp. 135-180).

« De même que la sensibilité de chaque individu « coule » vers certaines sensations, un individu entouré d'autres « coulera » vers ceux dont les excitations éveillent ses sensations de prédilection, c'est-à-dire vers ceux qui réagissent synéthiquement avec lui par l'une ou l'autre facette de sa personnalité sociale. (*Id.*, p. 181. Cf. aussi « Avant-propos » des *Archives* : « Il y a une tendance vers l'équilibre de sensibilité des individus en présence. »)

Ainsi, c'est la recherche de l'équilibre inter-individuel qui pousse les membres d'un groupe à y constituer des associations secondaires. Cela est vrai aussi de l'association matrimoniale, en dehors naturellement des motifs de développement qu'elle peut trouver déjà dans la satisfaction de l'instinct sexuel. Benini a donc raison d'écrire que :

Dans leur propre groupe, les individus ont conscience de quelque chose qui les attire : ils agissent ensemble pour la conservation des intérêts communs, ils s'imitent dans leurs goûts, ils entretiennent des traditions à eux, ils recherchent mutuellement leur compagnie, même cette compagnie pour toute la vie qui est le mariage. Entre les individus d'un groupe et ceux d'un autre groupe ces relations ne disparaissent pas, mais elles se relâchent et diminuent de fréquence (*Principii di demografia*, 1904, p. 158).

D'autre part, Spencer faisait déjà remarquer ceci :

Quand à la sociabilité générale viennent se joindre les sociabilités spéciales d'un rapport sexuel permanent et d'un double rapport de parenté, la sympathie se développe plus rapidement. En raison directe de la permanence et de l'intensité de ces relations, il y a un nombre plus grand et une variété plus grande d'occasions où les individus qu'elles unissent sont affectés ensemble par les mêmes causes, et laissent voir ensemble les mêmes signes extérieurs : d'où il suit à la fois que les excitations sympathiques sont plus fréquentes et qu'elles s'étendent à des états de conscience plus nombreux (*Résumé de Collins*, 1904, p. 339).

En tout cas, il faut tenir compte de ce que les tendances associatives sont contrariées, dans une certaine mesure, par les circonstances mêmes du milieu. L'individu suit la ligne de moindre résistance. Si le milieu qu'offre le village ou la ville est limité, l'individu s'efforcera quand même d'en tirer parti. C'est là une considération importante et Benini nous paraît l'avoir bien saisie dans le passage suivant :

Il faut considérer que parfois la fréquence des unions entre personnes de groupes semblables peut avoir son origine non pas tant dans une préférence réelle déterminée par un caractère quelconque qui les fait se ressembler que dans la distribution géographique ou *localisation* des groupes, à raison de laquelle les individus qui les composent trouvent difficilement à choisir ailleurs que parmi eux-mêmes, puisqu'ils sont rarement en contact avec des groupes dissemblables. Si, par exemple, on faisait en Italie une statistique des couples assortis selon que les époux sont tous deux dolichocéphales ou tous deux brachycéphales ou chacun d'un type différent, on constaterait sans doute un très grand nombre de combinaisons dans lesquelles les époux se ressembleraient par l'indice céphalique. L'explication de ce fait ne devrait pas être cherchée dans une sympathie particulière que les hommes à tête ronde auraient pour les

femmes du même type, ni dans une aversion qu'ils éprouveraient à l'égard des femmes à tête allongée; cette explication serait fournie par la circonstance que le type dolichocéphale est localisé dans certaines régions (comme la Sardaigne) et le type brachycéphale dans certaines autres régions (comme le Piémont), de sorte que dans les unes comme dans les autres, ils n'ont de choix à faire que parmi eux-mêmes, puisque pour choisir autrement ils devraient en général sortir de leur pays (*Principii di demografia*, 1901, p. 133).

Il y aurait donc à rechercher quel est, dans le phénomène de la sélection matrimoniale, le sentiment qui l'emporte. Savorgnan pense qu'on pourrait, en tablant sur les données statistiques de l'état civil, arriver à découvrir si tel ou tel sentiment (confession, nationalité, classe) est en croissance ou en décroissance et si les sentiments de l'espèce conservent une valeur fixe au cours des temps. « Ainsi l'on découvrirait quelles résistances opposent encore les forces syngénétiques aux facteurs qui facilitent les migrations et par là même, la fusion des différents groupes ethniques, par exemple la plus grande commodité et la moindre cherté des transports. » (p. 20).

Il me paraît que des recherches de l'espèce pourraient également s'inspirer des nombreuses études qui ont été faites dans ces derniers temps sur les modalités de l'immigration de certaines nationalités dans des régions habitées par des nationalités de culture différente, par exemple l'émigration italienne en France, l'émigration européenne aux États-Unis d'Amérique.

Toutefois, l'investigation statistique seule ne pourra pas résoudre le problème : trop de facteurs enchevêtrent leur action dans l'ensemble soumis à l'analyse. Aussi faudra-t-il l'aborder par d'autres voies. Je rappellerai, dans cet ordre d'idées, deux travaux mentionnés par Waxweiler dans sa note sur *Les sélections sociales et l'avenir de la civilisation* (*Syllabus* de la réunion du 25 janvier 1908) : les observations de Tayler : *The study of individuals* (*individuology*) *and their natural groupings* (*sociology*), dans *Sociological Papers* (vol. III, 1906, pp. 107-143) et *Biometrika* (vol. II, 1902-1903, pp. 481-498), article intitulé « Assortative mating in man ».

Les théories de Tayler ont un but « eugénique » en ce sens qu'elles tendent à justifier, comme particulièrement favorables au développement physique, intellectuel et moral, les mariages entre individus semblables. Elles reposent sur des observations que l'auteur a faites au cours de sa pratique médicale, observations très limitées, mais qui rapprochent

des détails que Savorgnan a dû forcément négliger, tels que le tempérament, les goûts personnels, la condition sociale. Dans quelle mesure les indices d'attraction matrimoniale dont il vient d'être question, recouvrent-ils ces autres motifs d'attraction? C'est ce qu'il est encore impossible d'établir. Quoi qu'il en soit, il me paraît intéressant de reproduire le passage suivant qui donne une idée suffisante de la manière de Tayler :

The points which determine a real affinity between men and women can be classed under the same head as those that determine friendship, namely, those that promote sympathy. That is, likenesses of character, not unlikenesses, are the basis of sexual as well as nonsexual love.

The reason for the necessity of this harmony is a very obvious one; if a husband is fond of reading and a wife detests it, one or the other is sacrified; if the one is refined and the other coarse, the marriage relation violates and violates terribly the feelings of the refined individual. This is why it is that differences in mental outlook in married people of the poor are so seldom to be seen. Dark people are at times morose sulky, and despondent; fair are quick tempered, changeable and hopeful. Just as it has been found the epilectics understand and can associate least harmfully with other epilectics, so among healthy minded persons you must have fair and fair, and dark and dark to understand each other. Again the passionate and sexually intense man or woman is usually miserable when married to one that is cold; and even in such slighter matters as food, it is necessary for health that both should have similar tastes, the "livery" husband who likes boiled food, soups with every trace of fat removed, will make the wife miserable who likes "tasty" fried or roast dishes. It is the harmony of likeness, not the discord of unlikeness, that is the governing factor in human love.

The order of importance in these characteristics is from my experience as follows. Neogenic or paleogenic mental likenesses. Man and woman of same age from a few months or days difference, up to, but not exceeding four of five years. Like sexuality, the more or less manly man married to the more or less womanly woman (this differentiation gives appearance of contrast). Similar education. Like colouring. Like height. All these likenesses are very important factors, though they are differently combined in different individuals. Occupation is not important, but it has nevertheless much power in affecting the woman; an "uninteresting" employment is very unfavourably regarded. The man's employment must interest both. Real harmony also makes a common racial and national origin *a necessity*. The normal marriage therefore is a harmonious one, and the degree of happiness is in proportion to the degree of similarity (pp. 157-158).

Quant à l'étude parue dans *Biometrika*, ses auteurs ont pour-

suivi un but plus restreint. Ils ont voulu mesurer l'étendue des unions entre personnes assorties non pas tant par un caractère physique déterminé que par l'effet totalisé d'un ensemble de caractères physiques. On a émis cette hypothèse, que la durée de la vie est jusqu'à un certain point une mesure assez générale de l'adaptation physique d'un individu à son milieu. Les auteurs précités se sont efforcés d'établir dans quelle mesure il y a un « assortiment » entre l'homme et la femme au point de vue de la durée de leur existence ou plutôt « au point de vue des caractères physiques généraux dont cette durée dépend » (p. 482). Parmi les conclusions, notons celles-ci :

We thus reach the conception that husband and wife are as much alike as uncle and niece. and probably as much alike as, if not more alike than, first cousins; this is not only true for definite physical organs like stature and forearm, but also for the general physical constitution. Such a degree of resemblance is one which could certainly not have been anticipated, and which may even appear paradoxical to many (p. 487).

It would thus appear, that while men and women tend to select mates of physical constitution similar to their own and leading to correlated durations of life, there is within this general tendency a rather more subtle factor at work, namely that when there is disparity of age, the older member of the pair either mates with an individual relatively less fitter to the environment than the older individual, — for example, if older men marry the less robust younger women — or else the disparity in age has a physically bad effect on the duration of life on the younger member of the pair (p. 490).

On voit quelle ampleur ce problème de sélection sociale peut prendre. D'autre part, n'y aurait-il pas intérêt à rechercher aussi quelles sont les causes qui contrarient les tendances à l'association matrimoniale? Les unions entre nonpareils peuvent aussi bien avoir leurs raisons, plus décisives que les autres, peut-être.

D. Warnotte.

Public recreation facilities.

Annals of the American Academy of Political and Social Science, volume XXXV, n° 2.

Ce fascicule réunit une trentaine de contributions qui sont toutes consacrées aux moyens permettant d'assurer au public la satisfaction du besoin de récréation. Ces contributions sont intéressantes à deux points de vue. D'abord, elles nous montrent comment un besoin, généralement ressenti, devient un mobile d'action collective et finit par provoquer, sur cet élément comme base, l'édification d'un système social. En second lieu, elles font connaître dans le mécanisme même de la satisfaction de ce besoin, une série d'actions et de réactions sociales d'un réel intérêt.

Au premier point de vue, il faut avant tout préciser le besoin dont il s'agit. L'auteur d'une des contributions au numéro des *Annals* rappelle à ce sujet un passage d'Herbert Spencer :

Exclusive devotion to work has the result that amusements cease to please ; and when recreation becomes imperative life becomes dreary from lack of its sole interest, — the interest in business. Life is not for learning, nor is life for working, but learning and working are for life. In brief, I may say that we have had some what too much of the gospel of work. It is time to preach the gospel of relaxation (p. 1).

Howard S. Braucher insiste de son côté sur le caractère impérieux de ce besoin :

Hunger, cold, loss of shelter, and needless pain — surely these are tragedies. Yet the climax of tragedy is not reached until one has unveiled another picture—that of a dwarfed, starved, unresponsive, joyless life. The other pictures have dealt with externals; this one deals with the spirit itself. Here is tragedy. The body is found living after the spirit is dead. Lack of food, fuel, even the lack of a home, is no such tragedy as the lack of *life*. Death by accident is for the moment terrible, but not nearly as tragic as the gradual death of the spirit while the breath still remains in the body-to see an individual or a family going through the forms of living after the hours have ceased to bring pleasure! When the play spirit has been lost and the future is only one long-drawn-out

work, work, work, which taxes the body but does not engage the soul, then tragedy has reached its climax (pp. 109-110).

Il montre le danger qu'il y a à émousser le besoin de récréation ou le « play spirit » :

At the present time many self-supporting laboring men have never enjoyed a vacation of more than two or three days. Some men are not only ready, but glad, to work twelve hours a day, seven days in day week, fifty-two weeks in the year, year after year. Should holidays be given them, they would know no other way of spending them than in dissipation. They do not even recognize their own need for time to play. Treadmill, mechanical existence is not confined to the « submerged tenth » or the « other half » of our population. There are industrial leaders who boast they have never taken a vacation and who make existence one round of work. who have also lost the play spirit. The man highest up may be making as much of a machine of himself as the day laborer. Each may be going round and round the treadmill in the cage each has built for himself, or has allowed others to build for him. Even the social worker may lose the spirit of play. Such a loss may not lessen the volume of work done, but it materially reduces its value. The present financial and industrial losses due to under play and consequent loss of power on the part of business leaders, for one year alone, would reach a startling amount (p. 112).

On peut rapprocher ces diverses considérations sur le besoin de « relaxation », selon l'expression de Spencer, d'une idée développée par E. Solvay dans ses *Formules d'introduction à l'Énergétique physio- et psycho-sociologique* (pp. 18-19), lorsqu'il propose de tenir compte de tous les facteurs, même immatériels, comme le besoin de distraction, capables de réagir sur l'utilisation organique de la valeur énergétique des aliments.

Certains collaborateurs à l'étude qui nous occupe, ont étendu les notions du besoin de récréation jusqu'à y englober le besoin des rapports sociaux (*intercourse*) :

The rallying place hase always been a necessity rather than a luxury to human beings of all classes and nationalities. Whether it is the crossroad store or the old halfway house of the frontier, or the courthouse with shaded grove of the old South, or the picturesque piazza around which the remotest medieval mountain village is built, all have served as social clearing centers, furnishing opportunity for one to measure one's self with one's fellows, get new social notions, and better standards of what is acceptable to those « higher up ». Since cities are no longer built about a forum, or market-place, or the *Rathaus*, it has become necessary for individuals and groups to use such places as chance leaves available, thought inadequate and undesirable. The necessity to rally and

the social desire to congregate still hold sway, after the old village landmarks have vanished.

In medieval times the church ort he cathedral opened out on the town square, and the places for eating, drinking or buying did likewise, and the town well, with friendly curb, was frequently at the center. « Meet me at the fountain » is a clever appeal of certain advertisers to this time-old and traditional social instinct for a rallying center. Only too often American villages have grown up into towns and become great cities before it was remembered to set apart suitable spaces for the community rallying center. The real estate success has completely swallowed up every last vacant lot. Wide, green prairies have been, and are being, absorbed and transformed into towns and become great cities without any consideration of the get-together nature of the dwellers in those same tenements. In proportion to this oversight, artificial «resort» spring up, some crude, others vulgar or debasing, each of which gives urgent testimony on behalf of the neglected, violated sociability of human beings. It is this sociability, which the German people call *Gemüth* that is the very heart of creative and poetic life, and which the English poet describes as the intimation of immortality which neither neglect, nor perversion, « nor all that is at enmity with joy, can utterly abolish or destroy » (pp. 129-130).

La satisfaction du besoin de récréation a été longtemps considérée aux États-Unis, comme elle l'est encore presque partout ailleurs, comme chose indifférente pour l'autorité publique. Mais la situation a changé :

Many persons in the country to-day are coming to realize that a boy's play, far from being a negligible quantity, is well nigh as important a factor in is life as is schooling. In school a boy learns the facts that fit him to take his place in the world, but it is largely in his relations wtth his playfellows that his character is formed (p. 220).

Cette idée s'est développée et elle a provoqué aux États-Unis toute une organisation fort complexe. On a d'abord systématiquement multiplié les parcs dans les villes :

The metropolitan park system resulted from public agitation by men who rightly believed, and with constant earnestness urged that increasing population was destroying the beauty of scenery and the opportunities for recreation which nature had given so abundantly about Boston. In 1892 a metropolitan park commission of three was appointed to investigate the matter. Their report led to the active work which has resulted in the present metropolitan park system. The initial legislation, chapter 407 of the acts of 1893, authorized an unsalaried commission of five to name its own chairman and have jurisdiction within a metropolitan district made up of Boston and thirty-seven surrounding cities and towns (p. 65).

D'une façon générale, ce qui avait été d'abord envisagé comme un intérêt privé, devient aujourd'hui une nécessité publique :

The play movement, like other social and educational movements that have come under public control, began as a private philanthropy. Five years ago, probably nine-tenths of all the playgrounds in this country were being carried on in this way ; to-day a half or more are under some city department There can be no question of the tendency all over the country, it is strongly toward public support and public control. Where this movement is to lead us the future must decide, but the indications are that the present developments are only the beginnings of a movement of nearly universal extent and very profound significance (p. 118).

L'aménagement dans les villes d'espaces de jeu est considéré comme une obligation :

There has also come a sense of obligation which has led to the giving of a number of small tracts of land within the city for playgrounds and small parks for breathing spaces, and of gifts outside the city for the extension of our driveways (p. 86).

Enfin, la même préoccupation a eu des conséquences les plus diverses : tracé des plans des villes en vue de l'installation de « play grounds » (p. 75) ; enseignement universitaire spécial pour préparer à la direction de ces établissements (p. 218) ; introduction de cours spéciaux dans les écoles normales dans le but de former les membres du personnel enseignant à la direction des jeux (p. 113) ; création de « play ground associations » (p. 88), etc. Il s'agit bien, comme je le disais, de l'organisation de tout un ensemble social coordonné.

Les effets sociaux du développement du jeu et de la récréation ne sont pas moins intéressants à considérer. Plusieurs observateurs rapportent des faits qui établissent de façon très caractéristique les répercussions des « play grounds » sur la formation sociale. Voici d'abord des considérations et un exemple relatifs au développement de la conscience de groupe :

In the games of the street every boy is for himself. Victory belongs to the shrewd, the crafty, the strong. Team games of the playground require the submission of the individual will to the welfare of the team. Rigid rules inculcate fair play. A boy has the option of obeying the rules or not playing at all. New standards are set up ; standards of self-control, of helping the other fellow, of fighting shoulder to shoulder for the honor of the team, of defeat preferable to unfair victory. These standards when translated

into the language of political life we call Self-government, Respect for the Law, Social Service and Good Citizenship.

On any saturday afternoon, a few years ago, the streets of the West Side of Chicago were a battle ground for rough and tumble fights between Italian and Slav boys National characteristics and international misunderstandings were fertile cause for combat. In any case a fight was the cheapest and most convenient excitement the locality afforded. A playground and recreation centre was established. Now on any Saturday afternoon long lines of Italians and Slavs, as well as Hungarians, Scandinavians, Irish and Germans, may be seen at the door of the swimming pool, awaiting their turn-with the peace preserved. On one basket-ball team a German, a Jew, a Pole and an Irishman are playing side by side for the honor of the team. Here play has becom a deep, wholesome Americanizing force.

«Fighting an athletic battle, » said the head director of the playground, «for the glory and honor of one's neighborhood, as a member of an organized team composed of one's neighbors, is a long step in advance of fighting for oneself against every one else in the neighborhood » (pp. 156-157).

D'autres effets apparaissent dans la conservation des liens familiaux et la formation de l'esprit public :

The family may enjoy the centers as a whole ; and this bond, where there is so much individualism in the American family, is a very important thing. Healthy, normal social intercourse is promoted, and this, again, is a matter of consequence in an American community, where, with mixture of nationalities and constant change of residence, there are often few opportunities for old-fashioned neighborliness or for social traditions to take root. Most important where the children are concerned is the fact that in playtime rather than in working hours is character formed; and here on the playground fair play must be constantly practiced, self-control constantly maintained. This is the very essence of democracy. For to know how to associate, how to cooperate with one's fellows is the foundation of our national form of government (p. 219).

On insiste spécialement sur l'utilité des « recreation facilities » au point de vue du rapprochement entre les races diverses auxquelles appartenaient les individus récemment immigrés :

An encouraging beginning has been made in American cities through the plays festivals, where a large number of spectators enjoy the dances and folk songs of an ethnically mixed crowd of children and grown-ups. For many years the citizens of the different countries have celebrated their national holidays — the French, their 14th of July ; the Norwegians, their day of independence from Sweden, the 17th of May ; the Swedes, the old Germanic midsum-

mer festival; the Germans had their Turnerfest and Sängerfest; the Bohemians, their sokol, or turnings. The difference between the two kinds of celebrations, the play festival and the other, is that the latter are celebrated by one nationality exclusively. The performers and spectators belong to the same group, the rest of the community not being excluded and not desired, while the play festival interests large differentiated groups, in fact, the whole population. By the very fact that the cooperation of their parents and kin is sought, that they appear in public, that afterward they see their pictures in the English papers and read a glowing account of the event, their whole attitude is changed. When they can say, « My mother danced the Tarantella », or « Father, the czardas », or « Our Norwegian Choral Society was encored twice », much is gained for the child, the parents, and for the country (p. 144).

Et ailleurs :

The spirit which the Playground Association has sought to foster among all who participate is one of co-operation through each nationality and period of life, from childhod to maturity, contributing what it can to the richness of American play. The day is prophetic of the social spirit that will one day permeate the commingled nationalities and classes, which, in the modern industrial city, now crowd and jostle each other. We have only begun to appreciate what provision for public recreation may contribute to the greater happiness of our community life (p. 105).

Les mêmes effets sont étendus aux rapports entre noirs et blancs :

On a recent visit to a playground which assembles many nationalities, including blacks and whites, I was told by the policeman who has been on that beat since the gound opened, that it was all hopeless; that there never would be any good come out of it; that « they fight and pester as much as they did in the beginning ». I then turned to the manager of the playground, a young man of considerable understanding, who testified with gread enthusiasm that he saw an evolution not only in individuals, but in the actions of the group as a whole, which made it all worth while (p. 131).

D'autre part, on a constaté que précisément le clivage des races, auquel le jeu en commun remédie, est un obstacle à certaines œuvres publiques de récréation collective :

Play for any high development always requires good *camaraderie* and leadership. The American city, which has mixed up Jews and Greeks and Italians and Slavs in a single community, has worked strongly against the development of that sense of trust and affection which is essential to highly organized and frequent play. There has been no community feeling, and any high degree of social leadership among children has been impossible (p. 121).

De là, la nécessité reconnue de divers côtés de charger un « play leader » de la conduite des jeux :

Cities now feel that the one essential for a playground is a play leader. Actual experiences in cities like Pawtucket, Toledo and Duluth have clearly demonstrated this fact. Without such a leader, a playground having most costly equipment may be a positive menace to the neighborhood. With the right leader, the smallest space may be made a chidren's paradise (p. 116).

Le « play leader » est en état de juger mieux que quiconque des défauts « sociaux » des enfants et de chercher le remède (pp. 131 et 133). C'est un point sur lequel l'un des collaborateurs insiste en ces termes :

It is not enough for us merely to defend the children from physical or moral dangers; the time is long past when a playground should be considered in this negative fashion. By carefully directed and organized play, we can build character, develop individuality and give a sound education in social ethics, which will counteract the spirit of the street better than any other agency we could devise.

Under proper leadership, competitive games and « stunts» will arouse the ambition of the in lolent and encourage the timid, constructive play will awaken te desire to make things and arouse the instinct of workmanship ; dramatic play will appeal to the imagination ; and team play will give the bolder spirits a chance while it restrains, by the democratic rules of the game, any bullying or arbitrary government (pp. 162 163).

Dans certains cas, les effets des jeux sur la formation sociale des enfants ont été accentués de la façon que voici :

An interesting development of this center (Echo Park Play Ground, Los Angelos) is the Playground Republic, to which most of the children and young people, who are regular visitors, belong, although membership is not compulsory. The members elect their own president, judge, police and other officers, enact rules and haves general charge of their enforcement. However, very little discipline is required on a well-supervised playground (p. 112).

G. De Leener.

La Genèse du Zéro.

SAGERET, J.

Revue des Idées, 15 mai 1910, pp. 320-341.

L'histoire des sciences et spécialement l'histoire des mathématiques offre des chapitres particulièrement intéressants pour la philosophie du progrès social; c'est un de ces chapitres que SAGERET a voulu écrire, en esquissant les vicissitudes qu'a traversées la pensée humaine avant d'en arriver, dans l'écriture numérale, à la notation actuelle du zéro.

Comme dans la suite de ces vicissitudes, les Romains et surtout les Grecs ont joué un rôle important, je puis, sans être mathématicien, m'attarder quelque peu au travail de SAGERET.

Le calcul des quatre opérations fondamentales de l'arithmétique, basé sur la valeur de position de neuf chiffres toujours les mêmes et sur l'existence du zéro, nous paraît aujourd'hui tellement simple et naturel que nous oublions de songer à la grande dépense d'efforts à laquelle ont dû se livrer les peuples les plus civilisés, tels les Grecs et les Romains, par le fait même qu'ils ne connaissaient pas les principes élémentaires qui régissent notre arithmétique; grâce à la transmission, par les Arabes, du système du zéro et des neuf chiffres à valeur relative, on a pu, dans l'Europe occidentale, depuis le XIIIe siècle, réaliser une formidable économie de la pensée; c'est le cas de dire que la technique scientifique est un élément primordial du progrès : je me suis laissé dire que M. BRILLOUIN, le célèbre professeur de physique mathématique au Collège de France, avoue ne pouvoir suivre qu'avec difficulté les travaux de ses devanciers anciens.

L'article de SAGERET touche de près ou de loin à toutes les questions relatives à l'histoire des moyens de calcul (sa source principale est : CANTOR, *Vorlesungen über die Geschichte der Mathematik*, 2e édit., Leipzig, Teubner, 1898-1903); dans cette histoire, les moyens mécaniques précèdent les moyens symboliques (chiffres actuels) et parmi les moyens mécaniques les plus universellement répandus est la table à calcul, l'abaque gréco-romain, le souan-pan des Chinois et des Japonais.

Le mot « calcul » vient du latin *calculus* qui signifie caillou : c'est un des arguments en faveur de la théorie généralement admise que, lors du stade primitif, on comptait par cailloux; d'autre part, la représentation de l'unité par la barre du doigt, celle du cinq romain par le signe V (main ouverte) et celle du dix par le signe X (deux mains ouvertes) militent en faveur de l'origine digitale du système décimal, qui est et a été celui de la plupart des peuples de l'humanité; le comptage par groupes de dix cailloux est résulté de ces deux processus, comptage qui, perfectionné, a abouti à l'abaque et au souan-pan.

Sous sa forme la plus simple, celui-ci est, en effet, une table à rainures parallèles, chacune des rainures contenant dix cailloux ou boules, les boules de la première rainure représentant des unités, celles de la seconde rainure, des dizaines, celles de la troisième rainure, des centaines, celles de la quatrième rainure des milliers et ainsi de suite; les dix boules de la première rainure valent une boule de la seconde rainure, les dix boules de la seconde rainure valent une boule de la troisième rainure, etc.; par un habile maniement des boules, on parvient à faire mécaniquement les quatre opérations fondamentales, surtout l'addition et la soustraction; on se servait, d'ailleurs, comme auxiliaire, d'une table de multiplication analogue à celle qu'on emploie encore aujourd'hui dans l'enseignement primaire (pour plus de détails, voir les articles « abacus » et « arithmetica » dans le *Dictionn. des Ant. grecques et rom.* de Darembert, Saglio et Pottier, et surtout dans la *Real-Encyclopädie der Altertumswissenschaft* de Pauly-Wissowa).

D'après l'état actuel de nos connaissances, l'arithmétique des neuf chiffres symboliques constitue une trouvaille des Hindous, trouvaille transmise aux Arabes orientaux, puis aux Arabes occidentaux, puis aux Maures d'Espagne, qui l'ont propagée en Europe sous le nom d'algorithme (calcul sur le papier); le changement cependant ne se fit pas sans difficultés : un édit promulgué à Florence en 1299 interdisait aux banquiers le remplacement de la table des argentiers par l'emploi des chiffres arabes, et en 1348 les autorités de l'Université de Padoue décidèrent qu'une liste serait tenue pour la vente des livres avec les prix marqués *non per cifras, sed per litteras claras !*

Dans un ouvrage de Bhaskara, mathématicien hindou, né en 1114, nous trouvons déjà un exposé complet et métho-

dique du système de numération décimale symbolique et des règles actuellement en usage pour l'addition, la soustraction, la multiplication, la division, etc. A la même époque, les mathématiciens d'Europe se livraient encore aux calculs les plus compliqués basés sur la science gréco-romaine : il faut voir les patientes recherches des savants d'Alexandrie et de Byzance, surtout pour le calcul des fractions, basé sur un système sexagésimal emprunté aux Chaldéens, alors que le comptage ordinaire se faisait d'après le système décimal !

Comment les Hindous sont-ils, les premiers, arrivés à une numération décimale, dans laquelle on se contente de neuf chiffres et d'un signe pour le néant, ces neuf chiffres étant symboliquement représentés par des lettres ?

Les Arabes et les Hindous paraissent n'avoir fait que peu d'usage de l'abaque, si même ils l'ont connu, et par suite, ils doivent avoir trouvé les méthodes de calcul des Grecs et des Romains extrêmement laborieuses ; telle est l'opinion de A. W. Rouse Ball dans son *Histoire des mathématiques* (trad. Freund, vol. I, p. 164).

Sageret, au contraire, estime que le système des Hindous est sorti de l'emploi d'un abaque spécial, où les rainures seraient remplacées par des colonnes :

Imaginons, dit-il, que l'on reporte sur le papier le nombre 30729, tel qu'il est exprimé sur un abaque hellénique, où les cailloux seraient placés entre des lignes, par colonnes; ce nombre sera représenté comme suit :

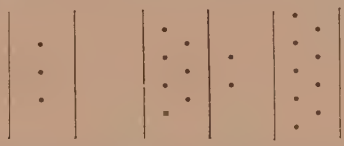

Ce symbolisme est clair, d'une bonne valeur mathématique, mais évidemment pénible en raison du grand nombre des points; un artifice bien simple, et qui fut probablement le trait de génie des Hindous, permet d'abréger ; nous avons, je le suppose, une écriture numérale alphabétique... ; au lieu de tracer les points l'un après l'autre, nous écrivons combien il y en a dans chaque colonne; nous l'écrivons en nous servant, par exemple, de notre alphabet numérique ; dès lors, le nombre 30729 devient | *c* | | *g* | *b* | *i* | ; les calculs se feront sur le papier, en figurant les lignes de l'abaque hellénique entre lesquelles on dispose les unités, dizaines, centaines, etc. des divers nombres soumis aux opérations, comme nous venons de l'indiquer pour 30729 ; on forme ainsi ce que que MM. Woepcke et Leon Rodet appellent un *tableau à colonnes ;*

la disposition des opérations, telles que addition, soustraction et multiplication devient la disposition moderne, sauf le tracé des colonnes dont on a fini par se dispenser (p. 330).

Nous n'avons pas à examiner ici jusqu'à quel point nos chiffres actuels proviennent de lettres hindoues, bactriannes ou arabes; il nous suffit de savoir que ce sont des lettres, transformées par un long usage.

Il va de soi qu'une fois arrivé au processus | *c* | | *g* | *b* | *i* |, on a rapidement abouti, pour écrire le nombre 30729, au processus *c* | | *g b i*, dans lequel l'espace vide entre deux colonnes marque la place du zéro actuel. En me figurant non pas précisément un tableau à colonnes, mais un tableau à casiers | *c* | | *g* | *b* | *i* |, j'arrive au processus *c* □ *g b i*, qui aura bien vite dégénéré dans l'écriture en ce dernier graphisme *c O g b i*. Si mon hypothèse est plausible, le signe du zéro peut avoir été trouvé dans l'Inde même.

Sageret, qui veut prouver par la genèse du zéro, que le progrès n'est pas une évolution rectiligne, mais plutôt un imbroglio où le hasard joue un rôle important, attribue aux Grecs le premier emploi du signe O; ceux-ci en effet, dans leur numération antérieure aux savants d'Alexandrie (numération qui a continué à être employée dans les documents épigraphiques), représentaient leurs nombres typiques par la première lettre du mot qui les désigne (Π = 5, cf. Πέντε, Δ = 10, cf. Δέκα, etc.) et figuraient donc le néant par la lettre O, cf. Οὐδέν (= rien); ce signe O était employé chez eux, non pas, chose curieuse, dans leur calcul des nombres entiers à base décimale, mais dans leur calcul des fractions, calcul compliqué à base sexagésimale ; cette base sexagésimale elle-même avait été empruntée aux spéculations astronomiques des Chaldéens, dans lesquelles il y avait un signe désignant le néant; le signe chaldéen < désignant le néant aurait été remplacé chez les Grecs par le signe O, puis cet O grec aurait passé dans le système décimal symbolique des Hindous, où jusque là le vide était représenté par le signe | | (voir ci-dessus); ainsi l'omicron grec serait devenu le symbole du néant chez les Hindous, puis le zéro (= vide) des Arabes et de l'Europe occidentale, pour retourner enfin dans son pays d'origine revêtu d'une importance considérable.

Même si cette évolution ne répond pas à la réalité, le travail de Sageret n'en constitue pas moins un bel essai prouvant que le « progrès suit des voies inattendues et qu'il ne doit pas chercher la plus grande amélioration possible dans une seule

direction déterminée, sous peine le plus souvent de rester buté à jamais » (pp. 339-340).

Comment se fait-il que les Grecs d'Alexandrie qui ont fait des merveilles de calcul, n'ont pas trouvé le simple système indo-arabe? Avant eux, je l'ai dit, les Grecs comptaient généralement au moyen des signes numéraux courants dans l'épigraphie hellénique, ainsi : 21627 = MMX $\overline{\Gamma^{H}}$ HΔΔTΠ (M = 10'000, cf. Μύριοι, X — 1000, cf. Χίλιοι, H = 100, cf. ἑκατόν, où l'aspiration initiale est rendue par H, Δ = 10, cf. Δέκα, Π ou T = 5, cf. Πέντε, $\overline{\Gamma^{H}}$ = 500); c'était un symbolisme qui pouvait se passer de la valeur de position et du zéro et qui, chose capitale, ne pouvait être perfectionné que dans la voie de l'abréviation. C'est ce qui arriva : les savants d'Alexandrie (IIIe siècle avant J.-C.) élaborèrent une numération qui pénétra assez vite dans l'usage et dans laquelle les nombres de 1 à 9 étaient représentés par les neuf premières lettres de l'alphabet, les dizaines de 10 à 90 par les neuf lettres suivantes, les centaines de 100 à 900 par les neuf lettres à la suite; pour arriver au total nécessaire de 27 lettres, on intercala dans l'alphabet numéral trois signes nouveaux, qui, en réalité, étaient aussi des lettres tombées en désuétude; un système d'indices était appliqué aux mêmes lettres de l'alphabet pour compter jusque 100'000'000.

Nulle écriture numérale, dit Sageret à juste titre, ne peut être plus concise que celle-là; jamais elle n'emploie plus de signes que la nôtre dans l'expression d'un nombre, exemple βυλα' = 2431, σλδ' = 234; et souvent elle en emploie moins : σ' = 200, τ' = 300, υ' = 400; elle dut apparaître tout de suite bien préférable à l'écriture hérodienne qui, de fait, fut réduite au rôle purement décoratif, rempli aujourd'hui par les chiffres romains (pp. 233-234).

Mais, d'un autre côté, cette abréviation à l'excès, barra à jamais le chemin au vrai perfectionnement et à la vraie simplification de la numération écrite : ainsi le progrès dirigé en un seul sens peut être une entrave très préjudiciable; le caractère stationnaire de l'arithmétique grecque est dû en partie à la malencontreuse adoption du système alexandrin, comme l'écrit A. W. Rouse Ball, (*ouv. cit.*, p. 137); le progrès suprême de l'abréviation chez les Grecs aboutissait à l'antipode de notre système actuel, comme dit Sageret (p. 334).

L'auteur de l'article voudrait que nous tirions de son histoire du zéro encore une autre leçon. Alors que généralement, on suppose que le signe chinois désignant le zéro vient des Indes, Sageret estime qu'il est autochtone et il essaye de

le montrer; d'autre part, il prouve que les Mayas, peuple de l'Amérique centrale dont la civilisation fut anéantie par la conquête espagnole, ont su trouver un zéro par leurs propres moyens; ajoutant l'Inde à la Chine et à l'Amérique centrale, nous arrivons à la conclusion importante qu'une même invention a été faite indépendamment au moins en trois points différents du globe; il en résulte cette leçon, que c'est un préjugé très ancien et encore très répandu de vouloir qu'une invention estimée géniale de l'esprit humain ait toujours un berceau unique (p. 328).

Si je puis difficilement contrôler les déductions de Sageret au sujet d'un symbole du néant chez les Chinois et les Mayas, du moins puis-je me rallier entièrement à sa manière de voir relative au berceau non nécessairement unique des inventions géniales de l'esprit humain. Le préjugé que Sageret signale a longtemps troublé et trouble encore, non seulement l'histoire de la numération écrite, mais celle de l'écriture en général, cette invention géniale entre toutes. Que de mémoires consacrés aux rapports de provenance des écritures égyptienne, babylonienne et chinoise! Que d'écrits sur la priorité de l'une d'elles dans l'évolution de l'écriture! Le problème est tranché dans le vif par un connaisseur excellent des vieilles civilisations. Eduard Meyer montre que, dans l'état actuel de nos connaissances, la vraie écriture, celle qui rend la parole humaine, a été trouvée, indépendamment et vers la même époque, en trois pays, à savoir l'Égypte, la Babylonie et la Chine :

Der letzte und entscheidende Schritt besteht darin, dass man die einzelnen Symbole ohne jede Rücksicht auf ein Gesamtbild aneinander reiht, um dadurch die menschliche Rede in ihrem Wortlaut wiederzugeben : damit sind sie zu wirklichen Schriftzeichen geworden. Dieser Schritt is, soweit unsere Kenntniss reicht, abgesehen von den Ansätzen der Mexikaner, auf Erden dreimal geschehen, in Aegypten, in Babylonien und in China. Zwischen China und den beiden westlichen Gebieten ist ein historischer Zusammenhang undenkbar, wenn auch die über alle Realitäten des geschichtlichen Lebens sich unbedenklich hinwegsetzende Phantasie von Träumern mehrfach Vermittlungsversuche aufgestellt hat und voraussichtlich immer von neuem wiederholen wird. Aber auch zwischen Aegypten und Babylonien is ein Zusammenhang der Schrift nicht erwiesen; vielmehr haben sich die scheinbaren Uebereinstimmungen bisher durchweg entweder als neckische Zufälle erwiesen, oder es sind Wirkungen des aller Schriftbildung zu Grunde liegenden Prinzips, die für einen geschichtlichen

Zusammenhang nichts beweisen können. (*Geschichte des Altertums*, 2te Aufl., *Einleitung*, pp. 213-214).

L'origine indépendante d'une même invention n'exclut évidemment pas les inter-influences postérieures, et c'est à ce domaine important des inter-influences et de l'imbroglio du progrès humain qu'appartient le petit travail intéressant de Sageret.

Revenant à l'histoire des mathématiques, je dirai qu'il est très intéressant de voir comment, à partir du XIIIe siècle et de l'adoption de la numération indo-arabe, l'Europe s'est mise patiemment à se refaire une arithmétique plus rationnelle. Ce renouveau dans la pensée mathématique s'étudie sans trop de difficulté et apparaît d'une manière frappante dans l'ouvrage capital de D. E. Smith : *Rara Arithmetica, a catalogue of the Arithmetics written before the year 1601.* Cet ouvrage, richement illustré, où nous assistons en quelque sorte à la naissance d'une science qui a joué depuis lors un rôle si considérable, est de grande valeur non seulement pour ceux qui étudient l'histoire des mathématiques, mais aussi pour tous ceux qui s'intéressent aux origines de notre civilisation moderne.

J. De Decker.

Indian Land Tenure.

Bussell, F. W.

The Economic Review, vol. XX, nº 2, pp. 173-191.

L'étude du Rév. Bussell relève plus de l'économie politique que de la sociologie pure et il me semble qu'à certains égards, certains de ses éléments pourraient être contestés. Cependant, elle comporte des observations d'ordre sociologique du plus haut intérêt et qui méritent d'être retenues.

Ce qui frappe, c'est le caractère essentiel, sous-jacent à toutes les transformations subies pendant la période historique, qui caractérise l'Inde toute entière et que l'auteur met fort bien en lumière. Ce caractère est déterminé par l'organisation du village indien, véritable unité dans laquelle on reconnaît une organisation primitive que des systèmes divers sont venus recouvrir sans la faire disparaître.

Le territoire exploité par le village ou cultivé par lui se lie à l'entité sociale qu'il représente. La population de la communauté villageoise en est l'occupant de temps immémorial et, lorsque ce n'est pas le cas, une fiction politique la naturalise comme telle. Ce territoire forme une propriété d'un caractère particulier. Les terres en friche et les pâtures sont communes; mais, dès les anciens temps, il y a eu des droits individuels et privés s'exerçant sur la terre cultivée, du fait même de la culture. Cependant, on pourrait peut-être voir la trace d'une ancienne communauté dans ce fait que le village intervient si l'un de ses membres, par paresse ou pour toute autre cause, menace de laisser envahir par la jungle la parcelle de terre qui lui appartient en propre. Si toutes les institutions du village ne sont pas communistes, au moins voit-on ici une réaction sociale se faire jour lorsqu'un de ses membres laisse péricliter ses cultures. Pour qui connaît la rapidité de l'envahissement des terres par la jungle, dans l'Inde, il ne peut y avoir d'hésitation à reconnaître dans ce fait un acte de défense de la communauté qui, toute entière, est menacée dans la subsistance qu'elle s'est assurée. Le chef du village est librement élu. Il représente la semi-autonomie de celui-ci auprès du gouvernement central et aussi, ce gou-

vernement auprès de son propre village. Ce poste a tendu, par une sorte de consentement tacite, à devenir héréditaire. En réalité les communautés villageoises sont gouvernées par un conseil d'anciens.

Cette constitution dans laquelle on peut reconnaître nombre de traits primitifs s'est maintenue vis-à-vis des divers systèmes de gouvernements qui se sont succédés dans l'Inde. Les communautés villageoises ont payé à ces gouvernements ou à leurs représentants des impôts qui n'ont jamais pris d'autre forme que celle d'un tribut offert à un pouvoir protecteur, et l'auteur insiste sur ce fait qu'on ne peut pas le confondre avec une rente qui serait payée par une communauté foncière au propriétaire du sol. *L'idée que l'État peut être le propriétaire du sol n'entre pas dans la mentalité hindoue :* elle n'a nullement été entamée à cet égard par les diverses fictions politiques au moyen desquelles se sont réalisés le gouvernement de la péninsule et la rentrée des impôts.

L'Empire Mogol, qui s'est le plus rapproché du type idéal d'un gouvernement fortement centralisé et qui a appliqué des méthodes d'administration homogène n'a pu, même dans sa décadence, laisser à des officiers ou à des hauts fonctionnaires les éléments qui, à travers les désordres d'une époque troublée, auraient pu les conduire à se transformer en seigneurs féodaux. Même aujourd'hui, le gouvernement britannique, traitant avec des *Zemindars* interposés entre les communautés villageoises et lui, ne fait que soutenir une fiction politique n'entamant en rien les conditions réelles.

Il y a enfin à retenir ce fait, mis en évidence par l'auteur que personne, dans l'Inde, ne « se pense » en dehors de sa famille, de ses ancêtres et de ses descendants, dans sa routine de caste au sein de laquelle, une fois acceptées des obligations qui ne lui pèsent pas, l'homme jouit d'une grande part de liberté individuelle. Cette observation est à rapprocher de celle que communiquait Waxweiler dans une réunion de l'Institut (*Syllabus* du 27 avril 1907) : à propos de l'ouvrage de D. Kidd, *Savage Childhoud*, il montrait que chez les Cafres, c'est la conscience sociale du clan qui limite la représentation de leur existence (*Confusion of the Self with the clan*).

On voit combien l'histoire politique peut parfois ignorer la constitution réelle d'une société. L'unité sous-jacente de la communauté villageoise se maintient ici à travers une longue histoire, coupée de transformations nombreuses; elle prête par son caractère de permanence, un aspect particulier à

l'organisation sociale qui se trouve constituée sur cette base : les systèmes gouvernementaux ne sont que des constructions superposées et fragiles par lesquels elle ne se trouve pas exprimée. Jointe à l'organisation du système des castes dont il a été question dans un article récent (*Archives*, n° **41**, *Bulletin* de mars), elle doit former, à mon avis, la base de toute compréhension objective du système politique de l'Inde.

R. Petrucci.

Les anciennes démocraties des Pays-Bas.

PIRENNE, H.

Un volume, *Bibliothèque de Philosophie scientifique*, Paris, Flammarion, 1910. — 304 pages, 3.50 francs.

PIRENNE, HENRI. Né en 1862. Fit ses études aux Universités de Liége, Paris, Leipzig et Berlin. Chargé de cours à Liége en 1884, professeur ordinaire d'histoire à Gand en 1886. Membre de l'Académie Royale depuis 1898. Principales publications : *La Rijmekronijk van Vlaenderen et ses sources* (1888); *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen-âge* (1899); *Bibliographie de l'histoire de Belgique* (1893, 2e édit. 1902); *La Hanse flamande de Londres* (1899); *Le soulèvement de la Flandre maritime* (1900); *Histoire de Belgique* I-II-III (1902 et ss.); *La nation belge* (3e édit. 1900); *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière de Flandre* (avec ESPINAS, t. I en 1909). Collaboration : *Revue historique, Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Vierheljahrsschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, etc.

Je regrette vraiment, devant un tel livre, que ces *Archives* ne comportent pas de compte rendu ni d'appréciation critique ; je voudrais pouvoir évoquer le vivant déroulement de dix siècles, où seuls les traits dominants des hommes et des choses sont retenus, où les influences profondes et les causes générales sont si nettement dégagées que les faits en acquièrent comme une logique propre, toute simple et toute évidente. D'autres jugeront à ce point de vue le nouvel ouvrage de H. PIRENNE et diront la véritable impression d'art qu'il laissera en eux.

Je dois m'imposer une autre tâche.

Voici une reconstitution historique dans laquelle incessamment l'auteur s'attache, comme en témoignent ces deux passages pris au hasard, à faire ressortir les caractères communs d'événements divers en apparence :

Comme la féodalité, les constitutions urbaines sont le résultat d'une situation sociale indépendante des races, des langues et des frontières (p. 44).

Le régime urbain, en particulier, offre de part et d'autre un spectacle presque identique, et cette analogie de son évolution dans

des milieux pourtant si différents suffit à prouver que les transformations subies par lui répondent à des causes profondes et inhérentes aux tendances essentielles de la vie sociale (p. 289).

Dans ce récit d'un historien ainsi préoccupé de rattacher les faits à des vues synthétiques, on apprend notamment comment, au sein de groupements humains disséminés sur un vaste territoire, a spontanément surgi une organisation. Le phénomène appartient, dès lors, à la sociologie autant qu'à l'histoire et il est possible d'esquisser l'analyse de son mécanisme, en se plaçant d'ailleurs en dehors des controverses historiques que peuvent soulever certaines interprétations.

Le premier fait à expliquer est la formation de centres importants de population dans la région Belgique à l'époque du haut moyen-âge.

Les facteurs les plus variés intervinrent : le développement des services administratifs pour Tongres sous la domination romaine (p. 2) et pour Aix-la-Chapelle sous Charlemagne (pp. 3 et 4); la création de sièges ecclésiastiques pour Tournai avant l'invasion franque (p. 2) et pour Liége après celle des Normands (p. 7); les avantages géographiques, les endroits favorables au stationnement de barques, à l'hivernage ou aux relais des caravanes de marchands pour Valenciennes et Maestricht dès le IXe siècle (p. 4), et pour Bruges, Malines, Gand, Douai, Bruxelles, Ypres, etc. au Xe siècle (p. 15); le besoin de protection, qui poussa les seules autorités existant au moment des raids des Normands, c'est-à-dire les comtes territoriaux, à édifier des « enceintes de pierre destinées à servir de refuge à la population et à mettre à l'abri d'un coup de main soit une abbaye, soit une résidence princière, soit la cour centrale de quelque grand domaine » (p. 6).

J'ai à dessein groupé les faits en dehors de leur ordre chronologique et je ne veux pas savoir ici quelle fut la destinée de toutes ces agglomérations : les unes arrivèrent à maturité, les autres disparurent dans des tourmentes imprévues; tels centres, comme les *portus* des marchands, s'accolèrent à d'autres comme les *castra* des comtes, parce que « marqués par la nature, ils se rencontrèrent aux mêmes points » (p. 17); il n'importe; ce sont là les contingences de l'histoire. Les circonstances générales seules intéressent notre analyse : elles montrent que l'agrégation des individus s'est produite *sous des actions multiples, d'ailleurs toutes semblables à celles qui agissent sous nos yeux dans les pays neufs ou dans les colonies.*

Je vais montrer à présent comment, une fois établie, cette agglomération créa une *situation de fait, un milieu,* d'où résultèrent automatiquement des adaptations diverses, sur lesquelles des individus attentifs devaient exercer plus tard leur activité mentale et construire des systèmes d'organisation.

Notons, par exemple, ces adaptations juridiques, s'enchaînant l'une l'autre comme mues par un ressort, sous la pression des conditions de fait que crée la population; il s'agit du *portus* des marchands :

Dès l'origine, sa population apparaît comme une population d'hommes libres. Formée d'immigrants venus de toutes parts, ayant abandonné leurs familles et les domaines sur lesquels ils avaient vécu jusqu'alors, elle constitue un groupement d'inconnus, une foule anonyme, au milieu de laquelle il est impossible de reconnaître le *status* primitif de chacun de ses membres. Sans doute, puisqu'ils viennent de la campagne et que la servitude est alors la condition habituelle de la classe rurale, beaucoup d'entre eux sont fils de serfs. Mais comment le savoir s'ils ne le dévoilent eux-mêmes? Il peut bien arriver, et il arrive, qu'un propriétaire des environs, passant par l'agglomération marchande, y découvre un de ses hommes et le réclame. Mais de tels incidents sont rares. Car l'étranger, l'homme du dehors, n'a point d'état civil, et, n'en ayant point, il est traité comme un homme libre, puisque la servitude ne se présume pas. En somme, les premiers habitants des villes naissantes n'eurent point à revendiquer la liberté. Elle leur vint d'elle-même et tout simplement, en vertu des circonstances sociales de l'époque. Ce n'est qu'à la longue, et beaucoup plus tard, qu'elle constituera pour eux un droit. Elle a commencé par n'être qu'un fait (pp. 18-19).

Jeunes et célibataires pour la plupart, les immigrants des *portus* furent forcés de prendre leurs femmes dans les campagnes voisines ou dans le « château ». Mais à la campagne et dans le château, la servitude est la condition normale du peuple. Ce sont donc des serves que forcément les hommes du *portus* vont épouser. Et qu'arrivera-t-il si, leur appliquant le droit traditionnel dans toute sa rigueur, le maître de leurs compagnes réclame les enfants qu'elles auront mis au monde? Sans doute, jusqu'alors personne n'a protesté contre la coutume qui partage la descendance de deux non-libres entre leurs seigneurs respectifs. Si exorbitante qu'elle paraisse, elle était en réalité très naturelle. Les serfs d'un domaine épousaient les serves du domaine voisin, et le partage des enfants ne consistait, en somme, que dans le partage de leur travail et laissait subsister la famille. Mais, ce qui avait été admissible dans le milieu rural et servile, cessait de l'être dans le milieu urbain. Le paysan avait pu tolérer que la loi domaniale sous laquelle il vivait, atteignît aussi sa lignée. Pour le marchand, l'idée même d'une telle

ingérence devait paraître insupportable et monstrueuse. Sa femme, en l'épousant, devait devenir libre comme lui, ses enfants naître libres. La coutume, devant le groupe social nouveau qui surgissait au sein de la nation et auquel elle n'était point applicable, devait céder encore (pp. 24-25).

A la longue, et sous l'influence des causes dont nous avons parlé, la liberté des immigrants du *portus* s'est étendue aux vieux habitants du *castrum*. Le faubourg marchand n'a pas seulement absorbé le *bourg* militaire, il lui a aussi communiqué son état juridique (p. 52).

L'exemple des *castra* n'est pas moins significatif : il explique comment le simple fait de la construction des châteaux comtaux a fait apparaître cette condition préalable à toute organisation administrative : la sédentarité des fonctionnaires.

La civilisation purement agricole qui, après la chute de l'Empire romain, régna pendant de longs siècles dans l'Europe Occidentale, avait naturellement exercé son influence sur toutes les institutions. La sédentarité des fonctionnaires avait disparu avec les villes. Comme le roi lui-même, voyageant sans cesse entre ces diverses résidences, tous les fonctionnaires étaient itinérants. Il n'y avait pas de capitale au centre de l'Etat; il n'y avait pas de chefs-lieux dans ses circonscriptions (pp. 8-9).

Toute trace avait disparu de l'administration à forme municipale de l'époque romaine.

L'apparition des *castra*, au xe siècle, fit renaître quelque chose d'analogue. Les princes territoriaux qui avaient construit ces forteresses ne pouvaient manquer de les utiliser pour le gouvernement de leurs terres. Par elles réapparut, bien faiblement encore et bien incomplètement, ce principe de la sédentarité administrative, qui est inséparable de toute civilisation avancée. Bientôt les châteaux ne furent plus de simples lieux de refuge : le commandant de leur garnison, le châtelain, devint un fonctionnaire chargé de surveiller et de régir, au nom du prince, la région environnante. Dès la fin du xe siècle, en Flandre, on le voit pourvu d'attributions judiciaires et financières à côté de ses primitives attributions militaires.

Le château servit également à la réunion des échevins des alentours. De très bonne heure, on construit à leur usage, dans celui de Bruges, une maison scabinale. C'est encore au château que s'accumulent les produits des domaines possédés par le prince dans la région environnante et que les paysans acquittent les taxes en nature destinées à la subsistance de la garnison. Ils y viennent aussi à époques fixes pour assister aux « plaids généraux » et, en cas de besoin, pour réparer les murailles ou curer les fossés, corvées obligatoires imposées par l'autorité publique pour l'entretien d'un bâtiment public. Le château est de plus l'endroit de perception d'un tonlieu levé sur les chariots qui le traversent ou sur les

bateaux passant par la rivière qui baigne ses remparts. Enfin, on y établit un marché hebdomadaire, moyen de ravitaillement indispensable à sa population (pp. 9-10).

Retenons enfin cette remarque générale à propos des constitutions communales elles-mêmes :

Certes, les chartes municipales sont promulguées au nom du prince, mais il est trop facile de montrer qu'elles se bornent à ratifier une situation de fait existant avant elles ou à octroyer des institutions demandées par les habitants. En réalité, les constitutions municipales sont nées, dans les Pays-Bas, du libre jeu de la vie urbaine (p. 72).

En somme, comme le dit excellemment quelque part l'historien, qui emprunte ici le langage même du sociologiste :

Du simple fait de l'apparition de groupements marchands sous les murailles des châteaux va découler une longue série de conséquences sociales. Sous la pression de la nécessité s'élabore confusément tout un programme de réformes. Sans théorie préconçue, sans l'excitation du moindre idéalisme, des besoins nouveaux réclament leur satisfaction. Ils tendent à bouleverser tout le droit et toute l'administration de l'époque (p. 26).

J'insiste sur les mots : « sous la pression de la nécessité » : ils surprennent en pleine action le grand facteur de déclenchement de toute évolution sociale, je veux dire *l'obligation pour les individus de s'adapter aux faits tels que les agence l'enchevêtrement des activités humaines se déployant dans leur milieu naturel.*

C'est dans les périodes de réajustement, comme celle du Moyen-Age, que cette « pression de la nécessité » est la plus sensible; aussi la retrouve-t-on maintes fois signalée par l'historien, par exemple, lorsqu'il s'agit de l'extension de l'administration municipale :

A la Keure primitive, s'ajoutent bientôt des additions de toutes sortes rendues indispensables par les nécessités croissantes de l'activité municipale. Des règlements administratifs apparaissent, des mesures de tout genre s'imposent (p. 63).

Mais poursuivons notre analyse.

A mesure que se consolide l'organisation naissante, les répercussions de toutes les adaptations lentement systématisées se multiplient sous l'action de la même « nécessité » contraignante. Voici une phase de l'évolution du droit civil :

Comment le groupe marchand pourrait-il se maintenir et se développer sous l'empire des coutumes formalistes qui ont suffi jusqu'alors à une population toute rurale? A la procédure naïve et compliquée, aux modes antiques du gage, du prêt, de la saisie, se substitue un droit plus simple et plus rapide (p. 23).

Sur le fond de la vieille coutume primitive, germe une coutume nouvelle adaptée aux besoins qu'impose la vie commerciale et industrielle. Tout ce droit, d'ailleurs, nous échappe pour la plus grande partie car, créé par les besoins de la pratique journalière, il grandit en dehors et à côté des charges concédées aux villes par les princes. De plus, il se modifie rapidement sous l'influence du milieu si actif dans lequel il naît et dont il doit suivre les mouvements variés. C'est un droit « journalier », pour employer l'expression des textes. Non écrit jusque vers le milieu du XIIIe siècle, il commence à s'inscrire, à partir de cette date, dans les « bans » ou les *vorboden* des échevins (p. 51).

... Le changement du droit entraîne un changement correspondant de l'organisation judiciaire. Il est évident que les antiques échevinages carolingiens, recrutés dans le plat-pays et s'assemblant périodiquement entre les murailles des châteaux ne peuvent plus servir d'organes à la coutume des *portus*. Il faudra donc créer pour ceux-ci une cour de justice spéciale, dont les membres seront nécessairement choisis parmi leurs habitants (p. 24).

Des retentissements analogues s'observent dans le domaine du droit pénal (pp. 22-23 et 50-51). Les uns et les autres constituent un exemple probant de la spontanéité de formation du droit dans des groupes humains sédentaires (voir *Archives*, n° **67**, *Bulletin* d'avril). Encore une fois, le problème n'est pas ici de savoir ce que le droit nouveau a emprunté au droit ancien, ni de rappeler à la faveur de quelles circonstances exceptionnelles ce droit nouveau a pu se développer (pp. 26-27); ces éléments varient selon les circonstances de la pénétration des deux régimes sociaux. Le fait fondamental subsiste — à savoir que dans les agglomérations urbaines du moyen âge, *la forme la plus stable de l'organisation, la forme juridique, a été élaborée sous la pression du milieu par les individus intéressés à sa constitution.*

Ces faits me paraissent bien vérifier ce que je disais dans l' « Avant-Propos » de ces *Archives*, (*Bulletin* de janvier, pp. v-vi) :

« C'est dans le fonds des usages, c'est-à-dire des habitudes « communes, des conditions d'existence recouvertes de la « gangue sociale et sans cesse alimentées par les inévitables « adaptations au milieu, physique ou social, que l'excogitation « puise les aliments de sa fonction. Avant tout, les hommes « doivent s'adapter : c'est le fait initial, déclencheur de tout « le mécanisme. L'adaptation devient, ou non, une habitude; « l'habitude devient, ou non, un usage, et ainsi de suite. Une « sélection permanente s'opère par le simple jeu des expé- « riences de la vie.

« Ainsi, tout se passe comme si l'excogitation construisait « un véritable édifice d'organisation sociale, fait d'innom- « brables impératifs, arrivés à des degrés divers de consoli- « dation et intriqués les uns dans les autres, suivant de « grandes lignes consolidées par la logique. »

Mais le récit historique apporte, dans d'autres domaines que celui du droit, des témoignages du mécanisme élémentaire « acte - habitude - usage - règle - institution » qui constitue, je pense, la trame même de toute l'organisation sociale. Que l'on observe, entre autres, le moment où a apparu, dans l'ordre économique, une source nouvelle de revenus, *sous l'action prédominante de ce fait initial : la concentration de la population sur une surface réduite :*

Avant la formation des agglomérations marchandes, la terre n'avait de valeur que comme objet de culture. Les maisons qu'elle portait n'étaient que des parties constituantes de l'organisme domanial. La demeure du paysan n'apparaissait que comme l'appendice du « manse », unité d'exploitation, et y était indissolublement attachée. Elle se transmettait avec lui par héritage, par vente, par donation. Mais dans la ville, où se concentre une population détachée du sol, un état de choses tout différent doit nécessairement se faire jour. Pour le bourgeois, vivant du commerce ou subsistant par l'existence d'un métier, la maison devient l'essentiel. Il n'a besoin que d'une habitation où s'abriter et où exercer sa profession. Pour lui, la maison n'est plus qu'un meuble indépendant de la terre. Ce qui était l'accessoire à l'origine est maintenant le principal, et du même coup, le terrain acquiert une destination nouvelle et un prix insoupçonné en se transformant en terrain à bâtir (*mansionaria terra*). Les propriétaires du sol ne manquèrent pas de tirer parti de la situation. Ils divisèrent leurs fonds en parcelles qu'ils cédèrent moyennant un cens aux immigrants des *portus*. Bien plus, ils eurent soin de fixer ce cens à un taux assez modique pour attirer les nouveaux venus. Les origines du peuplement nous échappent dans le détail par suite du manque de sources. Mais les documents postérieurs nous permettent d'en reconnaître les traits principaux. Que les villes naissantes se soient formées sur le domaine d'un prince, d'un monastère ou d'un baron, que la terre où vinrent se presser les maisons urbaines fût un sol vierge ou se composât de champs cultivés, partout ses détenteurs n'y virent plus qu'un *substratum* de construction. Ils ne cherchèrent pas à la retenir dans le cadre ancien de l'organisation domaniale. A la place des « manses » et des « cultures » sur lesquels avaient pesé jusqu'alors les corvées du labourage, les maisons des bourgeois s'alignèrent, entourées chacune d'un « pourpris », cour ou jardin légumier.

Et ces maisons apparurent tout de suite comme bien plus précieuses que la superficie. La faculté de les louer assurait à leurs

possesseurs des profits abondants et réguliers. Bientôt, à côté du cens foncier, établi une fois pour toutes sur chaque parcelle bâtie, de nouveaux cens, auxquels on donna le plus souvent le nom de rentes, portèrent sur la maison elle-même. Le crédit urbain trouva là sa plus ancienne application. La maison avait servi tout d'abord de gage répondant du paiement du cens foncier au propriétaire du fonds. Mais avec la prospérité croissante des villes et la diminution rapide de la valeur de l'argent qui en fut la conséquence, la valeur de la maison s'éleva tellement que la prestation du cens foncier ne fut plus qu'une redevance accessoire. Or, le droit du propriétaire ne s'étendait pas au delà de la revendication de ce cens primitif. Il fut donc loisible aux possesseurs de maisons de les grever de charges nouvelles. Voulaient-ils acquérir de l'argent liquide, ils vendaient une rente, c'est-à-dire s'engageaient au paiement annuel d'un intérêt hypothéqué sur leur maison. L'opération contraire ou achat de rente constituait de son côté, pour les marchands enrichis, le moyen le plus sûr de placer leurs bénéfices. Partout, la maison, source permanente de revenus et base essentielle du crédit, fit pour ainsi dire oublier le sol sur lequel elle reposait (pp. 55-58).

Même évolution en ce qui concerne le système politique : les immigrants des nouveaux centres urbains, placés, *par les faits*, en dehors des groupes existants, dans un pays où il n'existait pas d'organisation centralisée, et où chaque classe d'hommes, fonctionnaires, ecclésiastiques, nobles, paysans, avait sa propre organisation (p. 59), ne pouvaient manquer de se constituer un régime spécial et de revendiquer l'autonomie politique. C'est, encore et toujours, dans les réalités ambiantes qu'on en puisa les éléments : une institution existait, fortement enracinée dans la pratique administrative, l' « échevinage » : on la transposa dans l'ordre nouveau en l'adaptant aux besoins des *poorters*, comme s'appelèrent bientôt les habitants du *portus* devenu ville.

Nulle part, on le sait, l'institution de l'échevinage ne poussa de plus profondes racines qu'en Belgique. Elle survécut aux morcellements politiques du xe siècle. Dans toutes les principautés qui se constituèrent alors de la mer aux Ardennes, on la retrouve presque intacte Les princes la laissèrent subsister dans les échevinages des divers comtés qu'ils agglomérèrent sous leur pouvoir. En Flandre, par exemple, on constate dans la plupart des châtellenies l'existence d'un échevinage siégeant au *castrum*, qui s'élève au centre de la circonscription et étendant sa juridiction sur toute l'étendue de celle-ci. A l'origine, les immigrants des *portus* ressortirent donc à ce tribunal puisque, libres personnellement, ils se trouvaient placés par cela sous la même juridiction publique. Dès lors, quand le moment arriva de donner aux villes leurs magistrats spéciaux, rien ne fut plus naturel que de les gratifier d'un échevinage. La circons-

cription urbaine créée dans la circonscription territoriale reçut une organisation calquée sur celle de son aînée. Comme les échevins de la châtellenie, les échevins de la ville furent des juges populaires recrutés parmi les habitants. Ceux-ci comme ceux-là furent « semoncés » et présidés par l'officier du prince, c'est-à-dire par le châtelain. Il n'est pas jusqu'au nombre traditionnel de douze membres qui n'ait été conservé pour eux. Seulement, au lieu de juger suivant la vieille coutume, les échevins de la ville jugent suivant le droit nouveau des bourgeoisies; au lieu de s'assembler dans le *bourg*, ils s'assemblent dans le *faubourg* marchand, soit à la halle du marché, soit dans le cimetière de l'église paroissale. A côté d'eux, d'ailleurs, l'échevinage territorial continue à se réunir dans le *castrum* et à juger les hommes de la châtellenie. Il existe encore *dans* la ville mais non plus *pour* la ville. A Bruges, le *landhuis* du Franc s'élève encore à côté du *gemeentehuis* (hôtel de ville), rappelant le souvenir lointain du jour où la ville a reçu, analogue à l'ancien échevinage territorial, mais indépendant de lui, son échevinage local (pp. 60-62).

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, on assiste à ce même spectacle : *sur le fait primitif de l'agglomération d'hommes en des endroits déterminés, les individus ont édifié une série de systèmes sociaux, que le hasard des conditions du temps a laissé croître sans entraves, et qui, tout en s'assimilant certains éléments d'autres types d'organisation, se sont lentement intriqués les uns dans les autres, de façon à former, au commencement du XIIIe siècle, une solide ossature collective.*

En vérité, nous sommes en présence d'une véritable expérience de synergie sociale spontanée.

C'est ici que je voudrais me permettre une remarque.

Pour qui considère les faits sociaux — qu'ils appartiennent à l'histoire ou qu'ils résultent de l'observation contemporaine, dans des milieux civilisés ou dans des milieux primitifs — sous leur aspect propre, pour qui veut y découvrir le canevas toujours le même sur lequel les contingences de temps et de lieu brodent à leur gré, cette expérience-là n'a que la valeur d'une démonstration particulièrement élégante, dirait un mathématicien. On la retrouverait à toute autre époque, identique à elle-même dans ses traits fondamentaux, dès le moment où se trouveraient réunies les conditions appropriées à son déroulement. L'organisation urbaine du moyen âge est simplement devenue, sous la pression du milieu, ce qu'elle devait devenir et de la façon qu'il fallait.

Pourquoi, dès lors, la ramener avec insistance à l'action de causes spéciales, qui s'appelleraient « économiques et sociales »? (Voir « Avertissement », p. 72 et *passim*).

Que des « causes sociales » aient agi dans l'édification de l'organisation médiévale, il n'en peut assurément avoir été autrement, puisqu'il s'agit précisément d'un phénomène exclusivement « social ». Ce qualificatif ne possède aucune valeur explicative, — pas plus que si pour expliquer des faits relatifs au climat, on disait qu'ils sont dus à des causes « climatériques ».

Je ne veux voir dans l'emploi de ce cliché par des maîtres de l'histoire, qu'une réaction significative contre la conception traditionnelle de leur science. Objectivement, la formule des « causes sociales » n'a aucun sens déterminé, et par suite — car ceci n'est pas du tout une querelle de mots — elle n'a, comme je le disais, pas de portée explicative.

Il n'en est pas de même des « causes économiques » : celles-ci sont bien connues, et nous savons, par exemple, ce que cette phrase veut dire : « jamais autant qu'au moyen âge, les circonstances économiques n'ont agi plus activement et plus directement sur la civilisation » ? (P. 26 et *passim*, notamment aux passages reproduits plus haut pp. 44 et 55).

Or, trouve-t-on trace, dans l'analyse sociologique, d'ailleurs très imparfaite, que je viens de faire, de la persistance de telles influences ?

En quoi, jusqu'au point où nous sommes du récit de l'évolution urbaine médiévale, le facteur « économique » aurait-il exercé sa mystérieuse hégémonie ?

Serait-ce parce que les individus qui ont constitué la partie la plus active des agglomérations nouvelles exerçaient la profession de marchands ? Mais en eussent-ils exercé une autre que le processus d'élaboration organisatrice n'eût pas été différent. Les marchands ont été les agents, les supports des influences tenant aux données inéluctables de l'agrégation sociale : *ils n'ont rien déterminé qui tînt à leur genre propre d'activité; ils n'ont pas, en raison de la nature économique de cette activité, orienté d'une manière spécifique le processus d'organisation sociale.* Je n'en veux de meilleure preuve que le récit fait par Pirenne lui-même de la genèse des cités épiscopales : une place à part, dit-il, doit leur être faite (p. 127) :

Chez elles, les causes économiques qui ont produit le développement des grandes villes laïques ont été, soit accompagnées, comme à Utrecht, soit remplacées, comme à Liége, par des facteurs de nature différente. En effet, même en l'absence d'un commerce développé, les résidences d'évêques ne pouvaient manquer d'attirer dans leurs murs une population considérable. Comme dans nos modernes capitales, la présence de nombreux fonctionnaires et

d'institutions importantes suffisait à y maintenir le mouvement et la vie. C'est à Liége que l'on peut le mieux constater cet état de choses. La grande cité mosane, en effet, ne devint que sur la fin du Moyen Age la ruche industrielle qu'elle a toujours été depuis lors. Jusqu'au milieu du XIVe siècle, elle fut essentiellement une ville de prêtres, hérissée de tours d'églises et parsemée de larges enclos monastiques. A mesure que grandit sa population cléricale et que la cour de l'évêque se développa, le nombre des artisans nécessaires à l'entretien de tout ce monde augmenta dans la même proportion (pp. 127-128). [J'arrête ici la citation parce que je m'occuperai plus loin seulement de l'apparition des classes sociales.]

En même temps, la célébrité de ses écoles attirait à l'envi, de tous les points de l'Europe Occidentale, maîtres et élèves vers cette « Athènes du Nord ». Aux environs de l'an mille, elle était certainement la première des « cités » des Pays-Bas. Elle se distinguait aussi par son caractère essentiellement clérical. Sa population marchande le cédait de beaucoup à celle de Cambrai ou d'Utrecht. Le commerce de la principauté avait son foyer principal à Maestricht; l'industrie florissait à Huy et à Dinant. Quant à Liége, c'était essentiellement une ville de prêtres. Remplie d'immunités et de maisons claustrales, son sol, pour la plus grande partie, appartenait aux chapitres et aux abbayes. Ses habitants laïques consistaient surtout en chevaliers et en *ministeriales*, constituant à la fois la garde et le personnel administratif des évêques, et en artisans que faisait vivre l'entretien du clergé (pp. 76-77).

On le voit : l'organisation urbaine a tenu à des causes profondes, générales, qui conditionnent toute agglomération d'hommes placés dans un milieu analogue à celui des centres du moyen âge; les activités économiques elles-mêmes ont dû, je l'ai rappelé plus haut, se modeler sur les « nécessités » de la concentration des habitants (voir p. 7, citation des pp. 55-58).

Et cet ensemble de faits montre combien toutes les doctrines, qui tendent à représenter l'histoire comme le déboîtement des complications successives d'un élément unique, méconnaissent l'ampleur des déterminismes sociaux.

Je voudrais dégager la même conclusion à propos d'une autre série de phénomènes, qui n'ont pas une portée sociologique moindre, grâce au point de vue élevé auquel l'historien a su se mettre pour les narrer.

Reportons-nous aux agglomérations urbaines, où peu à peu s'est construite une organisation stable.

Et disons-nous bien d'abord qu'elles ne comptent jusqu'au XIIIe siècle qu'une population réduite : H. Pirenne prend soin de nous dire que même plus tard, à leur pleine

période de prospérité, les plus importantes cités flamandes ne dépassaient pas nos petites villes modernes (pp. 129 et suiv.). Ce point est essentiel car, si le « facteur population » n'est pas exclusif, il n'en détermine pas moins l'orientation de nombreux systèmes sociaux, parce que précisément il touche de près à ces adaptations premières des groupes humains au milieu, qui constituent le fonds naturel des réajustements sociaux.

Dans ces agglomérations, tous les individus jouissent d'abord des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs : ils constituent une *communitas* (p. 68) ; ils ont une vie sociale *commune* ; leur cri de ralliement, leur symbole — élément indispensable de leur collectivité organisée — est *Commune* ! *Commoine riepe*, comme le rappelait Van der Kindere dans l'un de ses derniers travaux (« La notion juridique de la commune », *Bulletin de la classe des lettres*, 1906, pp. 193 et ss.). Ils sont « frères » : *unius subveniat alteri tanquam fratri suo*, dit le Keure d'Aire (p. 68). A la vérité, ceci ne veut pas dire qu'ils soient *socialement* égaux, mais la différenciation n'a pas été assez accentuée encore pour qu'il se formât des catégories spéciales d'individus *assujettis par leur profession à des conditions d'existence déterminées par l'organisation sociale elle-même :* en un mot, il n'y a pas encore de « classes sociales ».

Ces classes se formèrent — comme il était inévitable — et ici encore c'est sur les éléments originaires du milieu que le clivage se fit. Je ne parlerai que des villes flamandes, d'abord pour ne pas allonger cet article, puis, parce que l'évolution y a été caractéristique.

Les premiers colons des *portus* avaient été des marchands. Et quels marchands ?

Essentiellement voyageurs, les marchands ne pouvaient se risquer seuls au dehors sans courir le risque de devenir aussitôt la proie de quelque pillard. Ils furent donc forcés, pour entreprendre avec sécurité leurs lointaines pérégrinations, de constituer de véritables caravanes. Avant le départ, dans chaque ville, ils s'assemblent sous le commandement d'un chef *Hansgraf, comes mercatorum, cuens des marchands*). A leur tête marche un porte-bannière (*schildrake*) derrière lequel s'allonge la file des chariots et des bêtes de somme. Aux caisses et aux ballots sont attachés les pieux et les toiles des tentes que l'on dressera au campement du soir, ainsi que les armes, arcs, flèches, épées, dont les compagnons se serviront à la première alerte. Naturellement, une telle organisation suppose une discipline rigoureuse et quasi militaire. Comme les modernes caravanes de l'Orient, ces caravanes médiévales obéissent à un règlement qui détermine non seulement leur

ordre de marche, mais le rôle et les droits de chacun aux marchés et aux foires où l'on s'arrête. Les périls courus en commun, l'obéissance partagée sous le même chef, la solidarité des intérêts et des sentiments maintiennent entre leurs membres un puissant esprit de corps. Revenue au logis, l'association ne se dissout pas. Elle se constitue en gilde, en hanse, en « frairie », en « carité ». Dès le XIe siècle, nous voyons la gilde de Saint-Omer complètement constituée (pp. 29-31).

Comme à Saint-Omer, chacune de ces associations disposait sans doute d'un local pour ses réunions, avait des doyens, désignait ses membres sous le nom de frères et exerçait sur eux une certaine juridiction corporative. Quelques-unes, chose vraiment extraordinaire, et qui témoigne de la rapidité du progrès social, avaient un « notaire » ou un « chancelier » chargé de tenir leurs écritures et que l'on peut considérer comme le lointain ancêtre des clercs urbains de l'avenir (p. 31).

Dans les agglomérations urbaines du XIe siècle, les marchands-voyageurs constituent évidemment une élite. C'est parmi eux que se rencontrent les hommes les plus énergiques et les plus entreprenants; c'est parmi eux aussi que commencent à apparaître les premiers riches (p 33).

Voilà les éléments de la différenciation sociale : et ici je serais mal venu à contester leur caractère « économique ».

Mais cela ne suffisait pas à la constitution d'une *classe de riches*; il fallait encore qu'après la consolidation des villes, les marchands pussent trouver des aliments à leur activité et à leurs fortunes. Ce furent, pour reprendre deux mots de PIRENNE, « les circonstances » qui les firent surgir dans des régions « privilégiées » (p. 114). Notez à nouveau le rôle des contingences du milieu, en particulier du milieu physique :

De tout temps, les populations de la côte avaient confectionné des tissus de laine. Les nombreux moutons nourris dans les prés salés qui s'allongent derrière la ligne des dunes leur fournissaient en abondance la matière première. A l'époque romaine, les draps des Morins et des Ménapiens avaient joui d'une certaine célébrité. L'invasion franque ne mit pas fin à leur fabrication. Les nouveaux habitants apprirent des vaincus les procédés de leur technique. Au IXe siècle, les manteaux dits frisons qui s'exportaient tout le long du Rhin et se distinguaient par leurs belles couleurs et la supériorité de leur tissage étaient originaires du pays de Térouanne. Ainsi, le bonheur voulut que la draperie flamande se développât dès l'origine sous l'influence de la tradition industrielle de Rome et bénéficiât, par là, d'une situation privilégiée.

Pratiquée tout d'abord par les paysans de la côte, la draperie ne pouvait manquer de se concentrer dans les villes dès l'apparition de celles-ci. Il serait infiniment intéressant de savoir comment

s'accomplit cette translation. Faute de documents, nous en serons toujours réduits à l'ignorer. Mais on comprend sans peine que les tisserands ruraux durent émigrer en masse vers ces endroits où ils trouvaient tout ensemble, outre des acheteurs pour leurs produits, la protection des remparts et la liberté personnelle. Au XIIe siècle, toutes les villes flamandes sont devenues des villes drapières. Leurs marchands nous apparaissent, avant tout, comme des exportateurs d'étoffes. La production de celles-ci dépasse de beaucoup, en effet, les besoins locaux et trouve, à l'étranger, des débouchés de plus en plus étendus. Bientôt, la laine indigène ne suffit plus à alimenter les métiers : il faut la faire venir du dehors. C'est à l'Angleterre, dont les herbages humides nourrissaient une race de moutons à toisons épaisses et soyeuses, qu'on alla la demander. Depuis le XIIe siècle, la Flandre fut, jusqu'à la fin du moyen âge, le meilleur client du royaume insulaire. Les marchands des villes allaient vendre leurs draps de l'autre côté de la mer et en rapportaient de pleins chargements de balles de laine (pp. 84-86).

Les marchands du début sont donc bien vite devenus des importateurs et des exportateurs (p. 114); admirablement servis par les conditions géographiques d'un territoire destiné par la nature à l'essor du commerce (pp. 83-84), ils accumulent bientôt, *par le seul jeu de leur activité professionnelle*, des capitaux considérables entre leurs mains : le capitalisme comme toujours, naît d'une monopolisation économique : de la monopolisation du négoce dans les communes flamandes, — comme de la monopolisation de la banque dans la cité de Liége à la même époque (pp. 128-129), comme plus tard la monopolisation de la technique de la production après la révolution industrielle des XVIIIe et XIXe siècles.

A une époque où la circulation des biens, comparée à la nôtre, semble un ruisseau à côté d'un fleuve, où un navire de deux cents tonnes passe pour un grand bâtiment et où les chariots franchissant les cols des Alpes ne transportent guère en un an plus de marchandises que les trains n'en font passer aujourd'hui en un seul jour à travers le tunnel du Saint-Gothard, quelques dizaines de milliers de livres possédées par un Boine Broke, un Simon Saphir ou un Jean Rynvisch assuraient à leurs détenteurs une supériorité financière analogue à celle dont jouissent les millionnaires de la grande industrie contemporaine. Sans doute, il convient, même avec la restriction que nous venons d'indiquer, de ne point se les représenter sous un aspect trop moderne. Les conditions générales de la vie économique et surtout l'état rudimentaire du crédit assignent à leur activité des limites étroites. Il ne faut voir en eux que de riches bourgeois, profitant de l'avantage que leur donne la fortune pour se livrer à de fructueuses opérations de

vente et d'achat en grand. Beaucoup ne sont même, si l'on peut ainsi dire, que des marchands intermittents; le négoce ne constitue pour eux qu'une occupation accessoire et en quelque sorte adventice. Ils se gardent de s'engager complètement dans les affaires; ils n'y risquent qu'une partie de leurs capitaux; ils ne pratiquent ni les spéculations aventureuses ni les marchés à terme. Mais, si vrai que soit tout cela, il n'en reste pas moins que, comparés aux artisans des petits métiers, ils nous apparaissent comme de puissants brasseurs d'affaires. Les ressources dont ils disposent leur permettent d'acquérir en une seule fois des centaines d'hectolitres de blé, de tonneaux de vin ou de balles de laine. En Flandre, c'est naturellement à l'importation en gros de la laine que se livrent la plupart d'entre eux, comme à Dinant c'est à l'importation du métal qu'ils s'adonnent presque tous. Seuls, ils peuvent acquérir en quantité ces précieuses toisons anglaises dont la finesse assure la vogue des draps flamands, et, propriétaires de la matière première dont ils possèdent, en fait, le monopole, ils se trouvent nécessairement dominer tout le travail industriel. La laine brute qu'ils ont importée dans les villes leur fait retour sous forme de tissus, après avoir passé par les ateliers, et le profit qu'ils retirent de la vente des étoffes leur sert à entreprendre de nouvelles importations de laine (pp. 123-125).

Parallèlement, et tout aussi spontanément, a surgi la classe des salariés, condamnés par les conditions mêmes du milieu social à rester des salariés. Et H. Pirenne trace de ces « multitudes ouvrières » un tableau pittoresque — qui est inévitablement celui même de notre temps, parce que la vie sociale se répète dans les limites d'un cadre étroit et rigide :

L'industrie d'exportation, dont le marché est indéfiniment extensible et la production toujours grandissante, peut nourrir des masses d'hommes, et, dès le XIIe siècle, il est sûr que, de tous côtés, ils affluent vers elle. On ne possède malheureusement aucune donnée sûre avant le commencement du XIVe siècle. Mais, dès cette époque, on peut constater que Gand renfermait environ 4,000 tisserands, chiffre énorme, si l'on songe que la ville ne comportait certainement pas alors plus de 50,000 habitants. On ne peut douter que dans les grandes villes flamandes les artisans de la draperie, avec leurs femmes et leurs enfants, aient formé la majeure partie de la population. L'équilibre que les villes médiévales du type courant présentent entre les diverses professions, est ici complètement rompu à l'avantage de l'une d'elles, et l'on se trouve en face d'une situation qui rappelle de très près celle des centres manufacturiers de notre époque. Le fait suivant suffit à le prouver. A Ypres, en 1431, c'est-à dire à une époque où la draperie est en pleine décadence, elle comprend encore 5.16 p. c. de l'ensemble des professions, tandis qu'à la même date, à Francfort-sur-le-Mein, elle n'y intervient que dans la proportion de 1.6 p. c.

Les multitudes ouvrières des grandes villes industrielles paraissent avoir vécu dans une condition assez rapprochée de celle des modernes prolétaires. Leur existence était précaire et livrée à la merci des crises et des chômages. Que l'ouvrage vînt à manquer, les métiers partout cessaient de battre et des bandes de sans-travail se répandaient par le pays, mendiant un pain qu'ils ne pouvaient plus se procurer par leur labeur (pp. 119-120).

Ceux-ci habitent dans les faubourgs de misérables chaumières louées à la semaine. La plupart du temps, ils n'ont d'autre propriété que les vêtements qu'ils portent. Ils vont de ville en ville chercher à louer leurs bras. Le lundi matin, on les rencontre sur les places, sur les marchés, autour des églises, attendant anxieusement le patron qui les embauchera pour huit jours. Pendant la semaine, la cloche des ouvriers (*Werkklok*) annonce par ses tintements le commencement de la besogne, le court intervalle des repas et la fin de la journée. La paie est distribuée le samedi soir : elle doit être en argent, suivant les règlements municipaux, ce qui n'empêche pas les abus du *Truck-System* de donner lieu à des plaintes réitérées. Ainsi, les tisserands, les foulons et, en général, tous les groupes si variés de travailleurs occupés par la draperie forment une classe à part au milieu des autres artisans. On ne les reconnaît pas seulement à leurs « ongles bleus », mais à leur costume et à leurs mœurs. On les considère comme des êtres de condition inférieure et on les traite comme tels. Ils sont indispensables, mais on ne craint pas d'être durs à leur égard, car on sait que la place de ceux qui auront été ruinés par les amendes ou expulsés par les bannissements ne restera pas longtemps vacante. Les bras s'offrent toujours aux employeurs en quantité surabondante. Des masses d'ouvriers vont même chercher fortune hors du pays; on en rencontre en France et jusqu'en Thuringe et en Autriche.

En un point, pourtant, mais en un point essentiel, les travailleurs des industries d'exportation dans les villes du Moyen Age se différencient des ouvriers des temps modernes. Au lieu d'être réunis dans de grands ateliers appartenant aux patrons, ils se répartissent entre une multitude de petits ouvroirs. Le maître tisserand, propriétaire ou plus souvent locataire d'un ou deux métiers, occupe quelques compagnons (en général d'un à trois) et un apprenti. C'est ce maître qui reçoit des marchands la matière première et le salaire qu'il distribue à son personnel après avoir prélevé sa part. Ainsi, les travailleurs ne sont pas directement subordonnés au capitaliste (pp. 120-122).

A la vérité, une troisième catégorie sociale s'était formée : le capitalisme et son corollaire le salariat n'avaient grandi que là où les « circonstances favorables » et les « situations privilégiées » réunissaient les conditions nécessaires à leur développement. C'était, on l'a vu, le commerce d'exportation qui

entretenait le régime capitaliste. Or, les marchandises susceptibles de vente et par suite de production en grand étaient peu nombreuses. Tous les autres produits nécessaires à la satisfaction des besoins journaliers des populations (p. 106) devaient être manufacturés et vendus en petit par des artisans et des boutiquiers. Et ceux-ci se trouvaient tous, autant par les conditions mêmes de leur profession que par la réglementation qu'ils se donnèrent (pp. 100 à 112), dans une situation sociale fort semblable.

En règle générale, leur capital ne comprend que leur maison, quelques petites rentes et les outils indispensables à leur profession. Ils constituent un groupe de petits entrepreneurs vendant à leurs clients, sans intermédiaire, les produits qu'ils ont fabriqués au moyen d'une matière première achetée en petite quantité. Les restrictions mises à la liberté de chacun d'eux sont dès lors la garantie de l'indépendance économique de tous. Nul, le voulût-il, ne peut écraser son confrère. Si quelque compagnon, soit par héritage, soit par mariage, acquiert des capitaux plus abondants que ceux de ses pareils, il ne pourra les appliquer à son industrie, et la supériorité de sa condition personnelle ne lui permettra point de faire à ses voisins une concurrence désastreuse. Mais l'inégalité de fortune parmi les artisans semble d'ailleurs un phénomème très rare. Chez presque tous on rencontre le même genre d'existence et la même modicité de ressources (pp. 112-113).

C'est-à-dire que tout ce qu'il faut pour constituer une «classe» se trouvait réuni : ce fut la classe des *gens de métiers*.

Qu'advint-il à présent des institutions politiques dans une population ainsi divisée?

Dès la naissance des communes, *par la force même des choses*, parce que les autorités restaient inactives (p. 32), les groupes de marchands, gildes ou « carités », s'étaient occupés des affaires publiques :

A Saint-Omer, la gilde affecte chaque année l'excédent de ses revenus à « l'utilité commune », c'est-à-dire à l'entretien des rues, à la construction des portes et de l'enceinte de la ville. D'autres textes nous donnent le droit de conjecturer que des faits analogues se rencontrèrent dès une époque très ancienne, à Arras, à Lille et à Tournai. Dans ces deux dernières villes, en effet, nous voyons les finances urbaines, au XIIIe siècle, placées sous le contrôle, ici de la « charité Saint-Christophe », là du comte de la Hanse.

C'en est assez pour justifier ce que nous avancions plus haut et pour affirmer qu'au milieu de la population hétérogène et, souvent sans doute, hétéroclite des *portus* flamands et wallons, l'association marchande a, pour la première fois, établi quelque ordre et quelque stabilité. Officiellement elle n'a aucun droit pour agir comme elle le fait ; son intervention s'explique uniquement par la

cohésion qui s'est établie entre ses membres et par l'influence dont jouit leur groupe (pp. 32-33).

Pendant de longues années, cette intervention politique ne souleva aucune opposition. Mais peu à peu les marchands acquirent un grand ascendant social, dû à la sélection des aptitudes spéciales que requiert le grand commerce (pp. 137 et 142), au prestige qui s'attache à la fortune (p. 143), à la force et à l'audace que donne l'esprit de classe (p. 143) : ces éléments, et d'autres encore, se superposèrent au fait initial de l'accumulation de la richesse et amenèrent lentement la désagrégation sociale. On voit ici, notons-le en passant, comment le seul facteur économique aurait été impuissant à réaliser même l'antagonisme des classes.

Bientôt, le monopole politique qui devait son origine aux « nécessités d'adaptation » des débuts, devient plus intolérable à la masse. Partout, malgré les degrés intermédiaires d'une hiérarchie sociale très différenciée, la foule des « petits », du « commun », des « *minores* », des « *pauperes* », des « *plebei* », s'oppose à la ploutocratie des « grands », des « *majores* », des « *ditiores* », des « *boni homines* » (pp. 138-139 ; p. 144).

Peu à peu, la classe qui possède la richesse, donne l'impulsion à l'industrie urbaine et dispose par surcroît des loisirs nécessaires pour s'occuper de la chose publique a monopolisé entre ses mains l'administration municipale. Non seulement l'échevinage, mais tous les emplois communaux appartiennent désormais aux grands bourgeois. C'est de leur sein que sortent les percepteurs de l'impôt, les « rewards » de l'industrie, les surveillants des marchés, les chefs de quartiers, les commandants de la milice, les receveurs des hôpitaux, les inspecteurs des travaux publics, etc. Le régime auquel les villes sont soumises est, dans toute la force du terme, un régime de classe. Les droits politiques, jadis diffus dans l'ensemble de la population, se sont concentrés aux mains d'une minorité privilégiée (pp. 145-146).

En fait, depuis le commencement du XVIIe siècle au plus tard, les gens du commun sont inéligibles. Tout d'abord, ils ne le sont, si l'on peut ainsi dire, que tacitement. Les textes ne prononcent l'exclusion des magistratures municipales que contre les voleurs et les faux monnayeurs. Mais la situation ne tarde pas à s'exprimer officiellement. A Bruges, en 1240, l'impossibilité de devenir échevin pour l'artisan qui n'aura pas renoncé à son métier et acquis à la hanse de Londres est nettement formulée. A Alost, en 1276, un règlement écarte en propres termes de l'échevinage tout homme de « vilain mestier » (p. 148).

C'est le point culminant du gouvernement du patriciat.

Dès la fin du XIIIe siècle, il a manifestement achevé de jouer son

rôle. Sentant désormais sa position menacée, il ne cherche plus qu'à la défendre. Il s'oppose obstinément aux moindres concessions. L'esprit novateur et hardi dont il a donné tant de preuves fait place à l'exclusivisme le plus étroit. Il se transforme en un parti jalousement conservateur (p. 158).

Et combien clairement apparaît la solidarité d'opposition de tous ceux qui sont lésés par ce régime, si diverse que soit, dans la réalité, l'origine de leurs griefs :

L'impopularité du régime grandit d'année en année. Une foule de riches bourgeois, écartés des emplois communaux, traités orgueilleusement par les échevins régnants, inquiets d'ailleurs des dangers que font courir à leurs propres intérêts des magistrats irresponsables, ne demandent qu'à secouer la domination qui pèse sur eux. Et, si elle leur semble lourde à porter, de quel poids écrasant doit-elle peser sur le commun!

Car c'est la masse des artisans qui souffre le plus de l'exclusivisme et de la partialité de l'échevinage. L'organisation même de la police industrielle, qui soumet étroitement le travailleur à la surveillance du pouvoir municipal, lui assigne son métier, contrôle l'exercice de sa profession et règle ses prix de vente, n'est supportable pour lui que s'il s'abandonne avec confiance à la direction de ce pouvoir. Dès qu'il le suspecte, il ne voit plus dans son ingérence qu'une usurpation arbitraire. Il consent à aliéner sa liberté au profit du bien commun et de l'égalité économique, mais il n'entend pas l'abandonner à des administrateurs qui, manifestement, ne gouvernent plus que dans un intérêt de caste. Aussi, dès la seconde moitié du XVIIIe siècle, les métiers ne supportent-ils plus qu'en frémissant les doyens, jurés ou *vinders* patriciens que l'échevinage a placés à leur tête. Chacun d'eux brûle d'obtenir son autonomie, de régler comme il l'entend ses propres affaires, d'intervenir directement dans la législation industrielle, bref, de n'obéir qu'à des règlements sur lesquels il aura délibéré, qui répondront à ses besoins, dont l'application sera confiée à ses propres élus. Toutes les volontés sont d'accord sur le but à atteindre. La cause de chaque métier est solidaire de celle de tous les autres, et dans chaque métier, la condition des artisans étant sensiblement la même, un seul mouvement les entraîne tous d'un élan vigoureux vers la réalisation de leur idéal.

Si puissant qu'il soit au sein des travailleurs du marché local, ce mouvement est bien plus intense encore et bien plus redoutable chez les salariés de la grande industrie. Ce n'est point seulement la supériorité numérique qui a donné, à Dinant, aux batteurs de laiton, dans les villes flamandes et brabançonnes, aux tisserands, aux foulons et aux autres ouvriers de la laine, le premier rôle dans le soulèvement démocratique qui s'apprête. Tout ce que nous savons de leur condition sociale les destinait évidemment à en prendre partout l'initiative et la direction. A tous les motifs de

mécontentement qui agitaient les petits métiers, ils en ajoutaient d'autres encore et de bien plus puissants. N'est-ce point l'échevinage, c'est-à-dire un pouvoir inféodé à quelques familles de grands marchands, qui réglait souverainement leurs salaires ? Ne voyaient-ils point nombre de patrons entrepreneurs, assurés de l'impunité puisqu'ils siégeaient eux-mêmes au tribunal urbain ou que leurs parents y siégeaient, abuser scandaleusement de leur situation pour exploiter les ouvriers, soit en retenant une partie de leur paie, soit en les trompant sur la qualité et la quantité de la matière première qu'ils leur confiaient. Que l'on ajoute à cela l'interdiction faite aux travailleurs manuels d'entrer dans la gilde et de vendre du drap, la surveillance sur les métiers de la laine confiée aux seuls marchands, la rigueur particulière des bans municipaux réglementant l'industrie texile, et l'on comprendra sans peine l'exaspération des ouvriers drapiers contre un régime qu'ils rendaient responsable de tous leurs maux. Incapables de pénétrer la nature de l'industrie capitaliste pour laquelle ils travaillaient, ils se figuraient naïvement que le renversement du régime patricien leur apporterait cette indépendance économique dont ils voyaient jouir autour d'eux les autres artisans. Ils attribuaient la rigueur de leur condition, le salariat auquel ils étaient réduits, les chômages dont ils souffraient dès que l'exportation des laines était entravée, à l'injustice et à la dureté de la haute bourgeoisie. Ils rêvaient confusément, au fond de leurs ateliers, d'un état de choses bien différent de la réalité présente et où ces beaux draps qu'ils s'épuisaient à produire et à apprêter seraient vendus par eux sous les halles urbaines à deniers comptants, et cesseraient d'assurer aux marchands détestés de scandaleux bénéfices.

Plus grossiers, plus brutaux que les autres artisans, plus amoureux aussi du changement, comme tous ceux que la misère de leur sort fait vivre d'espoir, ils avaient déjà, à maintes reprises, au cours du XIIIe siècle, donné d'inquiétants symptômes de leur malaise et de leur inquiétude (pp. 160-163).

Depuis lors la Flandre ne cessa plus d'être en proie à une fermentation dont la gravité s'accentue à mesure que l'on approche du XIVe siècle (p. 164).

Dès ce moment, le drame social est noué.

Mais bientôt, la lutte qui s'est déclarée dans toutes les villes entre le « commun » et le « patriciat » *prend un caractère purement politique*. A toute évidence, elle avait des origines plus larges; on s'en convainct aisément en lisant des tableaux comme celui-ci :

Par leurs mœurs, par leur costume, par tout leur genre de vie, les patriciens s'isolent du « commun » c'est-à-dire des gens de métier. Le temps est passé sans retour, dès le commencement du XIIe siècle, où, sous le nom générique de *mercatores*, se confondaient, dans les premières agglomérations urbaines, tous ceux

qui se livraient au commerce. La différence des fortunes et la différence des professions les ont écartés les uns des autres au point de rendre tout contact impossible. La société bourgeoise s'est hiérarchisée sur le modèle de la société nobiliaire. Les patriciens affichent à toute occasion leur situation privilégiée. Ils se font donner le titre de « sire » de « damoiseau », de *here*. Beaucoup d'entre eux s'enorgueillissent d'avoir pour gendre quelque chevalier, dont la dot de leur fille a servi à redorer le blason. Leurs maisons de pierre couronnées de créneaux élèvent leurs tourelles et leurs larges pans d'ardoises par-dessus les humbles toits de chaume des habitations ouvrières. Ils servent à cheval dans la milice. A la prison communale, on distingue soigneusement et l'on traite de manière différente l'homme de métier et le bourgeois « qui a coutume de boire journellement du vin à table ». Dans les églises urbaines, enfin, des fondations pieuses obligent chaque jour le prêtre à recommander aux prières des fidèles l'âme des puissants damoiseaux dont les corps reposent devant le chœur, sous des dalles de pierre ou de laiton représentant l'effigie du mort en grand costume militaire (pp. 144-145).

A toute évidence, aussi, les émeutes et les séditions incessamment fomentées par les salariés de l'industrie capitaliste ne poursuivaient pas seulement un changement de régime politique.

Ils n'avaient pris les armes et combattu au premier rang que pour s'affranchir du joug de leurs employeurs, que pour arriver à l'indépendance économique, que pour sortir de la condition précaire où les réduisait leur profession. Bon nombre d'entre eux s'abandonnaient à des rêves confus d'égalité sociale, rêves à la fois touchants et redoutables, où leur apparaissait l'irréalisable idéal de la justice absolue et de la fraternité de tous les hommes. Beaucoup pensaient que « ceskuns devroit avoir autant li uns que li autres » (p. 189).

Incapables de se rendre compte des questions économiques et de comprendre que la nature du grand commerce et de l'industrie capitaliste les condamnait fatalement à l'insécurité du salariat et à la misère des crises et des chômages, ils se crurent victimes des entrepreneurs, des marchands drapiers, de cette classe de « bonnes gens » (*poorters*) qui, pour avoir perdu l'hégémonie politique, n'en continuait pas moins à les faire travailler pour elle et à vendre les produits de leur labeur (pp. 189-190).

Partout, en effet, où les tisserands s'emparent du pouvoir, on les voit tout d'abord traquer les riches avec férocité. Évidemment ils les considèrent comme leurs ennemis mortels et la cause de tous leurs maux. Mais la révolution sociale qu'ils souhaitaient était irréalisable. La constitution économique qu'ils voulaient renverser ne reposait pas seulement sur les villes. Pour la détruire, il eût fallu bouleverser de fond en comble toute l'organisation commerciale et industrielle de l'Europe (pp. 192-193).

Mais ce ne sont là que des incidents. Ce que l'on est convenu d'appeler la « révolution démocratique » du XIVe siècle resta exclusivement politique ; il s'agissait, — ainsi que le montre clairement PIRENNE dans les pages où il étudie les villes sous le gouvernement dit « démocratique », (pp. 195 à 224), — pour les artisans d'exercer à leur profit le pouvoir que les grands négociants avaient détenu jusque là. Toutes les autres considérations s'effacèrent devant cet objectif étroitement politique.

Je termine ici cette analyse du second grand phénomène sociologique auquel je me suis arrêté : la formation des classes sociales et ses conséquences politiques. Les conclusions qui s'en dégagent confirment nettement celles auxquelles avait conduit l'étude de la naissance de l'organisation urbaine.

Les phénomènes sociaux n'obéissent pas dans leur évolution à une catégorie exclusive de facteurs; en particulier, le facteur économique n'exerce pas sur leur déroulement une action prépondérante. Ils sont conditionnés incessamment par les contingences infiniment variées du milieu auxquelles les hommes, comme tous les êtres, sont étroitement assujettis. Sur ces adaptations, le jeu mental des individus construit divers systèmes d'organisation, dont les institutions politiques constituent l'un des éléments. Ces institutions sont ainsi le reflet de tout un ensemble d'actions et de réactions, se manifestant suivant des mécanismes constants qui en déterminent l'allure et en constituent la loi sociologique.

Pour tout dire, il semble que l'histoire se trouve ainsi plus élargie encore que le pensent peut-être ceux mêmes qui la conçoivent aujourd'hui le plus largement. Elle est le récit du perpétuel recommencement des activités que la vie sociale impose aux hommes, en raison des données mêmes de leur nature. Elle vérifie à chacune de ses pages la sociologie, qui part de ces données et qui étudie ces activités, et elle lui apporte en même temps les matériaux de ses généralisations. Ainsi en est-il de l'histoire des espèces, qui confirme et alimente tout à la fois la biologie générale.

Si j'ai, pour rappeler ces choses, pris un peu témérairement comme thème le beau livre de PIRENNE, c'est que les phénomènes sociaux y sont dégagés avec tant d'attention qu'ils s'offraient en quelque sorte d'eux-mêmes à ma propre analyse. Ce sera, j'espère, ma justification — et aussi mon excuse.

E. WAXWEILER.

Das Niedersächsische Patriziat und sein Ursprung.

OHLENDORF, L.

Forschungen zur Geschichte Niedersachsens, Band II, Heft 5. — Hanovre et Leipzig, Hahnsche Buchhandlung, 124 pages.— 3 M.

La monographie d'OHLENDORF est consacrée à une question que les nombreux ouvrages relatifs aux institutions urbaines de l'Allemagne au moyen âge avaient à peine abordée jusqu'ici :

.. die Frage nach der sozialen Gliederung der Stadtbevölkerung, die kurz als die Frage nach dem Wesen des Patriziats bezeichnet werden kann (p. 1).

L'auteur se préoccupe plus particulièrement des rapports entre l'organisation sociale urbaine et l'organisation sociale rurale :

Hat die Stadtverfassung vom Anbeginn die sozialen Differenzen des platten Landes beseitigt oder nicht? (p. 1).

Ses recherches ont porté sur trois villes de la basse Saxe : Brunswick, Hildesheim et Goslar, trois villes d'origine différente, et sur le patriciat du XIIIe siècle, avant la révolution qui donna aux gens de métier une part du pouvoir. Il constate que beaucoup de familles patriciennes possédaient des terres dans la localité dont elles portent le nom ; ou bien elles ont en ville, généralement à la périphérie du territoire, un « Vorwerk » ou *allodium*, qui est le centre de leur domaine foncier; il y a parmi les patriciens des chevaliers; enfin des patriciens prennent part à l'assemblée judiciaire comtale. L'auteur en conclut que ces familles patriciennes sont des familles de seigneurs fonciers libres (*altfreie Grundherren*) et qu'elles ne proviennent pas de tenanciers dépendants (*hörige Hintersassen*).

Si la propriété foncière joue un rôle important dans la vie du patricien, il n'en est pas moins vrai que le patricien est en même temps un commerçant. Il est commerçant en gros, importateur et exportateur.

Il n'est pas étonnant de trouver les premiers marchands indigènes qui aient osé imiter les grands colporteurs des

centres commerciaux du Rhin et du Danube, parmi les seigneurs fonciers libres; eux seuls avaient l'esprit d'entreprise et les capitaux nécessaires et sans doute ont-ils tout d'abord cherché à vendre des produits de leur propre domaine : céréales, lin, bois, peaux, cire, etc., auxquels s'ajoutent les produits des mines qu'ils exploitent. Sur ce point, Ohlendorf rejette entièrement le système de Sombart, pour qui la participation du patriciat au commerce date du xive siècle seulement et ouvre une période nouvelle dans l'histoire économique urbaine.

Le système d'Ohlendorf donne du mouvement urbain de la basse Saxe une explication très satisfaisante. Il ne suffit pas de ramener l'origine des villes à la fixation de marchands ambulants en un point plus ou moins favorable au commerce. Cette fixation a pu se produire, mais pas partout. Il faut expliquer comment la ville sort du village, progressivement, par un développement spontané. Et l'on comprend très bien que, avec l'afflux du numéraire et la spécialisation économique qu'il rend possible, il se soit formé lentement au cœur d'une population entièrement agricole, un groupe de boutiquiers et d'artisans d'une part, de marchands d'autre part : ces deux éléments doivent s'être détachés des classes sociales préexistantes, les boutiquiers et artisans de la classe des tenanciers, les marchands de la classe des seigneurs fonciers. On comprend donc comment les seigneurs fonciers déjà propriétaires dans le territoire futur de la ville, et d'autres, qui y ont acquis des domaines plus ou moins étendus, ont formé tout naturellement l'aristocratie urbaine.

Tout cela, c'est de l'histoire économique et sociale. Il faut en ces matières éviter un excès de précision et renoncer à formuler des règles strictes. Il faut se borner à constater la formation d'une classe sociale nouvelle et rattacher à ce phénomène de nature complexe les institutions juridiques qui en découlent. Ohlendorf a voulu, en outre, déduire les institutions juridiques nouvelles des institutions antérieures, sans aucun intermédiaire de nature différente. De là, des formules comme celle-ci :

Das niedersächsische Patriziat umfasst denjenigen Teil der Stadtbewohner, der in seinem Ursprunge zurückgeht auf die vollfreien Elemente der Landbevölkerung (p. 63).

et plus loin :

...der Rechtsgrund für die ausschliessliche Ratsfähigkeit der Patrizier bis zu den Zunftkämpfen ist zu erblicken in ihrer Qualität als Vollbürger. Ihr ausschliessliches Vollbürgerrecht aber stütz

sich ursprünglich auf ihre Eigenschaft als städtische Grundbesitzer, zur Zeit vorgerückterer Entwickelung freilich nur noch auf das Herkommen (p. 78).

Dans ces formules le phénomène le plus important, celui dont les autres ne sont qu'un aspect particulier, la formation d'une aristocratie urbaine, est entièrement laissé de côté, comme s'il était inutile d'en tenir compte, comme si les phénomènes juridiques n'avaient pas besoin d'être expliqués par des phénomènes d'un autre ordre.

G. Smets.

English monasteries on the eve of the dissolution.

SAVINE, A.

Oxford studies in social and legal history, edited bij P. Vinogradoff, Oxford, 1909. — 1 vol in-8°, 305 pages, 13.50 shellings.

SAVINE, ALEXANDRE. Né en 1873. Fit des études historiques à l'Université de Moscou, en grande partie avec VINOGRADOFF. Après son examen d'agrégation, passa deux ans (1900-1902) à Londres pour y préparer une thèse sur le village anglais à l'époque des Tudors. Nouveau séjour en Angleterre, en 1904-1905, pour la préparation d'un ouvrage sur la sécularisation des monastères. En 1905, *privat-docent* à l'Université de Moscou; en 1908, professeur d'histoire à la même université. Principales publications : *Le village anglais à l'époque des Tudors*, 1903 (en russe); *La sécularisation des monastères en Angleterre*, 1906 (en russe). Ce sont les deux premiers chapitres de ce livre, revus et corrigés, qui ont été publiés, dans les *Oxford studies in social and legal history*.

La question que A. SAVINE a examinée avec un sens critique auquel nous nous plaisons à rendre hommage est très importante; elle montre au moyen de faits indéniables combien l'histoire de l'Eglise mériterait d'être envisagée, plus généralement qu'elle ne l'est *au point de vue social*. J'ajoute que A. SAVINE s'est placé surtout au point de vue *économique*, mais je tenterai de dégager de son travail quelques enseignements dont la sociologie pourra profiter.

L'histoire des monastères anglais n'a pas laissé d'être quelque peu négligée jusqu'ici par ceux qui ont orienté leurs recherches vers le développement de la constitution politique de l'Angleterre. Il convient, toutefois, de faire exception pour certains travaux parmi lesquels je mentionnerai la très consciencieuse monographie de R. JOWITH WOTHWELL sur les monastères anglais et le commerce des laines au XIIIe siècle (1). L'étude de A. SAVINE apparaît donc à son heure et comblera une lacune considérable de l'histoire ecclésiastique de l'An-

(1) « English monasteries and the wool trade in the 13th. Century », paru dans *Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte*, t. II, 1904, pp. 3 et ss.

gleterre pour l'époque où le gouvernement instaura un régime religieux tout nouveau, c'est-à-dire pour la première partie du XVIe siècle.

Quels sont donc les termes du problème traité par l'auteur? Au début de l'année 1535 ont été créées par les soins du gouvernement anglais des commissions d'enquêteurs dont la mission consistait essentiellement à rassembler les données de nature à déterminer la valeur des revenus ecclésiastiques. Les rapports des sous-commissions locales se groupèrent en un livre général par diocèse; la synthèse des livres diocésains, auquel se joignirent les pièces à l'appui, fut transmise à l'Échiquier, à un date rapprochée, fixée lors de la rédaction des instructions. Les rapports des commissaires enquêteurs portent le nom générique de *Valor ecclesiasticus*. C'est cet ensemble de documents que A. Savine a surtout étudiés. Ajoutons-y la correspondance échangée entre le gouvernement et les commissaires : elle éclaire par son caractère moins officiel et moins guindé, plusieurs aspects de la question; elle nous met aussi en contact avec la *routine bureaucratique* de l'époque.

Il est remarquable que dès l'année 1536 on put voter le statut relatif à la suppression et à la confiscation des couvents d'un revenu annuel inférieur à 200 livres sterling. Les enquêtes minutieuses dont l'Église anglaise avait été l'objet produisirent donc rapidement un résultat pratique.

Cette célérité apportée à la confection très compliquée d'un aussi vaste recensement a de quoi nous surprendre au premier abord. Mais, en y réfléchissant sérieusement, nous en trouverons l'explication dans l'histoire même de *l'administration anglaise*. Comme l'écrit si justement A. Savine :

A powerful government, wich attained great technical perfection had been developed on the island at a very early date, and, according to the best authorities, was the unconscious nurse, if not the tender mother, of political liberty. The rulers of the State did not grope their way in the dark : they wanted to know the exact amount of their means, and made great use of the methods of statistical inquiry. It is true that the nature of manorial economy made the governmental work considerably easier, the small mobility of the manorial life being attended with great publicity (p. 17)

Cette perfection technique relative de l'administration anglaise dont les éléments se retrouvent déjà à l'époque anglo-saxonne, mais dont l'amélioration coïncide avec la conquête

et l'organisation normandes, est assurément un facteur important du développement politique de l'Angleterre. En d'autres termes, je suis tenté de reconnaître que si les traditions politiques sont si profondément incrustées dans la vie anglaise qu'elles en sont l'une des caractéristiques les plus originales, c'est en partie à l'intégration des rouages administratifs du pays que cette situation est due.

Cette constitution administrative repose sur des éléments très anciens, qui n'ont cessé d'être consolidés à travers l'histoire de l'Angleterre. Nous rappellerons seulement l'habile conduite politique des souverains normands qui ménagèrent les habitudes les plus vivaces du peuple conquis, et respectèrent les cadres de ses institutions traditionnelles, tout en associant à l'œuvre d'organisation gouvernementale qu'ils entreprenaient les forces sociales préexistantes.

Le même phénomène s'est reproduit à l'aurore des temps modernes : des organes nouveaux étant rendus nécessaires à mesure que des besoins nouveaux se font sentir, les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne se servirent d'éléments administratifs anciens sur lesquels ils greffèrent les prolongements indispensables. Tel est, par exemple, le cas pour les *paroisses*. Comme l'écrit Maurice Vauthier :

> Ils trouvèrent dans la paroisse les conditions de leur existence (*celle des organes nouveaux*) et pour ainsi dire, la substance à l'aide de laquelle ils se sont formés. C'est de la paroisse que sont sorties un certain nombre d'institutions profondément marquées à l'empreinte de l'esprit moderne et à l'occasion desquelles nous surprenons les deux caractères les plus significatifs du droit public de notre temps : d'une part un appel direct à l'élection populaire, de l'autre une tutelle attentive et permanente exercée par l'État, expression suprême de la nation entière (*Le gouvernement local de l'Angleterre*, p. 224).

Ces faits, que l'on pourrait multiplier, montrent la puissance de la technique administrative en Angleterre, et ils expliquent en particulier le rôle caractéristique joué par des laïcs, entraînés aux détails de cette technique, dans l'évolution de l'institution monastique.

Les monastères anglais comptaient, en effet, à côté de leur personnel ecclésiastique proprement dit, tout un monde d'administrateurs laïcs, chargés de la gestion des revenus monastiques : intendants, baillis, receveurs et auditeurs. Ce personnel administratif était composé de gens appartenant à des degrés sociaux très différents; mais, en général, les hautes fonctions administratives furent dévolues à des hommes de la

gentry locale, vivant à proximité des domaines monastiques, arrondissant les revenus de leurs terres au moyen de ceux que leurs fonctions nouvelles leur apportaient.

La mise en valeur des exploitations rurales des monastères anglais bénéficia de la multiplication des *gentlemen monastic farmers*, et c'est à bon droit que SAVINE caractérise ainsi leur nouvelle action :

Their presence on the monastic lands shows that the gentry were not content with their important share in the administration of the Church estates, but sometimes participated in the more active working of the farms. Even before the Dissolution, economic initiative had, on monastic territory, to a considerable extent passed from the monks to the gentry (p. 261).

L'action gouvernementale de la *gentry*, ainsi que le remarquait VAUTHIER, dépend en grande partie de la place que cette classe sociale est parvenue à conquérir « dans l'obscure administration des comtés et des bourgs. C'est par sa prise sur le comté et sur le bourg qu'elle pouvait devenir et qu'elle mérita d'être une des forces essentielles de l'État » (*Op. cit.*, p. 40). L'apprentissage politique de la *gentry* s'est fait, par conséquent, dans l'administratiou locale.

De plus, à la veille de la suppression des petits couvents, on avait vu se produire des signes précurseurs d'une campagne systématique contre le clergé régulier; des suppressions isolées avaient défrayé la chronique locale et beaucoup de moines, avec la complicité intéressée du voisinage, n'avaient pas manqué de vendre, à des conditions excellentes pour les acquéreurs, certaines parcelles de leurs domaines; d'autres firent des gratifications *sub modo*, diminuant d'autant leur patrimoine foncier par trop tangible.

Ce qui nous intéresse seulement, c'est la participation prise à ce mouvement économique par la classe des *gentlemen* voisins des monastères. Leur prestige administratif les désigne tout naturellement à l'attention des moines; ils profitent dès avant la dissolution monastique des avantages de la dislocation du domaine ecclésiastique.

A propos de ce rôle de la *gentry*, je voudrais faire encore deux remarques.

D'une part, on ne peut oublier que le gouvernement anglais, après la confiscation des biens des couvents, en vendit un grand nombre précisément à ces *gentlemen farmers*. Et ceci constitue un fait sociologique à signaler : c'est le renforcement d'une classe sociale par voie artificielle. La *gentry*

jouera, nous le savons, un rôle social considérable à partir de l'enrichissement rural qui résulta pour elle de la politique suivie par le gouvernement vis-à-vis des monastères.

D'autre part, il est arrivé qu'insensiblement, les *gentlemen* devinrent eux-mêmes de véritables chefs de service, assez indépendants, confondant peu à peu les domaines dont ils n'avaient que l'intendance avec les leurs propres, ne s'acquittant plus personnellement de leur mission, mais se contentant de porter un titre honorifique et lucratif. La même évolution s'est produite chez les avoués ecclésiastiques féodaux : originairement très actifs, répondant à une nécessité sociale réelle, ils finissent par ne plus apparaître que sous les espèces de chefs-avoués, laissant à d'autres qui leur sont subordonnés le souci des affaires, et travaillant uniquement à la centralisation territoriale de leurs domaines, comme ils avaient travaillé à la concentration des fonctions dont se déchargeaient, en vertu du droit canon, les seigneurs ecclésiastiques (voir mon livre : *L'avouerie ecclésiastique belge*, 1907, *passim*). Ce sont des cas intéressants de survivances d'institutions, soutenues par des éléments artificiels, notamment par l'intérêt de ceux qui en vivent.

L'évolution des monastères anglais permet enfin d'étudier par quelles phases successives passe une institution qui ne peut s'adapter aux conditions du milieu social. Il y a bien, en effet, une *inadaptabilité sociale spécifique du monde ecclésiastique régulier*. De par la règle immuable que les moines s'imposent, ils réagissent *a priori* contre l'évolution même de l'organisation sociale générale. Ils cherchent à l'endiguer ; mais aucune barrière ne résiste à la nécessité de l'adaptation. Une institution qui ne veut ou ne peut s'y soumettre, qui ne parvient pas à s'y adapter, est condamnée à disparaître ou à végéter. On en a le témoignage dans l'insuccès des tentatives d'adaptation qui ont été faites en Angleterre. Nous savons que le XIIIe siècle, notamment, fut marqué par un essai de ce genre : les abbayes cisterciennes anglaises comprirent le parti qu'elles pourraient tirer de l'agriculture industrielle, de l'élevage en grand, etc. Qu'arriva-t-il ?

Les marchands de laines lésés par la concurrence abbatiale protestèrent ; le roi Henri III intervint même et ordonna aux religieux de cesser leurs transactions commerciales ; la lutte n'en continua pas moins avec intensité jusqu'au jour où il fut clairement démontré que des monastères se livraient au commerce proprement dit (voir à ce sujet DE MOREAU, *L'abbaye*

*de Villers en Brabant, aux XII*e et *XIII*e *siècles* (pp. 222-229). L'esprit de négoce rompt l'équilibre entre la prospérité religieuse et la prospérité économique des grands centres monastiques; l'harmonie fonctionnelle n'existe plus, puisque l'amour du lucre l'emporte singulièrement sur la mise en pratique d'un idéal moral déterminé et librement accepté.

C'est ainsi que les monastères anglais tombèrent en décadence sous l'influence de causes multiples : déclin de la ferveur religieuse, adonnement au luxe, déséquilibre entre la règle monastique et les tendances sociales du moment, mécontentement des laïques contre l'accumulation des domaines fonciers entre les mains des associations religieuses, inadaptation, en somme, aux nécessités du siècle (voir notamment ma notice sur l'ancienne abbaye de Lobbes dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, octobre 1909, p. 62, et Warichez : *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, p. 110).

La décadence devient fatale dès que prend fin la période des donations dont les abbayes sont l'objet. Au début, la ferveur religieuse entraînait les puissants à enrichir les domaines monastiques. Ceux-ci étaient seuls administrés avec un certain ordre; la règle que l'on y suivait avait de la continuité ; les laïcs qui collaboraient à la gestion des *negocia saecularia* se formaient à la pratique des affaires. Le jour où l'enthousiasme religieux baisse, où la piété fervente des fidèles s'amenuise, la décadence du domaine s'ensuit ; le désordre succède à une administration relativement bonne, les gaspillages, les dettes, les aliénations se multiplient (voir de Moreau, *op. cit.*, pp. 135 et ss.).

La décadence se manifeste ainsi sous la forme d'une désagrégation économique.

On commence, écrit de Moreau (*Op. cit.* page 260), par inféoder et louer quelques parcelles de terre ; puis des granges entières sont affermées... Le rôle économique de l'abbaye se borne à recevoir des hommages, des fermages, des cens et surtout des rentes. Ces revenus sont gérés par des officiers devenus indépendants .. Le domaine cistercien ne présente plus aucun de ces traits distinctifs dont l'avaient marqué les législateurs de la fin du xie siècle. Il ressemble à peu près à tous les autres domaines monastiques et est comme eux en pleine décadence.

Cette situation, vraie pour le début du xive siècle à Villers, est précisément celle de la plupart des monastères anglais au déclin du moyen âge; ils ne sont pas entrés aussi rapidement en décadence que les nôtres, l'Angleterre étant restée beaucoup plus étroitement attachée que nos contrées à l'économie

agricole. Et néanmoins nous observons parfaitement que les mêmes effets résultèrent de causes à peu près identiques à quelques siècles d'intervalle. C'est ainsi que A. Savine signale qu'au début du XVIe siècle, les moines sont devenus de purs « receveurs de rentes». Le fermier apparaît comme l'intermédiaire nécessaire entre les moines et la paroisse ; c'est lui qui rassemble les recettes paroissiales et cherche évidemment à récolter plus qu'il ne doit verser lui-même au monastère. Il s'accoutume à considérer sa fonction comme une source de revenus personnels et la propriété ecclésiastique, abandonnée insensiblement par les moines, ne va jamais au clergé séculier paroissial, exproprié le plus souvent par les moines eux-mêmes, mais pénètre dans le patrimoine de la laïcité (p. 114).

C'est la fin : dès ce moment il devient évident que l'institution du monachisme restera en dehors de l'évolution sociale.

Ch. Pergameni.

De la Personnalité juridique. Histoire et théories.

SALEILLES, R.

Paris, Rousseau, 1910. — VIII-678 pages, 10 fr.

SALEILLES, RAYMOND. Né en 1855. Professeur de droit civil comparé à la Faculté de droit de Paris. Principaux travaux : *Les accidents du travail et la responsabilité civile* (1897); *L'individualisation de la peine* (1898); *Étude sur la théorie générale de l'obligation* (1901): *Introduction à l'étude du droit civil allemand* (1903): *Les nouvelles écoles de droit pénal* (1901); *Les personnes juridiques dans le Code civil allemand* (1902). Membre de la direction de la *Revue trimestrielle de droit civil* et collaborateur à la même revue. Collaboration à la *Réforme sociale*, la *Revue historique*, la *Revue de philosophie*, etc.

Au point de vue juridique — et l'on ne saurait trop répéter que le point de vue juridique ne peut sainement être qu'un point de vue pratique — je serais presque tenté de soutenir qu'il n'y a pas de « problème » de la personnalité juridique. Chacun sait très bien, au fond, et il ne faut guère être juriste pour le savoir, ce qu'on entend par une personne morale, soit qu'il s'agisse d'une fondation, soit qu'il s'agisse d'une association. Les difficultés ne commencent que lorsqu'on prétend ramener à un concept général, cadrant avec les principes du droit communément reçus, les notions particulières et pour ainsi dire empiriques que l'on se forme de prime abord à ce sujet par la simple réflexion. Si le but poursuivi n'était que d'établir une explication logique satisfaisante pour l'esprit, destinée à simplifier et à abréger le langage du droit, et de faciliter ainsi l'application des règles, il est fort probable que l'on aurait depuis longtemps tenté l'effort de conciliation que SALEILLES s'est imposé en écrivant son livre. Il y discute fort subtilement, bien qu'à mon sens trop longuement, les nombreuses « théories » que la question a fait naître : mais c'est pour aboutir à cette conclusion que sur le terrain des doctrines, en dépit de la variété des opinions individuelles, les auteurs ne sont plus séparés que par des malentendus qui subsistent et que l'on dissiperait aisément en s'entendant *sur les mots* (p. 663).

Je serais assez disposé à partager cet avis, s'il ne fallait considérer que les théories les plus récentes, dont les auteurs n'éprouvent, à l'égard des associations et des fondations, aucune hostilité de principe. Mais il y a eu, et il y a parfois encore, dans les controverses relatives à la matière, autre chose que des querelles de mots. La théorie de la fiction de personnalité, aujourd'hui tombée dans le discrédit, a sans aucun doute dû sa vogue à d'autres causes qu'à la valeur logique que l'on y attachait. Je prendrai la liberté de citer à ce propos le passage suivant d'un travail que j'ai publié l'année dernière :

L'idée d'où l'on part est qu'en dehors des individus, des personnes physiques, considérées comme autant d'unités séparées, il n'existe point de *sujets de droit* capables de posséder, de contracter, d'acquérir, à moins toutefois que la loi, par la consécration d'un véritable *privilège*, d'un droit d'exception, n'ait, dans des cas spéciaux, dérogé à la règle. Au point de vue du droit civil, une association ne pourrait donc, en principe, posséder, contracter, acquérir.

Lorsque, par l'effet du privilège légal dont je viens de parler, il en est autrement, on dit que l'association ainsi avantagée a la *personnification civile*. En d'autres termes, on la traite alors, envisagée dans son intégrité indivisible, comme une personne physique : elle devient une personne *civile*, une personne *morale*, une personne *juridique*, — ces expressions sont synonymes. On dit aussi *personne fictive*, parce que, d'après la doctrine, la personnalité ainsi créée n'existe que par la vertu d'une fiction de la loi. La loi, au surplus, peut défaire ce qu'elle a fait, abolir la fiction, et faire rentrer dans le néant la personne civile qui ne doit de la sorte son existence qu'au législateur. Et que deviennent, en pareil cas, les biens qui formaient le patrimoine de la personnalité anéantie ? Ce sont, nécessairement, des biens sans maître ; et comme les biens sans maître, d'après le droit commun, appartiennent à l'Etat, ce patrimoine vacant doit être dévolu au fisc.

Cela paraît, comme vous voyez, d'une rigueur mathématique : mais ce serait une erreur de croire que le succès d'une pareille théorie ait été dû au seul amour des déductions rigoureuses. Les légistes qui l'on défendue, et ceux qui la défendent encore, y ont vu surtout un moyen de combattre le développement de la main-morte religieuse. Et c'est, en réalité, la question des congrégations — pour l'appeler par son nom — qui a pesé sur le régime de toutes les associations, quelles qu'elles soient, et fait prévaloir en la matière les solutions plus étroites.

Du moment, en effet, que la personnification civile est considérée comme un *privilège* — à l'octroi duquel est subordonnée la vie juridique des associations — on doit en déduire cette conséquence qu'un pareil privilège ne peut être que très exceptionnel. Le légis-

lateur s'est donc montré très avare dans la dispensation de ce que l'on envisageait comme une faveur. C'est ainsi qu'en Belgique — pour laisser de côté les sociétés commerciales dont l'existence légale est reconnue depuis longtemps, mais dont je n'ai pas à m'occuper ici — on n'a guère à citer, en fait de lois de personnification civile ayant une portée assez générale, que les lois du 3 avril 1851 et du 23 juin 1894 sur les sociétés mutualistes, et la loi du 31 mars 1898 sur les unions professionnelles. Ces lois sont de stricte interprétation. La dernière surtout a été conçue dans un esprit à ce point étroit qu'elle a en grande partie manqué son but.

Cette rigueur n'a rien d'étonnant ; elle est, en somme, dans la logique de la doctrine dont je viens d'esquisser les traits essentiels. (Wodon, *De la situation légale des sociétés scientifiques et des autres associations sans but lucratif.* Conférence donnée à la société belge d'électriciens, publiée dans le *Bulletin* de la société, septembre 1909, et reproduite dans le *Journal des Tribunaux*, numéros du 3 mars 1910 et ss.)

Saleilles a fort bien mis en lumière la façon dont se réalise cette adaptation toute pragmatique des conceptions et des théories doctrinales.

En droit, dit-il, ce sont les nécessités sociales qui font surgir les institutions ; celles-ci se créent et se développent en vue des résultats pratiques qu'on attend d'elles, sans que l'on songe, à ce point initial, à demander compte à la théorie de leur légitimité et de leur justification. C'est plus tard, souvent bien plus tard, lorsqu'on veut étendre ou restreindre les effets d'une institution juridique, qu'on en recherche la nature fondamentale et le caractère rationnel, en vue précisément de tirer de cette construction abstraite un motif d'extension ou de restriction, suivant les points de vue. Et presque toujours aussi la construction elle-même est dominée, sans qu'on se l'avoue formellement, par le but primordial qui en a inspiré la recherche, celui de tel résultat à déduire d'un principe. On veut d'abord le résultat, on trouve le principe après : telle est la genèse de toute construction juridique. Une fois acceptée, elle se présente, il est vrai, dans l'ensemble de la dogmatique sous un aspect opposé. Les facteurs sont intervertis. Elle apparait alors comme une cause initiale, d'où l'on a tiré le résultat qui s'en trouve déduit : c'est une transposition faite après coup. Elle peut être admise telle qu'elle, dès que l'on fait la dogmatique d'une institution. Dans ce domaine de l'abstrait, cette transposition des valeurs est acceptée d'avance, et l'on sait à quoi s'en tenir. Ce sont des théories que l'on examine en soi, donc sur un même plan d'actualité, sans tenir compte des étapes chronologiques. Pareille transposition serait un contre-sens en histoire. Tout au plus, peut-on, à propos des résultats que l'on a voulu atteindre, expliquer les raisons théoriques que l'on a trouvées pour les justifier. La valeur de ces dernières ne sera jamais admise qu'en fonction du but pratique qui

était en cause. L'histoire voit surtout des faits qui s'imposent et des raisons fournies pour les faire accepter (pp. 45 à 46).

Il est intéressant de rapprocher les observations qu'on vient de lire, d'un autre passage où SALEILLES s'exprime de la manière que voici :

...Pour une institution qui a fonctionné pratiquement et en fait autrefois exactement comme elle fonctionne aujourd'hui, les conceptions théoriques qui se dégageaient à une certaine époque de sa structure juridique abstraite sont très différentes de celles qu'on prétend nous imposer de nos jours comme exprimant la vérité absolue, hors de laquelle il n'y aurait que chaos et confusion dans le domaine du droit. Nous trouvons à d'autres époques que, si l'on eut voulu se faire une dogmatique de telle ou telle institution, et si l'on eût été à même de procéder à cette dogmatique avec la mentalité que nous apportons aujourd'hui aux conceptions juridiques, c'est à un tout autre résultat que l'on serait arrivé, et par suite à une théorie d'ensemble très différente de celle que l'on s'en fait aujourd'hui; et loin que ce fut alors le chaos et la confusion, nous voyons aussi que ces prétendues théories rationnelles et juridiques eussent correspondu, au contraire, à des solutions pratiques du plus haut intérêt et vraiment adéquates au but même de l'institution. C'est donc que nos conceptions modernes n'ont rien d'absolu, rien qui s'impose et que, loin d'être un principe, elles devraient n'être qu'une résultante. Au lieu de constructions *a priori*, desquelles on ait à déduire des conséquences pratiques, construisons nos institutions juridiques, en droit privé comme en droit public, d'après les résultats ou les lois de l'expérience, en vue des besoins immédiats de la pratique, sans nous préoccuper des contradictions théoriques et des illogismes auxquels nous pouvons prêter, et laissons aux théoriciens futurs le soin de mettre de la logique et de la raison pure dans l'édifice mouvant que crée l'histoire. La logique s'y mettra le jour où il aura cessé de vivre : elle immobilisera ce qui était déjà immobilisé. Tout ce qui vit et évolue n'a que faire de la logique et de l'absolu (pp. 213-214).

Il ne faudrait pas en conclure que le droit puisse se passer de la logique :

La vie sociale, s'organise sur la base de conceptions rationnelles créatrices de rapports et de relations abstraites. Tout le droit consiste en rapports de ce genre (p. 380). — Voir aussi à ce sujet les notices 17 et 67. (*Bulletin* de janvier et d'avril.)

Mais la logique juridique a sa couleur propre. La véritable éloquence, disait PASCAL, se moque de l'éloquence. En droit, la véritable logique se moque de la logique : et peut-être est-ce là le secret de cette sorte de tact que l'on appelle le « sens juridique ». Les logiciens purs sont, en effet, des juristes fort dangereux.

Il n'empêche que les cristallisations logiques fortement établies finissent souvent par exercer une action tyrannique, à laquelle échappent difficilement même les esprits les mieux pénétrés de la relativité du droit. On en trouve la preuve dans l'ouvrage de Saleilles, à qui il arrive parfois de raisonner comme un simple adepte de la théorie de la fiction. Je fais ici allusion à sa critique des vues de Planiol, qu'il a, d'ailleurs, remarquablement exposées. Pour Planiol, les prétendues personnes morales ne sont pas des personnes, même fictivement : ce sont des choses, la personnalité morale est une manière de posséder les biens en commun, c'est une forme de propriété. Entre autres objections, Saleilles fait valoir que cette théorie n'*explique* pas que dans certaines sociétés commerciales et dans les associations sans but lucratif, la responsabilité des associés soit limitée à leur mise sociale et n'engage pas leur patrimoine personnel. En effet, dit-il, en substance, dans la doctrine de Planiol, les associés seuls sont sujets de droit. Eux seuls existent : la société ou l'association n'est qu'un mot qui les désigne collectivement, Donc, logiquement, ils devraient être tenus sur la totalité de leurs biens (voir p. 401). Mais qui ne voit que cette nécessité logique n'est qu'une conséquence de certains principes posés *a priori?* Pour ma part, je n'aperçois, sous ce raisonnement, pas moins de trois « concepts » traditionnels auxquels on attache, bien à tort, une valeur absolue : c'est tout d'abord l'idée de l'indivisibilité, de l'unité du patrimoine de chaque individu ; c'est ensuite la notion classique du « sujet de droit »; c'est enfin, et quoi qu'on s'en défende, la théorie même... de la fiction de personnalité!

Les arguments que Saleilles oppose à Planiol à propos des fondations ne sont pas moins significatifs :

Prenons, dit-il, une fondation de bourses pour étudiants. Tant qu'aucune n'a été encore accordée, quels seraient donc les titulaires du patrimoine de fondation? Dira-t-on que ce sont virtuellement tous les étudiants en qui se trouveraient réalisées les conditions statutaires d'obtention? *On peut le dire, sans doute, au sens vulgaire du mot.* Mais au sens juridique, et pour qui s'attache à la précision technique, on ne peut plus le soutenir. Cela n'aurait aucun sens. C'est que les étudiants ne forment pas une corporation organisée à l'effet de posséder... (p. 423).

J'ai souligné cette phrase : « on peut le dire au sens vulgaire du mot. » Elle est caractéristique, car si cette façon vulgaire de s'exprimer rend compte de la réalité, il semble bien que le devoir du juriste serait de conformer le langage

du droit à cette réalité au lieu de forger d'imaginaires abstractions. Et, de fait, n'est-ce pas ici encore la vieille théorie de la fiction qui a joué à SALEILLES un mauvais tour, s'il est permis de parler ainsi?

Entia non sunt praeter necessitatem multiplicanda. En matière de fondations, les Anglais paraissent s'être sagement inspirés de cet axiome. On connaît leur construction juridique du *trust* : les *trustees*, administrateurs, sont *légalement* les propriétaires du patrimoine de la fondation, en ce sens qu'ils ont l'exercice du droit et qu'ils en ont la disposition.

Mais, dit SALEILLES, ils ne doivent pas en avoir la jouissance. La jouissance appartient aux destinataires ; si ces derniers sont déterminés ou déterminables, ils ont, eux aussi, une propriété d'équité. Car c'est à eux, en réalité, que le patrimoine doit servir. Ils sont dans la situation d'un mineur, seul investi de la jouissance du droit, alors que le tuteur en a seul l'exercice. Ce dédoublement du droit se retrouve partout, dans tous les domaines : il a toujours constitué la pierre d'achoppement de toutes les théories sur la personnalité. Qui devra être considéré comme sujet des droits? le destinataire, celui qui doit en profiter, donc qui en a la jouissance ou le gérant investi de tous les pouvoirs et même de la faculté d'en disposer? Les uns se sont prononcés en faveur du destinataire, JHERING par exemple. D'autres, comme BEKKER, ont une tendance à identifier le droit avec le pouvoir qui le réalise et par suite à le faire reposer sur la tête de celui qui l'exerce. Et suivant qu'on admet l'une ou l'autre solution, la construction de la personnalité, surtout en matière de personne juridique, s'en trouve influencée. Les Anglais, plus pratiques, n'ont pas cherché à résoudre une question qui, en soit, paraît insoluble. Toute l'évolution historique de leur droit coutumier tendait à faire admettre la dualité de propriétés ; il y aura deux sujets de droit, investis chacun d'une propriété différente. Et si, d'autre part, il n'y a pas de destinataires individuels susceptibles de détermination, la propriété légale, celle des *trustees*, se trouvera affectée d'une charge perpétuelle, nous dirions d'une affectation qui en absorbe la jouissance au profit de la réalisation du but statutaire.

Pratiquement, et à s'en tenir à la surface, le problème est résolu (pp. 424-425).

Si le problème est résolu pratiquement, ne l'est-il pas, en vérité, suffisamment? La question que SALEILLES représente ici comme insoluble est une de ces questions qui ne se posent pas : il n'y a point, en droit, de questions *purement* théoriques. Et c'est bien, au fond, la pensée de l'auteur, ainsi qu'il résulte de ses conclusions dernières : mais ceci montre une fois de plus qu'il est bien difficile de se dégager entièrement des anciennes doctrines. L. WODON.

De ondoelmatigheid van strijd tusschen procedeerende partijen.

HARTZFELD, C. A. J.

Amsterdam, J. H. de Bussy, 1909, 180 pages.
1.90 florin.

HARTZFELD, C. A. J. Né en 1873. Fit ses études à l'Université de Leyde. Docteur en droit en 1897. Avocat à Amsterdam.

L'auteur estime que nous assistons actuellement au déclin de l'esprit de lutte et de compétition, auquel tendrait à se substituer l'esprit de coopération ou, pour mieux dire, l'entr'aide sociale. Il attribue cette transformation au développement intellectuel qui amène les intéressés à calculer d'abord les chances de la lutte. Or, les conséquences probables de la lutte rendent celle-ci indésirable quand le dommage qui paraît devoir en résulter excède les avantages qu'elle peut procurer.

Cela est aussi vrai, dit-il, de la lutte physique que de la lutte intellectuelle ou morale. Le phénomène se vérifierait notamment en ce qui concerne la guerre et expliquerait les tendances actuelles vers l'arbitrage international. De même, la lutte entre le capital et le travail prendrait aujourd'hui, pour la même raison, une forme plus pacifique, grâce à l'arbitrage industriel et à l'accord collectif de travail. La concurrence entre producteurs aurait pareillement trouvé un palliatif dans l'organisation des trusts et des cartels.

Il y aurait donc, dans l'évolution sociale, une tendance à remplacer la lutte par la coopération. Cette tendance se manifesterait aussi dans la procédure. Le but de la procédure est de préparer la juridiction, c'est-à-dire la décision du juge. Or, une procédure animée d'un esprit de lutte et de combativité n'est pas le moyen le plus sûr d'éclairer celui dont dépend la solution du conflit. Il arrive trop souvent que la lutte entre parties a pour effet que le plus fort au point de vue de la forme l'emporte sur celui qui a raison au fond.

En outre, les efforts contraires des parties entraînent une foule de complications. La situation très difficile du demandeur est encore une conséquence de l'esprit de lutte. Le défendeur abuse de sa situation plus favorable pour se faire donner

raison dans bien des cas où il a tort. Le juge est d'autant moins éclairé que le défendeur y met plus de mauvaise volonté et que les choses sont plus embrouillées par elles-mêmes. Il semble que la société contemporaine ait besoin d'une procédure simple, méthodique et rapide pour résoudre promptement les conflits. Pareille procédure pourrait être obtenue par la coopération, l'association des parties en vue du règlement du différend qui les sépare. Les parties qui estiment toutes deux avoir raison ont évidemment intérêt « à ne pas tirer sur le nœud pour le serrer davantage » et à faire trancher rapidement le procès. Si les parties ne voient pas leur intérêt, il appartient au législateur de le leur faire sentir en les obligeant à contribuer ensemble au règlement du litige.

Telle est, en résumé, la thèse de l'auteur, dans ce qu'elle présente d'intéressant au point de vue sociologique.

Il convient de faire remarquer, d'abord, que la coopération n'est pas nécessairement le contraire de la lutte. C'est encore une forme de lutte, un perfectionnement de la compétition. Les groupements ouvriers et patronaux ne se sont pas constitués sans lutte et c'est pour la lutte qu'ils se sont créés. Il faut y voir plutôt la conquête de postes avancés qui enlèvent à l'adversaire le bénéfice d'une situation privilégiée et le forcent à la circonspection. Il est exact que dans ces conditions, les parties sont amenées à considérer de plus près les conséquences du combat et à éviter par là même toute rencontre inutile. Mais cette considération est encore plus théorique que pratique, car elle ne se vérifie pas toujours dans l'histoire sociale de notre temps.

Je ne sais, d'autre part, s'il est possible de retrouver dans la procédure l'équivalent des modalités des idées générales de justice et des transformations qu'elles subissent dans la société actuelle. Il est bien vrai que la procédure fait partie des institutions sociales en tant qu'elle est comprise dans le droit; mais si des tendances vers un meilleur règlement des complications juridiques devaient se vérifier, il me paraît que c'est plutôt par une diminution relative du nombre des procès qu'elles se manifesteraient. Dès que les parties s'adressent au juge, c'est qu'elles sont en conflit. Or, un procès est une lutte. La procédure réglemente la lutte, elle en adoucit les formes, mais elle ne la supprime pas. Et si les parties contribuent, coopèrent à la découverte de la vérité par le juge, c'est précisément parce qu'elles sont en conflit.

Maintenant, si les lois de la procédure sont telles qu'elles favorisent la mauvaise foi, cela prouve simplement que les lois sont mal faites.

De quelque façon qu'on les améliore, il y aura toujours combat, quand bien même (et l'auteur a raison de le désirer) on accorderait au juge le droit d'intervenir plus activement ou même d'agir à titre d'amiable compositeur.

Il ne semble pas non plus que l'état psychologique des parties en conflit permette aux mouvements généraux d'idées qui se font en dehors et au-dessus des masses, de pénétrer dans le prétoire avec les parties. Si, sans se combattre, les parties reconnaissent qu'elles ne peuvent se tirer d'une situation inextricable sans l'intervention du juge et qu'elles s'adressent à lui comme à un arbitre, il n'y a aucun argument à en tirer au point de vue d'une prétendue transformation de l'esprit processif. Les parties pourraient aussi bien s'adresser à un arbitre qui ne serait pas un juge professionnel. Elles ne le font pas par ignorance ou pour des raisons d'ordre pratique ou de sécurité. D'ailleurs, pour qu'une entente puisse naître et durer, il faut que la personnalité même des parties ne soit pas engagée dans le procès. Or, le plus souvent, elle l'est à ce point que les parties considèrent l'issue du procès comme une victoire ou une défaite personnelle et non comme une simple application des principes généraux du droit à un cas déterminé. Hartzfeld se rend compte de cet état d'âme quand il écrit :

La tendance qu'ont les parties à s'opposer l'une à l'autre se manifeste d'abord dans le degré de l'objectivité avec laquelle chacune expose les choses à son point de vue. La présentation, si elle émane d'un esprit processif, est naturellement subjective et partiale. Les intérêts d'un plaideur de cette catégorie lui apparaissent naturellement aussi très amplifiés par la surexcitation à laquelle il est en proie. Et si sa clairvoyance lui permet d'apercevoir la force de la position prise par son adversaire, il a soin de ne rien en laisser paraître dans la crainte de fortifier cet adversaire en lui accordant quelque chose (p. 109).

Dans ces conditions, il est difficile de croire que la procédure puisse jamais être autre chose que ce qu'elle est. Qu'on la simplifie, qu'on donne plus de liberté au juge, c'est l'affaire du législateur, mais ces réformes ne changeront rien au fond même des sentiments et des idées qui animent les plaideurs. L'aspect sociologique du débat restera en somme pareil, parce qu'il tient aux mentalités mêmes de ceux qui l'engagent.

D. Warnotte.

Sociologi
En allmän Samhällslära.

STEFFEN, G. F.

1 volume, Stockholm, Gaber, 1910.
218 pages, 6 francs.

STEFFEN, GUSTAVE F. Né en 1864. Fit ses études à l'Université de Stockholm, à l'École polytechnique d'Aix-la-Chapelle, à l'Académie des mines de Berlin, aux Universités de Berlin, de Munich, de Bostock (chimie). Passa quatre ans en Allemagne, dix ans en Angleterre, six ans en Italie. Enseigna la chimie comme assistant de 1885 à 1888, fut correcteur à Londres de 1887 à 1897. Docteur en philosophie en 1902. Professeur d'économie politique et de sociologie à Gothembourg depuis 1905. Principaux travaux : *Aus der modernen England* (1895); *England als Weltmacht und Kulturstaat* (1899); *Lönarbetaren och Samhället* (1899-1900); *Studien zur Geschichte der englischen Lohnarbeiter* (1901-05), trad. de *Studier öfver lönsystemets historia i England* (1899); *Sociala Studier*, I-XI (1904-8); *England och demokratismen* (1909); *Lebensbedingungen moderner Kultur* (1910).

Ce volume représente la première partie d'un ouvrage sur la sociologie, dont le plan d'ensemble sera le suivant d'après ce que STEFFEN m'a dit lors de sa récente visite à l'Institut :

I. Les sciences sociales et les sciences naturelles; la conscience et la réalité sociales. — II. La superstition sociale. — III. L'évolution sociale et ses facteurs.

J'insisterai assez longuement sur la partie de ce livre qui me paraît essentielle, parce qu'il est désirable de ne laisser passer aucune manifestation de la systématisation sociologique, surtout lorsqu'elle se produit dans une langue peu répandue, comme le suédois.

L'auteur part de cette considération qu'un phénomène social est une action ou une interaction psychique entre individus. L'objet propre de la sociologie est donc une partie des phénomènes du monde réel qu'aucune autre science n'a pour mission spéciale d'explorer.

Mais si, à la base de tous les phénomènes sociaux, on retrouve une combinaison d'actions individuelles, il faut bien remarquer que cette combinaison n'est pas d'ordre ma-

tériel. Les individus réunis en société ne forment un tout que par l'assemblage de leurs consciences. Le contact matériel des individus n'est pas nécessaire pour constituer une société, mais toute vie sociale suppose une réunion d'états de conscience agissant l'un sur l'autre par action et réaction, ou mieux par inter-action.

Cette inter-action se manifeste d'ailleurs à travers le temps comme à travers l'espace, car les générations actuelles sont rattachées aux précédentes par une foule de liens tels que la langue, les lois, les mœurs, la religion, l'art.

Le fondement d'une société considérée à un moment déterminé de son histoire, se compose ainsi d'une série d'actes dont les auteurs sont morts, mais dont l'effet subsiste.

Tout ce qui excède la vie d'une génération dans la communauté des opinions, des connaissances, des procédés artistiques, des mœurs, des règles sociales, des représentations linguistiques et des aspirations constitue une société, une société qui n'est pas nécessairement limitée à un territoire déterminé, mais une société dans le temps, une société historique, dont les membres sont constitués par les générations (p. 86).

Chez les animaux, il n'existe pas de vie sociale de l'espèce, car ils ne connaisssent pas leurs ancêtres et ils ne se transmettent que des instincts par l'hérédité et le développement de certains organes. Cette transmission joue, il est vrai, un certain rôle aussi dans les sociétés humaines; l'enfant naît avec des dispositions qu'il tient matériellement de ses parents. Il y a donc pour l'homme une double transmission, mais la transmission des idées et des croyances est, de loin, la plus importante, en ce sens que la génération qui hérite est à même d' « administrer » différemment, de transformer son héritage. Cette « administration », cette transformation se fait essentiellement par inter-action. La morale, la religion, la science, l'art existent comme autant d'états de conscience que les membres de la communauté font naître et fortifient l'un chez l'autre. Pareille inter-action n'est d'ailleurs possible qu'au sein de communautés relativement étroites où les individus peuvent agir efficacement l'un sur l'autre, soit directement, soit par le moyen d'une technique spéciale (poste, télégraphe, etc.).

Mais — et c'est ce point que je désire surtout mettre en lumière — la vie sociale proprement dite n'apparaît que lorsque cette inter-action éveille des états de conscience.

Des hommes qui vivent ensemble ne constituent une société qu'extérieurement. Il y a société réelle, *si le lien qui unit les*

membres du groupe est constitué par la conscience que chacun d'eux a de l'état de conscience des autres. Si ce lien fait défaut, il n'y a que groupement physique.

Même les relations psychiques entre les hommes ne sont pas nécessairement d'ordre social. Entre deux individus, il n'y aura de rapport social que si chez l'un au moins il existe quelque conception, quelque sentiment, quelque désir où les conceptions, les sentiments ou les désirs de l'autre individu jouent un rôle.

La condition nécessaire pour l'existence d'un rapport social entre deux individus ou entre deux êtres vivants en général, est que l'un ou l'autre puisse arriver à la conception d'un état de conscience susceptible d'exister hors de lui-même, et qu'il se représente que la conduite d'un autre individu a ou peut avoir un certain état de conscience comme raison déterminante (p. 98)

De sorte que le phénomène essentiel de toute vie sociale est la conscience qu'un individu a d'une autre conscience analogue à la sienne : c'est ce que l'auteur appelle la « conscience sociale ».

Il y a une conscience sociale entre les hommes, entre les animaux, et entre les animaux et les hommes, par exemple entre les hommes et leurs animaux domestiques. — Cette dernière est naturellement le plus souvent unilatérale, mais elle ne l'est pas d'une façon absolue. L'homme a la conscience de la mentalité de l'animal et règle ses agissements en conséquence... On ne peut nier qu'un chien ou un cheval ait conscience des dispositions et des intentions de son maître dans certains cas, quoique le chien et le cheval soient incapables d'arriver à l'idée abstraite de conscience (p. 91).

La conscience sociale de l'homme est la conscience qu'il a que sa vie intérieure n'est pas unique en son genre, mais se répète, avec des variations individuelles, dans le monde extérieur et qu'il se trouve dans des rapports d'interaction avec cette vie extérieure semblable à la sienne (p. 112).

Il importe peu que pareille représentation réponde ou ne réponde pas à la réalité ; ceci dépend du degré d'évolution de la conscience sociale, qui d'abord instinctive chez les animaux, s'affine à mesure que se développe l'intelligence chez les hommes.

Ainsi, toutes les conceptions animistiques des peuples primitifs ont leur source dans le faible développement qu'atteint chez eux le pouvoir de distinguer entre ce qui est inerte et ce qui vit, entre la matière et la conscience, entre le moi et le non-moi, entre l'homme et les choses de la nature. Ces primitifs réalisent, en somme, une forme étendue de la vie sociale. Chez eux, l'homme se figure être socialement en rap-

port avec des choses et des êtres vivants quelconques et se figure que les états de conscience qu'il a en lui peuvent exister partout, dans les êtres vivants et les choses comme dans les phénomènes naturels. L'animisme va de pair avec la superstition. Il crée les totems et les tabous. Il conduit à la croyance dans les doubles, dans l'âme qui se sépare du corps pour vivre à part, dans la vie que mènent après leur mort les ancêtres, qui ne cessent de s'intéresser au sort de leurs descendants et même de vivre parmi eux, sous une autre forme, une vie plus ou moins active. De là aussi le culte des ancêtres, le culte des esprits et la croyance que l'homme peut communiquer avec des esprits moyennant l'observation de certaines formes cérémonielles (on comparera avec intérêt, à ce sujet, les articles **3** et **22** des *Archives*, *Bulletin* de janvier et de février).

L'intelligence est le moyen le plus élevé de discrimination sociale. C'est grâce à elle que l'individu arrive à ce que l'auteur appelle la réalité sociale, c'est à dire à une connaissance répondant à la réalité de l'état de conscience des autres membres du groupe dont il fait partie. Ces autres membres étant des choses matérielles sont perçus comme tels d'abord. Ils sont perçus ensuite comme les dépositaires de consciences qui sont à la fois semblables (similitude d'espèce) et dissemblables (divergences personnelles). L'individu sait qu'il est influencé par d'autres et qu'il peut les influencer à son tour. Quelle est la part de vérité et la part d'erreur qu'il y a dans la conception qu'un individu se fait des états de conscience des autres membres du groupe? Comment apprécie-t-il l'idée qu'ils se font les uns des autres et de lui-même? Quelle part de vérité y a-t-il dans les jugements sociaux? C'est là encore, selon Steffen, un des problèmes fondamentaux de la sociologie.

Il intéresse d'autant plus cette science qu'il la vicie dans ses bases mêmes. La vie sociale est, en effet, susceptible de se dérober à l'observateur, elle renferme des phénomènes cachés. La volonté de se cacher existe bien ailleurs dans la nature, par exemple, chez le carnassier qui veut atteindre sa proie, mais pas au même degré que dans la vie sociale des hommes. La conscience de l'homme n'est accessible qu'à elle-même. Nous ne savons d'une conscience étrangère que ce qu'elle veut bien laisser voir. D'autre part, certains états d'âme tels que les superstitions sociales empêchent l'homme de voir clair dans l'âme d'autrui. Croire *a priori* qu'un chef est doué de facultés surnaturelles, c'est renoncer à le connaître.

Une autre source d'erreur vient du manque de concordance entre les institutions sociales et les conditions réelles de leur fonctionnement. L'étude d'un code de loi ne peut permettre d'apprécier la manière dont les circonstances visées par la loi sont traitées *en fait*. Un texte écrit est une chose, la façon dont il est appliqué est une autre chose.

La réalité sociale peut donc différer de la représentation que les hommes s'en font.

Toutefois, la vie sociale serait impossible si les hommes n'échangeaient pas les idées qu'ils ont les uns sur les autres. A côté de la tendance à la dissimulation, il y a une tendance à la vérité. Il y a des cas où le mensonge est impossible ou même dangereux, par exemple, chez les primitifs, qui veulent faire réussir des expéditions guerrières ou des chasses; il y a alors nécessité pour chacun de connaître exactement ce qui se prépare. La société moderne offre des cas semblables, par exemple, en matière économique, en ce qui concerne le crédit. Le crédit suppose la confiance et l'honnêteté.

En général, la pratique montre que les combinaisons sociales se forment à l'aide d'éléments empruntés à l'expérience; celle-ci nous renseigne sur la valeur de sincérité de chacun d'eux.

Toute la vie sociale est pour chaque individu une construction d'hypothèses et de théories au sujet des pensées, des intentions, des possibilités des autres individus, ainsi qu'une pratique fondée sur ces hypothèses et ces théories à l'aide de laquelle on cherche à influencer ses concitoyens et à faire quelque chose en commun avec eux — le tout dans l'espoir que les conceptions qu'on a répondront à la réalité; mais il y a toujours ce risque, que le résultat démontre qu'on s'est trompé de quelque manière, qu'on a été dupé ou que les connaissances qu'on avait étaient insuffisantes. Le critérium de la vérité sociale consiste en ce que nous arrivons en fait à réaliser ce que la connaissance que nous avons des états de conscience des autres nous a permis d'espérer (p. 150).

Une des raisons de fait les plus puissantes que les hommes ont d'arriver à la connaissance les uns des autres, c'est que chaque individu doit pouvoir compter sur les autres pour la satisfaction de certains besoins. Dans les relations sociales qui naissent de ce fait, un homme devient un *objet* pour un autre homme. Certains hommes sont ainsi considérés comme des moyens de satisfaire des besoins par analogie avec le rôle que jouent à cet égard les choses. Ils sont assimilés à des biens économiques et soumis à des combinaisons purement intellectuelles.

En somme, la réalité sociale consiste essentiellement dans une augmentation ou une diminution du développement psychique d'un individu provoqué par l'action d'autres individus qui favorisent certaines tendances et en refoulent d'autres (p. 175). Elle se compose de toutes les modifications que nos pensées et nos sentiments subissent du fait que théoriquement et pratiquement nous devons disposer notre vie intérieure et extérieure en tenant compte des idées, des sentiments et des volontés d'autres personnes ou sous l'influence des résultats matériels ou sociaux des idées et des actes des autres hommes. Les mœurs, les lois, les coutumes, la technique, toute cette force d'organisation « cristallisée dans des choses matérielles » (p. 175), influencent la formation intellectuelle dès la naissance.

La faculté que l'homme possède de se développer tient à sa vie psychique. Le pouvoir qu'il a d'augmenter la puissance de cette vie psychique est la seule garantie qui lui permette de sortir victorieux de la lutte pour la vie. Or, ce développement suppose non seulement le contact avec la nature, mais encore une foule de rapports sociaux. C'est en se mirant dans l'âme des autres que l'homme prend conscience de ce qui le sépare de ses semblables. C'est par le frottement avec d'autres consciences que notre propre conscience s'affine et se fortifie. Telle est la source du progrès.

Je n'ai, dans cet aperçu sommaire, insisté que sur la notion de « conscience sociale » qui m'a paru d'ailleurs dominer tout le travail de Steffen. Elle conduit à une vue de la sociologie qui est très voisine de celle des théoriciens de l' « Einfühlung », dont Menzerath parle dans un autre article du présent *Bulletin* (n° 70). Je renvoie aux considérations qui y sont développées.

J'ajouterai seulement qu'envisagée à la façon de l'auteur, la question de savoir comment on arrive à découvrir la « vérité sociale », est sans doute plus éthique que sociologique, et Steffen ne s'en cache pas dans certains passages que j'ai écartés à dessein de mon exposé. Ainsi il dit (p. 109 et *passim*) :

L'évolution de la conscience sociale chez les hommes n'offre guère entre individus des éléments de sympathie et de bonté plus élevés que ceux que l'on constate déjà chez certaines espèces animales; par contre, elle renferme à n'en pas douter un degré de méchanceté, de malignité et de cruauté dans les rapports sociaux plus élevé que celui qu'on trouve chez les espèces ani-

males vivant socialement. L'attitude d'un carnassier vis-à-vis de sa proie ne comporte pas à beaucoup près une exploitation de la souffrance d'autrui pour la satisfaction de besoins personnels aussi accusée que celle que la vie des hommes entre eux présente même dans ses stades les plus évolués, en temps de paix comme en temps de guerre.

Peut-être y aurait-il avantage pour l'analyse objective des phénomènes sociaux, à se dégager totalement de ces préoccupations étrangères à leur interprétation proprement scientifique.

De même, les seules choses qui comptent pour une analyse de la « vérité sociale » sont les idées qui sont émises : que ces idées soient l'objet d'un travail préparatoire dans l'esprit et que ce travail soit directement influencé par le milieu social, peu importe au point de vue sociologique. C'est à la psychologie individuelle qu'il incombe d'expliquer ces phénomènes.

D. Warnotte.

Chronique mensuelle

par D. Warnotte.

Notes sur des travaux récents.

Dans un article consacré au laboratoire de biologie marine établi par la «Carnegie Institution» aux îles Tortugas A. G. Mayer émet au sujet des recherches de laboratoire quelques idées générales qu'il importe de relever ici pour faire suite à des considérations semblables, déjà notées dans cette chronique (cf. le *Bulletin* d'avril, p. 182) : « When we contemplate the vast « numbers of so-called researches published every year, it becomes « evident that science wille be advanced more surely by « improving the quality of these papers than by increasing their « bulk. For a generation the civilized nations of the world have « at great expense maintained experiment stations to improve the « breed of plants and animals useful to man, but nearly all of « them have labored under the false impression that researches « can be produced at stated intervals. Much of that freedom so « essential for research was sacrificed to the production of bulky « annual reports restricted to the accounts of « purely practical » « studies. It was not an accident that Mendel, laboring obscurely « in his cloister garden and with no thought save but for nature « and her ways, discovered the law of heredity which all the expe- « riment stations in the world failed to find.

« Anton Dohrn did well for science when he gave his fortune « to build the Naples Laboratory, but he did far better when he « granted to those who labored there unlimited time and bound- « less freedom in thought and action, and his confidence was rewar- « ded, for at Naples have been produced many of the greatest « papers known to biological science. » (The research work of the « Tortugas Laboratory », *Popular Science Monthly*, april 1910, p. 400).

* * *

A. Klaatsch a fait à la Société de géographie de Greifswald (16 février) une conférence sur « les primitifs australiens et la population préhistorique de l'Europe ».

Klaatsch pense que le fonds de la population préhistorique de notre continent se composait de deux races dont l'une est repré-

sentée par le crâne de Neanderthal et dont l'autre était l'« homo Aurignacensis » (*Petermann's Mitteilungen*, 1910, IV, p. 207).

***

Le capitaine Comer qui a hiverné dix fois dans l'île Southampton (Hudson bay) pour y chasser des animaux marins, décrit dans un article du Bulletin de la Société américaine de géographie (1910, n° 2) les conditions matérielles et les mœurs des Esquimaux qui habitaient cette île aujourd'hui déserte. Les septante Esquimaux qui y vivaient en 1896 et qui étaient venus du continent, n'étaient déjà plus à même de comprendre le langage de la tribu dont ils étaient originaires. Leurs usages aussi avaient varié sous l'influence des conditions locales (*Geographische Zeitschrift*, mai 1910, p. 283).

***

La *Koloniale Rundschau* de mai 1910 renferme, page 318, une note qui peut venir à l'appui de ce que nous avons écrit dans le précédent *Bulletin* (*Archives*, 57).

Une commission d'enquête pour la protection de l'hygiène dans l'Afrique orientale anglaise, désignée par le Conseil colonial, déconseille la nomination de médecins de couleur (nègres ou hindous) dans le service du gouvernement. Le gouvernement est obligé de donner à ses employés les meilleurs soins médicaux et la commission ne croit pas que, sauf des cas très rares, les médecins de couleur vaillent les Européens ni qu'ils jouissent de la confiance des employés européens. De plus, les conditions sociales, particulièrement en Nigéria, où les fonctionnaires prennent leurs repas en commun avec les officiers, et où la plupart des fonctionnaires sont des officiers en activité, rendent indésirable l'introduction de médecins de couleur.

En outre, la commission demande, dans le cas où on nommerait des médecins de race non-européenne, de leur réserver un champ d'activité spécial, de ne pas les employer dans des expéditions militaires et de ne pas les subordonner à des fonctionnaires européens.

Dans la colonie de la Côte d'Or et à Sierra Leone, il y a un grand nombre de médecins noirs, et il est compréhensible que ceux-ci protestent contre la mesure projetée : pratiquement elle revient à exclure les nègres de la profession de médecin. La commission dit bien qu'il serait à conseiller d'installer des médecins de couleur dans des cas spéciaux, par exemple, dans les hôpitaux où les patients sont uniquement des noirs : mais ces cas doivent être considérés comme des exceptions et sont laissés à la décision de l'administration locale.

Le journal *Sierra Leone Weekly News*, rédigé par des nègres, se fait l'organe des intérêts indigènes menacés. Il cite les ordon-

nances royales où les mêmes facilités sont assurées aux sujets anglais, sans distinction de race, et demande si ces garanties sont jetées par-dessus bord.

En cette occurrence, il est intéressant d'avoir l'opinion d'un journal anglais. Le *Medical Times* dit « Nous comprenons sans « peine l'opposition des médecins indigènes mis dans une situation « d'infériorité et nous sommes honteux que les médecins anglais « cherchent à protéger leur dignité par de tels moyens. Nous « sommes certains que les vues exprimées par la commission ne se « justifient ni au point de vue des capacités des médecins indigènes, « ni au point de vue des sentiments des Européens qui ont besoin « de soins médicaux. Quelques-uns peuvent avoir en vue l'entrée « au mess des officiers, mais au nom de la saine raison humaine et « de la saine justice nous entendons condamner ces opinions et « leurs défenseurs. C'est justement quand on a commencé à con- « naître ces tendances, que partageaient auparavant tous les « employés d'administration, qu'on a commencé à détester les « Anglais. Rien d'étonnant que partout en Afrique et dans les « Indes nous soyons l'objet d'une profonde antipathie. Les méde- « cins africains ou indiens qui ont acquis leurs titres en Angle- « terre peuvent au moins dans leur propre pays avoir autant « d'avantages que les Européens. C'est pour eux un droit et nous « ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour leur assurer ce « droit. »

On voit qu'ici aussi il y a contradiction entre la théorie, telle qu'elle se formule en Europe et la pratique, telle qu'elle se vérifie dans les colonies.

***

L'établissement américain de relèvement moral créé par W. R. George et dont il a été question dans le *Bulletin* de mai (p. 185), fait l'objet d'un livre dû au fondateur lui-même. Ce livre est intitulé *The Junior Republic. Its history and Ideals* (New-York, Appleton, 1910. 326 pages, 6 sh.). Rappelons aussi que G. H. Von Koch, un publiciste suédois, a visité cette institution au cours d'un voyage aux États-Unis et lui a consacré un article « Georg Junior Republic » dans sa revue *Social Tidskrift* (1908, n° 8, pp. 341-355).

***

J. L. Tayler vient de publier un « Syllabus of a course of five tutorial classes on public health and citizenship » (University of London, University Extension Board, 1910, 8 pages). Ce syllabus constitue le schéma de leçons d'extension universitaire organisées par l'Université de Londres en faveur des ouvriers. Il se divise en cinq leçons : l'homme à l'état présocial; l'homme aux débuts de la vie en communauté; l'hygiène de la famille; l'hygiène publique, l'hygiène sociale. Ces cinq leçons sont toutes subordonnées au point

de vue hygiénique. Ainsi dans la première, l'auteur recherche les raisons hygiéniques qui ont pu provoquer les migrations humaines, les conditions de logement, de nourriture, de vêtement des peuples préhistoriques et primitifs. Dans la deuxième, il reprend les mêmes questions pour les peuples arrivés aux premiers stades de la culture. Les autres leçons sont suffisamment caractérisées par leur titre. Chaque leçon est accompagnée d'une bibliographie sommaire.

Revues d'ensemble et bibliographies.

Le *Bulletin scientifique de la France et de la Belgique* (vol. 44, 1910, n° 1) renferme pour la première fois une « *Bibliographia evolutionis* ». Le *Bullletin* étant consacré principalement à l'étude de l'évolution (ontogénie et phylogénie) des êtres vivants, à l'éthologie et à la distribution géographique dans leurs rapports avec la théorie de la descendance, la bibliographie précitée aura vraisemblablement un programme analogue. Le premier fascicule renferme les rubriques « Travaux généraux »; « Hérédité »; « Ethologie générale »; « Biologie expérimentale »; « Cytologie générale. Fécondation ». Tous les travaux cités sont accompagnés de notes signées, dont la tendance paraît essentiellement objective.

***

La revue flamande *Biekorf* publie sous forme de supplément une « *Bibliographia Folklorica* » (*Volkskundige Boekenschouw*). Cette bibliographie très étendue paraît par fascicules relatifs à un semestre. Elle renferme des notes, en flamand et en latin, destinées à caractériser l'ouvrage ou l'article recensé; quelquefois aussi quelques lignes empruntées au travail même remplissent ce but. La bibliographie relative à l'année 1908 comprend 2,296 entrées. Il y a une table onomastique pour l'année entière, une liste des comptes rendus concernant les publications citées et une liste des périodiques utilisés.

***

A. Vierkandt publie dans *Archiv für die gesamte Psychologie* (XVII, 3-4, 1910, pp. 57-138) la première partie d'une revue d'ensemble d'ouvrages de sociologie sous le titre « Literaturbericht zur Kultur- und Gesellschaftslehre für die Jahre 1907 und 1908 ». Les ouvrages analysés sont classés par rubriques telles que « Aufgabe der Soziologie », « Gesammtdarstellungen, Allgemeine Fragen »; « der Mechanismus des Kulturwandels und der Kulturerhaltung »; « Sozialpsychologie », etc.

***

Dans le même fascicule (pp. 139-164) E. Hirt continue sa revue des travaux de psychiatrie qui présentent un intérêt pour la psychologie proprement dite : « Psychologisches in der psychiatrischen Literatur der letzten Jahre ».

***

Dans le fascicule de mars 1910 des *Archives de Psychologie* (p. 228) Claparède donne une revue d'ensemble d'ouvrages récents relatifs à la psychologie du témoignage. Les ouvrages de Moore, Münsterberg, Lipmann, Dattino, Stern, Vos et Dürr-Borst sont compris dans cet article.

***

L'Office central des publications officielles aux États-Unis édite une série de bibliographies relatives aux différentes questions traitées dans ces publications. Ces bibliographies sont éditées sous forme de brochures (*Price Lists*) renfermant la liste systématique des matières étudiées. Parmi les brochures parues à ce jour, il convient de citer les numéros ci-après.

11. Food and Diet. — 26. Sociology. — 27. Ethnology. — 28. Finance. — 29. Economics. — 33. Labor question.

Ces brochures sont distribuées gratuitement par le « Superintendent of Documents » Washingon D. C.

***

J. Toutain consacre dans la *Revue de synthèse historique* de février 1910, un article à « L'histoire des religions de la Grèce et de Rome au début du xxe siècle » (pp. 73-109). « Il n'est peut-être pas, « dans le vaste domaine de l'antiquité classique, d'étude qui ait « fait depuis un quart de siècle des progrès plus considérables et « plus importants que l'histoire des religions de la Grèce et de « Rome. » Toutain étudie les principales publications qui témoignent de ce progrès.

***

Le Dr A. Elster de Jéna fait dans les *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik* d'avril 1910 (XXXIX, 4, pp. 509-539) un rapport d'ensemble sur la littérature relative à l'alcool dans ces dernières années (*Der Gegenwärtige Stand der Alkoholfrage*). Cette revue comprend les études publiées depuis sept années. Elle commence avec la littérature de l'année 1903, parce que c'est précisément à partir de cette date que les ouvrages réellement importants sur l'alcool et l'alcoolisme ont été publiés. L'auteur a laissé de côté les articles de revues et les brochures de propagande.

***

A. Mansion donne dans la *Revue néo-scolastique* de mai 1910 (pp. 261-276) un « Bulletin d'histoire de la philosophie ancienne », où il passe en revue les ouvrages récents relatifs à la philosophie ancienne en général, aux présocratiques, à Platon, à Aristote (pp. 265-275) et à la philosophie religieuse des Grecs.

Voyages et explorations.

L'Académie des inscriptions et belles lettres de Paris a prélevé sur les intérêts de la fondation Garnier une somme de 1,500 francs en faveur du lieutenant Ferrendi en vue de l'exploration des oasis soudanais, et une somme de 2,000 francs en faveur du commandant Dinger en vue de l'exploration des communautés mahométanes de la frontière occidentale chinoise.

***

B. Ankermann fait, dans un article de la *Zeitschrift für Ethnologie*, (1910, t. II, p. 288) le résumé du voyage d'exploration accompli par lui dans la colonie du Cameroun. La mission d'explorer la région des grandes herbes dans cette colonie lui avait été confiée par le Prof. von Luschan, directeur de la section africaine du musée d'ethnographie de Berlin. Commencée en 1907, l'expédition fut terminée en 1909. Accompagné de Mme Ankermann, l'explorateur visita principalement les peuplades industrieuses des Balis. Son article « Bericht über eine ethnographische Forschungsreise ins Grasland von Kamerun » n'est que le résumé provisoire d'un exposé plus détaillé qu'il se propose de publier prochainement. Il convient de noter quelques reproductions photographiques qui illustrent l'article : la maison des hommes à Bamoumé (p. 299) ; la maison des femmes (p. 300); la maison du chef (p. 302 ; figures d'animaux sur le sol d'une maison de chef indigène (p. 303); maison de réunion (p. 306); tombeau sculpté (p. 307).

***

En 1906, R. Pöch reçut de l'Académie impériale des sciences à Vienne, la mission de se rendre en Afrique du Sud pour y étudier les restes vivants de la race des Boschimans. Après avoir pris connaissance des travaux antérieurs (Bleek, Fritsch, Passarge, Schultze, von Luschan), R. Pöch étudia surtout les tribus du Kalabari, les Matétés, etc. Dans la Rhodésie méridionale, il eut l'occasion de voir de nombrenses peintures de Boschimans. Un résumé de cette exploration est publié par la *Zeitschrift für Ethnologie* (1910, II, p. 357).

***

Une expédition suédoise doit se rendre en juin 1910 en Australie, pour y explorer les régions du Nord-Ouest et notamment le district de Kimberley le long du fleuve Fitzroy et des monts Léopold. L'expédition se compose des personnes suivantes : Dr Mjöberg (entomologiste); Söderberg, candidat en philosophie (ornithologiste); Laurell (ethnographe) et Videli (*Globus*, 21 avril 1910, p. 243.)

***

G Regelsperger résume, dans la *Quinzaine coloniale* du 25 février 1910, les travaux de la mission agricole et économique de G. de Gironcourt, effectuée en Afrique occidentale en 1908 1909. Les travaux d'anthropologie ont été particulièrement intéressants, de Gironcourt ayant pris de très nombreuses mensurations. Il a pu opérer sur un grand nombre de Touaregs « nobles », c'est-à-dire de sang pur. Il a fait aussi des observations sur les Sonrhaï de pure race, sur les Dendi, les Bariba du Haut-Dahomey, des Pila-Pila, des Fons. Il a étudié aussi, dans le nord-ouest du Dahomey, les populations Sombas.

***

Le Dr M. Moszkowski déjà connu par ses recherches à Sumatra et à Ceylan et par son livre *Auf neuen Wegen nach Sumatra* a entrepris au mois de mars 1910 une expédition en Nouvelle-Guinée hollandaise, dans le but de recueillir des observations géographiques, ethnographiques et zoologiques dans la région de la côte septentrionale et de l'embouchure du Mamberamo (*Globus*, 5 mai 1910, p. 275.)

Sociétés et Institutions.

Cinq ans se sont écoulés depuis que Carnegie annonça officiellement l'existence de sa Fondation, dont l'organisation proprement dite date du 15 novembre 1905. On sait que le 15 avril 1905, Carnegie adressa à un certain nombre de présidents et de professeurs d'universités, ainsi qu'à des financiers des États-Unis, une lettre où il montrait que les appointements des professeurs des Collèges et des Universités étaient insuffisants et que très peu d'organisations de prévoyance avaient été réalisés pour eux.

Les conséquences de cet état de choses sont fâcheuses : beaucoup de gens capables doivent renoncer à une carrière académique, et beaucoup de professeurs âgés, qui devraient céder leur place à de jeunes énergies, ne peuvent prendre leur retraite C'est ce qui a amené Carnegie à créer une Fondation de 10 millions de dollars, dont les intérêts servent à constituer des pensions de vieillesse en faveur des professeurs des universités, des collèges, des écoles techniques supérieures des États-Unis, du Canada et de Terre-Neuve, à condition que les établissements bénéficiaires ne soient

pas entretenus par l'État et ne soient pas rattachés à une secte religieuse. Ces retraites ne sont pas considérées comme des secours, mais comme des émoluments auxquels a droit tout professeur d'un institut reconnu par la Fondation. Par la création de ce fonds, Carnegie déclarait vouloir encourager une culture supérieure et en même temps être utile à une classe qu'il estime comme la plus haute parmi toutes les professions, mais pour laquelle on ne dispose que des plus maigres ressources.

Les vingt-cinq personnes à qui la lettre de Carnegie fut adressée, formèrent le premier comité d'administration de cette Fondation, qui fut incorporée conformément aux lois de New-York sous le nom de « The Carnegie Foundation ».

D'après le dernier rapport (qui va jusqu'au 30 septembre 1909), la Fondation paie actuellement trois cent dix-huit pensions s'élevant ensemble à 466,000 dollars.

Ce même rapport renferme une note sur l'échange de professeurs organisé entre la Prusse et les États-Unis. Cet échange paraît devoir exercer la plus heureuse influence.

Une autre note, concernant l'influence pernicieuse de la politique sur les établissements d'instruction supérieure et sur le niveau des études, figure également dans ce rapport. (*Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik,* 7 mai 1910, p. 603)

***

On trouvera, d'autre part, sur l'organisation et le fonctionnement de l'Institut Carnegie (qui est distinct de la Fondation) un article du P. J. Van den Gheyn dans la *Revue des questions scientifiques* d'avril 1910 (p 602). Il est intitulé l' « Institut Carnegie à Washington ».

***

Le musée océanographique de Monaco, qui a été inauguré à la fin du mois de mars 1910, est un exemple de l'application à l'étude d'un même phénomène, de sciences diverses telles que la zoologie, la botanique, la physiologie, la biologie. A ce titre, il convient de mentionner les articles que lui ont consacrés la *Revue du mois* (M. Caullery : « Le musée océanographique de Monaco et l'Océanonographie », 10 mai 1910, p. 597) et la *Revue scientifique* (21 mai 1910, Conférences de Berget, Joubin et Portier.)

***

La section de psychologie de l'Université du Minnesota à institué une clinique libre pour l'étude du développement mental. La direction en a été confiée au Dr H.-H. Woodrow ; le Dr J.-P. Sedgwick est chargé de l'examen physique des enfants étudiés (*The psychological Bulletin,* 15 avril 1910, p. 147).

***

A. Grudzinska décrit dans *The pedagogical Seminary* (mars 1910, p. 119) la fondation et les premiers travaux de la société polonaise pour l'étude de l'enfant. Constituée en 1906, cette société put déjà ouvrir en 1907 une bibliothèque spéciale comprenant cent vingt journaux et revues. Au nombre des rapports et des études présentés au cours des réunions de la société en 1907-1908 et en 1908-1909, il importe de citer :

M. Borosiecka : « Psychologie de l'arithmétique. »

K. Appel : « Le langage des enfants. »

J. Warszawska : « Psychologie des enfants pauvres. »

J. Rzetkovska, W. Grabovska : « Notes sur le langage des enfants. »

L. Wernic : « Psychologie de la peur. »

A. Szyc : « Les dessins des enfants. » — « Les idées de justice chez les enfants riches et les enfants pauvres. »

Joteyko : « Les laboratoires de psychologie en Belgique. »

W. Choranowska : « L'instinct dramatique chez les enfants. »

***

Dès que le Soudan fut devenu une province anglaise, on s'aperçut que le climat de ce pays était particulièrement défavorable aux blancs qui devaient y séjourner. L'étude de certaines maladies endémiques était indispensable à une adaptation sérieuse des colons à la région. Un anglais, H. S. Wellcome, fournit les fonds nécessaires à la création d'un « Institut de recherches tropicales » qui, au point de vue médical, fut mis en rapport immédiat avec les universités de Londres et de Liverpool. La direction de l'institut fut confiée au Dr A. Dalfour qui s'attacha particulièrement à l'étude des maladies endémiques sévissant parmi les animaux et les hommes (indigènes et colons). Pour préciser davantage les recherches et obtenir des échantillons et des documents intacts, on construisit même un laboratoire flottant chargé d'explorer les innombrables cours d'eau au bord desquels se pressent les villages soudanais.

Cette institution doit être signalée ici, non seulement au point de vue de l'acclimatation des blancs civilisés dans des régions colonisées, mais encore parce qu'elle intéresse l'anthropologie. En effet, le Dr Mac Tier Prie, a entrepris, sous les auspices de cet institut, un voyage dans les régions encore inconnues du Bouroune entre le Nil blanc et l'Abyssinie et a pu faire parmi les peuplades qui habitent ce territoire, d'intéressantes observations ethnographiques (*Die Umschau*, 1910, n° 21, pp. 40-410).

***

L'institut colonial de Hambourg fondé par l'État de Hambourg a été ouvert en octobre 1908. Il poursuit avant tout un but d'enseignement, mais pour ne rien négliger dans sa documentation, on y a créé aussi un bureau de renseignements coloniaux dirigé par F. Stuhlmann. Ce bureau constitue un office de documentation pour l'institut et pour les personnes étrangères à l'institut.

Le but de l'enseignement est une préparation à la vie coloniale. Il a donc une tendance pratique. Il comprend des cours de droit colonial, d'histoire coloniale, de politique coloniale et d'économie coloniale, de topographie et d'ethnographie, l'étude de l'Islamisme, de la botanique, de la minéralogie et de la zoologie coloniales. L'Institut dispose de collections, de laboratoires, de séminaires, qui complètent les cours théoriques. Il organise des excursions, des visites dans les musées, afin d'éveiller l'initiative personnelle des élèves.

On y enseigne aussi l'équitation, le canotage, la cuisine, la photographie; on y donne des cours à l'usage des infirmiers. Comme il s'agit de former des hommes à capacités multiples « vielseitig brauchbare Menschen », on a également introduit dans le programme l'arpentage et la détermination des lieux géographiques, la construction des ponts et des maisons, l'organisation des jardins, la recherche, la préparation, et la conservation d'animaux et de plantes, le dessin géographique et ethnographique, etc.

Ces cours sont complétés par des conférences données occasionnellement par des agrégés de l'Institut qui ont fait un séjour aux colonies, sur des sujets spéciaux comme la guerre aux colonies, la condition des indigènes, la vie économique, l'étude spéciale des colonies, etc.

Sous le nom de « Verwaltungspraxis » (pratique administrative), les fonctionnaires supérieurs des colonies, qui se trouvent en Allemagne pendant leurs congés, sont invités à donner des cours ou des conférences à l'institut.

Le programme primitif s'est encore élargi dans les derniers temps; on s'est rendu compte de la nécessité de l'étude des langues et on y enseigne maintenant le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais et le grec moderne, ainsi que suahéli, le turc, le chinois et le japonais. Les cours sont mis en rapport avec l'étude de la civilisation de chaque peuple. On a donné plus d'importance au cours d'agriculture. On a ajouté des branches accessoires : l'étude de bilan, l'étude des machines et la technologie chimique.

La durée des cours est de deux semestres.

Le public des élèves et des auditeurs est des plus variés; il comprend des fonctionnaires coloniaux, des jeunes gens qui se destinent à l'agriculture ou au commerce dans les colonies, des personnes qui s'intéressent simplement aux choses coloniales.

Sont admis à suivre les cours, les fonctionnaires coloniaux, les personnes aptes à entrer à l'Université, enfin celles qui ont reçu une instruction moyenne et ont exercé une profession pendant trois ans. De cette façon on est assuré d'avoir un auditoire d'une culture suffisante, sans que les conditions d'entrée soient trop rigoureuses pour les personnes qui se destinent à une vie pratique. (K. Rathgen : « Das hamburgische Kolonialinstitut », *Internationale Wochenschrift für Wissenschaft, Kunst und Technik*, 7 mai 1910, pp. 577-590.)

* * *

Il a été fondé à Berlin, le 12 mars 1910, une société allemande d'hygiène sociale. On sait que l'Association internationale d'hygiène sociale a déjà son siège à Munich. C'est ensuite de la réunion de cette association internationale que la création de la société de Berlin a été décidée. D'après un discours du Dr von Gruber, professeur à l'Université de Munich, le but essentiel de la société sera d'une part d'étudier scientifiquement les problèmes de l'hérédité, de la génération, de la dégénérescence et de la régénération et, d'autre part, de vulgariser les résultats acquis (*Soziale Medizine und Hygiene*, mai 1910, p. 251).

***

Le fascicule 5 de l'année 1910 de la revue danoise *Samfundets-Krav* est consacré à l'historique de la société dont cette revue est l'organe : « Det sociale Secretariat og Bibliotek. »

Cette société a pour but principal de fournir des renseignements sur le mouvement des idées et des faits en matière de politique sociale. Elle contribue à la formation des sociétés locales d'information et d'éducation sociale. En fait, le secrétariat s'est occupé spécialement du mouvement syndical et coopératif, de la municipalisation des services publics, de la taxation des plus-values immobilières, de la nationalisation du sol Son siège est à Copenhague (Sagasvej, 14).

***

Il s'est créé à Berlin un Institut international de bibliographie juridique. Les promoteurs de l'institut font remarquer que chaque année, dans la presse spéciale du droit et des branches qui en dépendent, paraissent des milliers de livres et d'articles importants dont il est devenu impossible de suivre méthodiquement le mouvement. L'institut nouveau se charge de rassembler les titres des nouveautés, de les annoter et de les publier systématiquement sous une forme périodique et à l'aide d'annuaires. Les intérêts des juristes allemands sont favorisés. En effet, la littérature juridique allemande sera répertoriée dans son intégrité, tandis que la littérature étrangère ne sera admise que pour autant qu'elle présente une importance internationale. Toutefois, les sections étrangères qui se créeront éventuellement restent libres de donner dans la partie des publications de l'institut qui leur sera réservée, la littérature absolument complète de leur pays.

L'organisation de l'institut a été basée sur celle de l'Institut international de bibliographie sociale créé en 1905 ; de l'Institut international de techno-bibliographie fondé en 1908, et de l'Institut international de bibliographie médicale qui date de 1909.

L'institut qui a commencé ses travaux au début de 1910, s'occupe de la réalisation du programme suivant :

Publication périodique des titres de toutes les nouveautés littéraires des sciences juridiques et des branches qui en dépendent,

aussi bien pour les livres et les brochures que pour les périodiques Chaque titre sera, autant que possible, complété par une courte note caractérisant le travail recensé.

Il y aura un organe mensuel paraissant sous le titre de *Zentral-Organ der Rechtswissenschaft*, puis des annuaires qui réuniront les indications des bulletins mensuels, disposées par ordre alphabétique, avec des tables. On prévoit, en outre, la publication de monographies relatives à des domaines particuliers du droit et qui comprendront la littérature des dix dernières années.

On instituera enfin un bureau de renseignements de bibliographie juridique qui entreprendra de fournir des extraits, copies et traductions, d'indiquer dans quelle bibliothèque se trouve un ouvrage déterminé, etc.

Le Comité de l'institut se compose des Dr H. Stegemann, président; Dr H. Beck, vice-président; Dr O. Waldschütz, assesseur, et Dr O. Meltzing, secrétaire (*Blätter fur die gesamten Sozialwissenschaften*, März 1910, p. 25).

Périodiques nouveaux.

La *Monatsschrift für Soziologie*, publiée en 1909 à Leipzig, s'est fusionnée avec *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik* (Tübingen, J. C. B. Mohr). (*Volkswirtschaftliche Blätter*, 1910, nos 9-10, p. 167).

* * *

Dans la *Revue de synthèse historique* de février 1910, H. Berr annonce que l'ancien Comité lillois de rédaction des *Annales du Nord et de l'Est* vient de fonder, sous le titre de *Revue du Nord*, une publication indépendante, consacrée non seulement aux pays du Nord de la France, mais aussi à la Belgique et à la Hollande. La *Revue du Nord* embrassera donc un ensemble de régions qui ont toujours entretenu des relations étroites, qui ont eu longtemps une vie commune; et elle se propose d'étudier leur vie sous tous ses aspects, conformément à la conception de l'histoire intégrale que pratique la Revue précitée et qui est de plus en plus admise. Dirigée par de Saint-Léger, l'érudit historien du Nord de la France, qu'assiste un comité de rédaction, assurée déjà de collaborateurs nombreux en France, Belgique et Hollande, publiée par les éditeurs Tallandier et Leleu de Lille, Van Oest de Bruxelles, la nouvelle revue débute dans de très bonnes conditions et aura sans doute plus longue vie que les précédentes revues du Nord Elle sera trimestrielle. Elle contiendra des articles de fond, des notices et documents, une bibliographie critique et une chronique. D'après le premier numéro (février), la chronique semble devoir être particulièrement utile : elle sera l'unité d'effort des travailleurs isolés et des sociétés savantes du Nord.

* * *

L'Institut américain de droit pénal et de criminologie créé par la « Northwestern University » (voir le *Bulletin* de février, p. 83) publie, à partir du mois de mai 1910, une revue bi-mensuelle qui paraît sous le titre de *Journal of the American Institute of criminal law and criminology*. Il a pour but de répandre des idées scientifiques sur l'administration du droit pénal, y compris la prévention de la criminalité, les frais qu'entraîne la criminalité, la procédure pénale et les systèmes pénitentiaires. Il s'efforcera de faire introduire les réformes compatibles avec une justice répressive plus efficace, plus rapide, moins coûteuse, et des méthodes plus humanitaires dans le traitement des délinquants. Il tiendra ses lecteurs au courant des progrès dans les sciences connexes (sociologie, psychologie, anthropologie). La direction est confiée à un conseil de quinze membres, représentant la criminologie et les sciences connexes. Le directeur délégué est J. W. Garner de l'Université de l'Illinois (*The american political science Review*, mai 1910, p. 255).

***

Le Musée social fondé à Barcelone en 1909, inaugure la publication d'une revue, *Boletin del Museo social*, consacré aux différentes questions de politique sociale, aux recherches économiques et statistiques relatives aux classes ouvrières et à la législation sociale. Le fascicule de mars renferme un article de J. Pelegré y Nicolau sur les salaires agricoles : « Apuntes para una estadistica de jornales en el campo. »

***

La librairie Puttkammer et Mühlbrecht, de Berlin, vient de lancer le premier fascicule d'un *Kartell-Jahrbuch* publié sous la direction du Dr L. Silberberg de Berlin. Cet annuaire fera l'historique et suivra le développement des ententes, conventions, trusts, cartells, etc., qui présentent un intérêt quelconque au point de vue de l'économie nationale allemande. Les données seront recueillies suivant les rubriques : groupes d'industries, matières premières, produits mi-fabriqués, produits achevés, commerce, consommation.

Chaque cartell reçoit un numéro spécial, de sorte qu'on pourra suivre son histoire d'un annuaire à l'autre sans recherches difficiles. Le prix de la souscription annuelle est de 12 marcs.

***

L'Institut international d'agriculture de Rome, commence à publier un *Bulletin bibliographique hebdomadaire* qui a pour but d'informer les représentants des États adhérents à l'institut, les bureaux mêmes de l'institut et le monde agricole en général, des livres et des articles des périodiques entrés à l'institut.

Le *Bulletin* se divise en trois parties : la première renferme l'in-

dication des livres: la deuxième celle des articles des périodiques; la troisième donne la liste des journaux et périodiques reçus au cours de la semaine.

Les ouvrages et les articles sont classés d'après le système décimal.

Réunions et congrès.

Une réunion collective des associations américaines intitulées « Western philosophical Association », « North central section of the american psychological Association », « The Teachers of psychology in Iowa », s'est tenue à l'Université de l'État de Iowa en mars 1910. Au nombre des rapports lus à cette réunion, se trouvaient les suivants :

J. A. Hancock : « Mental Association in children and young women. »

D. Starch (Wisconsin) : « A test on attention value of magazine pages. »

E. D. Starbuck (Iowa) : « The sense of adjustment and life of appreciation. »

E. C. French (Nebraska) : « Virtues, types and sources »

F. Kuhlmann (Illinois) : « An apparatus for the investigations of the light and color sense in animals » (*The journal of philosophy, psychology and scientific methods*, 14 avril 1910, p. 222).

* * *

Pour faire suite à une note parue dans le *Bulletin* d'avril (p. 210), il convient de signaler l'article que Mlle le Dr Ioteyko consacre dans le *Bulletin de l'Institut général psychologique* 1910, n° 1 au « Compte rendu du VIe Congrès international de psychologie tenu à Genève du 3 au 7 août 1909. »

Ce Congrès a examiné la question de la terminologie psychologique. L. Hebbette y exposait ainsi la tâche qu'une commission spéciale, nommée par le Congrès, aurait à remplir :

« Une Commission se proposant, pour le compte de tous, de « suivre les initiatives particulières et les tendances générales, « cherchant à faire consacrer ce que l'usage le plus répandu sug- « gère et ce que la logique et le progrès imposent, mais laissant « les conclusions et les décisions dernières à examiner dans des « assemblées, conseils ou conciles plus qualifiés, voilà ce qui aurait « chance d'épargner des tâtonnements, des pertes de temps et « d'efforts aux travailleurs, des retards dans la marche de cette « armée de travailleurs qui explorent l'homme. Ne serait-ce pas « une sorte de commission du Dictionnaire psychologique interna- « tional?

« Ce même besoin « en matières positives », il est vrai, s'est mani- « festé entre gens et groupes intéressés de divers pays, pour l'as-

« tronomie, la géographie, la chimie, sans parler des poids et mesures « et de toute mesure en général, puisqu'il s'agit de marquer des « rapports entre personnes et entre choses, par exemple pour les « unités électriques, les unités du froid, etc. »

Le Congrès se rallia d'ailleurs à cette manière de voir et adopta la proposition suivante par acclamation :

Le IVe Congrès international de psychologie charge une Commission composée de M. Baldwin, Claparède, Ferrari et Lipmann d'étudier l'unification de la terminologie et de présenter un rapport à ce sujet au prochain Congrès. Toute liberté est laissée à cette commission pour s'adjoindre d'autres membres, si elle le juge bon, et pour procéder à l'exécution de sa tâche de la façon qu'elle estimera la meilleure. Il lui est recommandé d'examiner avec le plus grand soin les propositions de M. Courtier, relativement à l'emploi des signes et symboles (*Bulletin de l'Institut général psychologique*, 1910, n° 1, pp. 58, 62, 107 et ss.).

***

Le Congrès mondial des associations internationales qui s'est tenu à Bruxelles en mai 1910, s'est également oecupé de la terminalogie scientifique. Un rapport spécial (n° 5, 6e partie) sur « le langage scientifique et technique » renferme à ce sujet les considérations suivantes qui sont d'ordre général :

« La nécessité d'un langage existe dans toutes les sciences et « dans toutes les techniques. Un grand nombre de règles particu- « lières à certaines branches ont déjà été arrêtées. Il est désirable « qu'elles soient soumises à revision en partant d'un corps d'idées « générales et que des règles analogues soient élaborées dans les « branches où elles font encore défaut.

« Le nombre des systèmes actuellement en vigeur, le caractère « empirique et limité de beaucoup de ces systèmes, l'impossibilité « de s'en servir quand il y a lieu d'établir des relations de science à « science, l'absence de toute corrélation entre les divers éléments « constitutifs du langage scientifique tels qu'ils sont énumérés « ci-dessus, tous ces motifs doivent faire craindre que, si l'entente « n'intervient entre toutes les sciences pour unifier les systèmes de « terminologie, de classification, de notation et de schématique, on « ne se trouve à l'avenir en présence d'une infinité de langues spé- « ciales, aussi incompréhensibles pour les savants de spécialités « voisines qui le sont aujourd'hui, pour le vulgaire, les nom- « breuses langues naturelles usitées dans les relations ordinaires « de la vie.

« Le système à élaborer doit être à la fois interscientifique et « international. Ce desideratum est fondé sur le caractère essen- « tiellement international de la science et de la technique, sur l'in- « terdépendance croissante de toutes les connaissances et sur l'en- « trecroisement de toutes les activités sociales.

« On ne peut attendre l'unification de la sélection naturelle des

« systèmes. Sans une intervention active, les systèmes ont une ten-
« dance à se tailler des domaines géographiquement séparés;
« d'autre part, la diffusion des systèmes n'est pas déterminée uni-
« quement par leur valeur propre, mais par celle de leurs adeptes,
« par leur savoir, par leur zèle, par leur influence sociale. On est
« ainsi amené à la pensée d'unir les forces individuelles dans une
« action concertée. Ce n'est que par un organe central autorisé que
« l'unification peut être menée à bonne fin (Schuckhardt).

« L'établissement des règles du langage appartient aux associa-
« tions et aux Congrès internationnaux. C'est une de leurs fonc-
« tions générales et de leurs raisons d'être...

« La terminologie, ou nomenclature, consiste dans la dénomina-
« tion scientifique des faits, des objets ou des concepts étudiés par
« les sciences pures et appliquées. Elle a pour but de fournir un
« instrument de précision pour l'analyse et l'expression exacte des
« formes de la pensée en concordance avec la réalité.

« Les termes techniques ou scientifiques sont les mots propres et
« particuliers à une science, à un art, mots qu'on a été obligé de
« créer pour définir certains objets et qui sont inconnus aux per-
« sonnes auxquelles cette science ou cet art sont tout à fait étran-
« gers. Les termes techniques ou scientifiques s'opposent aux
« termes vulgaires. Ce sont ceux dont on fait usage ailleurs que
« dans la science ou l'art dont il s'agit, soit dans le langage ordi-
« naire, soit dans d'autres sciences ou d'autres arts.

« Il y a lieu d'envisager d'une part, la structure de la termino-
« logie en elle-même et, d'autre part, la possibilité d'exprimer les
« termes des différentes langues conformément aux principes d'une
« parfaite équivalence des mots. »

Ce rapport examine aussi ce qui a trait aux « définitions », à la « classification » et à la « systematique », aux « notations », « symboles » et « formules », aux « schémas » et « diagrammes », à la « langue internationale ».

***

Le Congrès international de psychologie, de Genève avait aussi adopté une proposition de Furlan tendant à la création d'une commission internationale permanente de détermination mathématique pour l'étude des phénomènes psycho-biologiques et socio-biologiques. Le Bureau de l'Institut général psychologique de Paris a été chargé de la formation et du fonctionnement de cette commission, dont le siège sera en conséquence fixé à Paris, à l'Institut susdit. Mlle Foteyko a insisté sur l'utilité de la méthode mathématique en matière de psycho-pédagogie : « Tous les phénomènes de la « croissance physique et mentale de l'enfant, se passant dans le « temps, sont susceptibles d'être représentés par des courbes. « Or, c'est l'analyse mathématique qui seule pourra démêler « tous les facteurs, encore en grande partie inconnus, de ces cour- « bes. En unissant les efforts des mathématiciens et des psycho-

« logues, il sera possible d'engager la psychologie dans une « nouvelle voie et de trouver la solution d'un grand nombre de « problèmes de psycho-pédagogie ». (*Bulletin de l'Institut général psychologique*, 1910, n° 1, p. 42).

* * *

La *Deutsche Literatur-Zeitung* renferme un compte-rendu résumé du IXe Congrès de psychologie expérimentale qui s'est tenu à Innsbruck du 19 au 22 avril 1910. Parmi les rapports présentés et discutés au Congrès, il importe de relever ceux qui présentent un intérêt particulier pour le sociologiste :

Prof. Dr Exner (Vienne) : « Vererbung psychischer Eigenschaften. »

Prof. Dr Krueger (Leipzig) : « Die ethnologische Methode in der Psychologie. »

Prof. Kraus (Prague) : « Die Zurechnungsfähigkeit. »

Prof. Kohler (Berlin) : « Zur Theorie der Tonempfindungen. »

Prof. Cohn (Fribourg en Br.) : « Geschlechts- und Altersunterschiede bei Schülern. » (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 1910, nos 19, 20, 21).

* * *

Un rapport sur l'activité de la « Vereinigung für ästhetische Forschung » pendant l'année 1909 est publié par *Zeitschrift für Aesthetik and allgemeine Kunstwissenschaft* (V, 2, 1910, pp. 269-275). Les sujets traités au cours de l'année sont :

H. Schmidt : « Probleme der Ornamentbildung in der prähistorischen Keramik des ägäischen und des mitteleuropäischen Kulturkreises. »

G. Simmel : « Bewegung in der Plastik. »

K. S. Laurila : « Ist der ästhetische Eindruck aus einer oder aus mehreren Quellen abzuleiten ? »

Vierkandt : « Traumphantasie als Quelle dichterischer Konzeption. »

A. Guttmann : « Farbensinn und Malerei. »

O. Wulff : « Die Bedeutung des Einfühlungsaktes für die Aesthetik der bildenden Kunst. »

Dessoir : « Objektivismus in der Aesthetik. »

Un résumé de chaque conférence se trouve dans le rapport.

* * *

Le fascicule d'avril 1910 de *The American Journal of psychology* renferme le texte des conférences données à l'occasion du XXe anniversaire de l'inauguration de l'Université Clark. Le Prof. S. Freud a traité : « The Origin and development of psychoanalysis » ; le Prof. C. J. Jung « The association method » ; le Prof. W. Stern « The psychology of testimony and the study of individuality. »

* * *

La Revue *Archiv für Rechts and Wirtschaftsphilosophie* publie dans son fascicule d'avril 1910, le programme du Congrès de l'« Internationale Vereinigung für Rechts- und Wirtschaftsphilosophie » qui se tiendra à Berlin en 1910.

Les 18, 19 et 20 mai, après l'ouverture du Congrès, les rapports suivants seront lus et discutés :

« Die Aufgaben und Ziele der Rechtsphilosophie » : rapporteur, le Dr J. Kohler, professeur ordinaire à l'Université de Berlin ; le Dr F. Somlo, professeur de droit à l'Université de Klausenburg (Über Masstäbe zur Bewertung des Rechtes).

« Billigkeit und Recht » (mit besonderer Berücksichtigung der Freirechtsbewegung) : rapporteur, le Dr S. Brie, professeur ordinaire à l'Université de Breslau.

« Strafrechtsreform » : *a*) Sichernde Massnahmen nach den neuen Strafgesetzentwürfen (dem deutschen, dem oesterreichischen, dem schweizerischen) : rapporteur, le Dr F. von Liszt, professeur ordinaire de droit à l'Université de Berlin ; *b*) Strafrechtsmessung nach den neuen Entwürfen : rapporteurs, le Dr K. von Lilienthal, professeur ordinaire de droit à l'Université de Heidelberg et le Dr J. Makarewicz, professeur ordinaire de droit à l'Université de Lemberg.

« Jugendschutzrecht » (de lege ferenda) : rapporteur, J. E. Landsberg, juge au tribunal de première instance à Lennep (Rhin) ; « Die durch den Weltverkehr und die moderne Verkehrstechnik hervorgerufene Ausbreitung des Rechtsgebiets und ihre Folge für das juristische Studium » : rapporteur, le Dr F. Meili, professeur ordinaire à l'Université de Zurich.

Concours. La Société scientifique fondée à Leipzig en 1768, par le prince Jablonowski et qui a pour but de mettre au concours des questions relatives aux sciences naturelles, aux mathématiques, à l'histoire et à l'économie politique et de faire imprimer les ouvrages couronnés par elle, vient de proposer les prix suivants pour la philologie : 1° une description comparée des usages relatifs aux fiançailles et au mariage chez les Slaves et les peuples baltiques (Lithuaniens et Lettons), à déposer, au plus tard, le 30 novembre 1911 ; 2° une étude de l'origine et du développement sémantique des mots indo-européens qui désignent des conceptions morales, à déposer au plus tard le 30 novembre 1912. Chaque prix est de 1,500 marcs. (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 21 mai 1910, p. 1298.)

* * *

Le prix de la Faculté de philosophie de l'Université de Halle pour le meilleur travail sur le sujet suivant : « Die verschiedenen

Formen des sprachlichen Bedeutungswandels in ihren Beziehungen zu den allegemeimen Gesetzmässigkeiten des Seelenlebens » a été décerné à M. Hadlich, de Cassel. (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 23 avril 1910, p. 1052.)

Travaux projetés.

Le 9 février 1910, le Sénat américain a adopté une résolution (« Elkins Resolution ») tendant à faire procéder à une enquête sur le coût de la vie aux États-Unis. En sus des audiences publiques où seraient entendus des témoins suivant la méthode habituelle, le Sénat a l'intention de confier à des spécialistes compétents la réunion des éléments propres à jeter quelque lumière sur la situation. La Commission nommée par le Sénat, a chargé F.-C. Croxton de réunir les éléments statistiques de l'enquête. On recherchera le prix payé aux producteurs pour 17 articles, le 1er des mois de janvier et de juin de chacune des années de 1900 à 1910. Ces données devront être recueillies auprès de 40 acheteurs, dans les principales localités pour les produits suivants : orge, blé, avoine, seigle, froment, bétail, porcs, moutons, coton, foin, laine, crème, lait, œufs, volaille, oignons et pommes de terre. Ensuite, on rassemblera les prix de gros pour 260 articles pendant les années 1909 et 1910, de façon à compléter les renseignements déjà réunis par le « Bureau of Labor » et publiés annuellement dans le bulletin de ce bureau. En troisième lieu, on recherchera le prix des instruments agricoles de 1897 à 1910 (lieuses, herses, charrues, faucheuses, etc.). En quatrième lieu, on rassemblera les prix de détail pour 71 objets de consommation. Il s'agit des prix payés par les consommateurs les 1ers des mois de janvier à juin pour chaque année de la période 1900-1910. Les prix seront étudiés dans 20 villes types et empruntés à 4 établissements fréquentés particulièrement par les ouvriers. Les objets choisis sont les haricots, le pain, le beurre, le fromage, le café, les œufs, le poisson, la farine, les fruits, le lard, la viande de bœuf, le jambon, le mouton, le porc, le lait, la mélasse, la volaille, le riz, le sel, le sucre, le thé, les couvertures de laine, le calicot, les vêtements tout faits, les chapeaux d'homme, les parapluies, les pantalons, draps de lit, chemises, bottines, les vêtements de femme, les lainages, les briques, le ciment, les bois de portes, la chaux à blanchir, l'huile de lin, les planches, l'oxyde de zinc, le mastic, le bois de charpente, la térébenthine, la céruse, les verres à vitre, le charbon, le pétrole et les instruments agricoles. En cinquième lieu, on recherchera les salaires payés en 1900 et en 1910 dans 10 établissements des catégories suivantes : fabriques d'instruments agricoles, boulangeries, briqueteries, fabriques de cigares et cigarettes, confection, construction, filatures et tissages, fabriques d'engrais chimique, minoteries, fabriques de fer et d'acier, sucreries, fabriques de chaussures, fabriques de soie, abattoirs et fabriques de conserves de viande, tanneries,

fabriques de laines et charbonnages. On fera en outre des enquêtes à ce sujet dans au moins 3 fabriques de ciment, 3 raffineries d'huile, 3 raffineries de sucre. Dans 10 villes au moins, on recherchera le salaire payé aux ouvriers par les compagnies de tramways, de télégraphe, de téléphone, etc. Dans 10 villes au moins, on recherchera le salaire payé aux trade-unionistes et aux autres ouvriers pour 1900 et 1910 dans l'imprimerie, la construction, le travail des docks, les fonderies de fer et les ateliers de construction métallique. Les salaires agricoles seront fournis par le département de l'agriculture et les salaires payés aux employés des chemins de fer par l'*Interstate Commerce Commission*. L'enquête durera environ quatre mois et les frais qu'elle occasionnera sont estimés à 65,000 dollars. (*The journal of political economy*, mars 1910, p. 220 et mai 1910, p. 397.)

Cette enquête doit être rapprochée de celle qui a été entreprise par le « Board of Trade » de Londres et dont les résultats pour l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et la France ont été publiés en 1909 et 1910, ainsi que de l'enquête organisée par la ville de Stockholm. Cette dernière enquête a fait l'objet d'un article de Sjælander, dans *Social Tidskrift*, 1910, 5-6, p, 245.

Enseignement.

La *Revue néo-scolastique de philosophie*, de mai 1910, donne (pp. 299-307) la liste des cours de philosophie qui sont professés pendant le semestre d'été 1910 dans les universités de langue allemande, dans les universités suisses de langue française et pendant l'année académique dans les universités italiennes. Un grand nombre de ces cours intéressent directement la sociologie.

Il convient d'ajouter que parmi les cours de géographie qui seront donnés pendant le semestre d'été dans les universités et les écoles supérieures de langue allemande, les suivants doivent être également cités au point de vue sociologique :

Dr Braun (Berlin) : « Anleitung zum morphologischen und anthropogeographischen Kartenlesen ».

Dr von Wieser (Innsbruck) : « Ethnographie. »

Dr von Bockelmann (Ecole technique de Danzig) : « Der Mensch und seine Wirtschaftsstufen. »

Dr Früh (Ecole technique de Zürich) : « Anthropogeographie. »

Dr Diersche (Ecole de commerce de Hambourg) : « Bio- und Anthropogeographie mit Anwendung auf die Länderkunde », (*Geographische Zeitschrift*, mai 1910. p. 285.)

* * *

Le Dr R. Verneau fait cette année au Muséum un cours consacré aux questions générales de l'anthropologie : Causes des variations des êtres organisés; Application à l'homme des lois qui régissent

tous les êtres vivants; Théories relatives à l'origine de l'humanité et à la formation des races humaines, (*L'Anthropologie*, 1910, n° 2, p 239.)

Notices bio-bibliographiques.

The Yale Review de mai 1910 renferme différents articles consacrés à W.-G. Sumner, professeur de sociologie à l'Université de New-Haven (Yale University), décédé le 12 avril 1910. Ces articles examinent chacun une face de la personnalité de l'auteur de *Folkways* :

H.-W. Farnam : « The Pioneer »
J.-C. Schwab : « The Teacher. »
I. Fisher : « The Inspirer. »
C. Day : « The Idealist. »
A.-G. Keller : « The Man. »
A.-T. Ely : « The Veteran. »

The American Journal of Sociology renferme également un article sur G.-W. Sumner, par A.-G. Keller (mai 1910, p. 852).

***

H. d'Arbois de Jubainville, titulaire depuis 1882 de la chaire de langue et de littérature celtiques au collège de France, est décédé le 26 février. La *Revue des traditions populaires* de mars lui consacre un article nécrologique (p. 100) en insistant particulièrement sur ceux de ses écrits qui concernent le monde celtique. Un autre article, dû à S. Reinach, figure dans la *Revue archéologique* de mars-avril, pp. 267-286.

***

Le statisticien A. Giffen, décédé le 12 avril, est l'objet dans le *Journal of the royal statistical society* de mai 1910 d'un article bio-bibliographique étendu (pp. 529-533) accompagné d'un portrait. Le *Journal des économistes* du 15 mai 1910 lui consacre également une notice (p. 304).

***

Le Dr M. Verworn de Gottingue, vient d'accepter l'invitation d'occuper la chaire de physiologie à l'Université de Bonn. Né en 1863, Verworn fit ses études aux universités de Berlin et de Jéna et fut nommé professseur extraordinaire en 1895. Il entreprit plusieurs voyages de recherches biologiques dans les parages de la Méditerranée et de la Mer rouge. Verworn a publié de nombreux travaux sur la physiologie du noyau cellulaire, sur la physiologie du système nerveux central, sur l'évolution, et dans ces derniers temps, sur l'homme primitif. On peut citer de lui : *Psycho-phy-*

siologische Protisten-Studien (1889); *Bewegung der lebendigen Substanz* (1892); *Allgemeine Physiologie* (1895); *Beiträge zur Physiologie des Zentralnervensystems* (1898; *Die Biogenhypothese* (1902); *Naturwissenschaft und Weltanschauung* (1904); *Prinzipienfragen in der Naturwissenschaft* (1905); *Die archäologische Kultur in den Hipparionschichten von Aurillac* (1905); *Die Erforschung des Lebens* (1907; *Die Mechanik des Geisteslebens* (1907; *Zur Psychologie der primitiven Kunst* (1907; *Die Frage nach den Grenzen der Erkenntnis* (1908); *Die Anfänge der Kunst* (1909). Il a fondé la *Zeitschrift für allgemeine Physiologie.*

Personalia.

Le professeur J. M. Baldwin, a décidé de résigner ses fonctions de co-directeur de la *Psychological Review* et du *Psychological Bulletin*. Le professeur A. H. Pierce prendra la direction du bulletin. Quant à la *Psychological Review*, elle paraîtra désormais sous la direction de H. C. Warren, J. B. Watson et J. R. Angell. Le professeur Baldwin a exercé les fonctions de directeur de cette revue depuis 1894, année de fondation de la revue.

H. F. Adams, agrégé de l'Université de Chicago, a été nommé moniteur de psychologie à l'Université du Kansas (*The journal of philosophy, psychology*, etc., 1910, n° 10, p. 280).

F. S. Breed qui s'est occupé particulièrement de recherches de psychologie comparée à l'Université Harvard, a été nommé moniteur de psychologie à Yale University (*The psychological Bulletin*, 15 avril 1910, p. 148).

Le Dr W. Peters a reçu la qualité de privat-docent de philosophie (et principalement de psychologie) à l'Université de Wurzbourg *Deutsche Literatur-Zeitung*, 23 avril 1910, p. 1051).

Le Dr R. Herbertz, de Bonn, a été nommé professeur ordinaire de philosophie à l'Université de Berne, où il succède au professeur L. Stein.

Le Dr R. Leonhard a reçu la qualité de privat-docent en histoire économique, géographie économique et économie politique à l'Université de Munich (*Deutsche Literatur-Zeitung*, 30 April 1910, p. 1144).

Le prof. C. Colson a été élu le 30 avril 1910 membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de E. Chevysson (*Revue scientifique*, 7 mai 1910, p. 605).

J. A. Bergström, professeur de pédagogie à l'Université Stanford et ancien directeur du laboratoire de psychologie à l'Université de l'Indiana, est décédé le 28 février 1910 (*The psychological Bulletin*, 15 avril 1910, p. 147).

J. Q. Dealey de l'Université Brown passera l'année prochaine en Europe. Il sera remplacé à ladite Université par W. F. Dodd de l'Université John Hopkin (*The American political science Review*, mai 1910, p. 255).

Réunions des groupes d'études.

Groupe d'études sociologiques.

Réunion du 12 mai.

M. Menzerath donne un compte rendu du dernier ouvrage de Ludwig Gumplowicz : *Sozialphilosophie im Umriss* (1910).

Ce petit livre renferme en quelque sorte un résumé des idées élaborées par l'auteur pendant une longue vie pleine de travail et de luttes.

L'une de ces idées est celle du *polygénisme* ou de la différentiation primaire, un fait notamment important pour l'anthropologie — quoique Gumplowicz fût toute sa vie un anthropologue bien médiocre, même dans ses deux ouvrages connus : *Rasse und Staat* (1873) et *Der Rassenkampf* (2me édition, 1909), — et pour la linguistique, où il a pris nettement position en faveur des constructions de Frombetti. Une autre idée caractéristique est relative à *l'origine de l'État*. L'État est basé sur la domination (« Staat ist Herrschaft », dit Franz Oppenheimer dans son livre *Der Staat*). Cette idée est celle de Friedrich Ratzel, Gustav Ratzenhofer et A. Vaccaro ; du reste, le père de l'idée est Kant dans son traité *Idee für einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht* (1784). Ce sont toujours les faibles qui sont exploités par les puissants, telle est la seule loi de l'État.

« Le despotisme et toutes les formes du gouvernement, même la forme démocratique, ont pour principe de borner la liberté individuelle, afin de museler la liberté collective » (Bellot : *Les Symboles* (p. 57). Mais comme les faibles sont la majorité, la domination doit être consolidée par d'autres éléments : à cette fin, les maîtres se servent de préférence des Églises, ou d'idées générales, comme « la gloire de la nation », « l'amour de la patrie ». Mais chaque groupe défend sous ces mots abstraits uniquement et exclusivement son propre intérêt, cet *antagonisme* (Kant avait déjà parlé de la société « asociale » ; *ungesellige Gesellschaft*), est absolument naturel et utile.

L'État est donc un ensemble de groupes, et la vie dans l'État est la lutte entre ceux-ci. Trois groupes sont primaires : les « conquistadores », les « dominés » et entre eux la « bourgeoisie » (Gumplowicz est d'avis que cette bourgeoisie se compose principalement d'étrangers) Ces groupes donnent naissance à d'autres groupes secondaires : par exemple, du troisième groupe se développe l'ouvrier industriel à côté du paysan ; du deuxième, l'employé de

l'État, le militaire, le clergé, l'industriel; l'aristocratie se divise en deux parties : la haute aristocratie et les féodaux.

L'absolutisme est en raison directe du nombre des différents groupes. La manière d'agir entre ces groupes, c'est ce qui constitue la Politique.

Une idée que l'auteur ne connaît pas, c'est celle du *Progrès*; l'État naît, se développe et meurt; il doit mourir. Mais c'est une erreur d'imputer à Gumplowicz de nier un progrès *spécial*, par exemple, en science ou en technique.

Il repousse l'idée suivant laquelle la sociologie serait un art (Rossi); comme toute autre science, la sociologie n'a rien à faire avec la pratique, toutefois, elle peut aider à éviter les conflits; la politique est un art sociologique. La politique entre les États finit par la *diplomatie*, qui a pour but d'établir des relations et des alliances d'États contre d'autres États qui, de leur côté, cherchent à établir des contre-alliances. Mais, en réalité, cette diplomatie ne change rien, elle est uniquement un frein qui retarde le développement; car la paix éternelle restera un rêve. La vie est une lutte, et vivre c'est vaincre, dit Le Dantec. M. Menzerath se rallie en terminant à l'avis de l'auteur suivant lequel la sociologie est la science des sciences qui détrônera un jour l'ancienne philosophie.

M. Warnotte constate que Gumplowicz nie l'idée de progrès en général et que, prise avec cette extension, sa conception mène à l'absurde.

M. Dupréel. L'idée courante de progrès général est une notion confuse, voire contradictoire. Dans sa forme actuelle, elle s'est répandue surtout au XVIIIe siècle, et l'on a souvent reconnu l'influence de la querelle des anciens et des modernes sur l'élaboration et sur le succès de cette idée. Condorcet l'a formulée nettement. Abondant dans le sens d'une remarque de M. Wodon, selon laquelle cette idée est née avec les progrès scientifiques et techniques et ne pouvait exister avant ceux-ci, M. Dupréel attire l'attention sur ce fait que dans la période, relativement courte, où la science grecque a progressé rapidement, l'idée du progrès n'a pas manqué d'apparaître au moins chez les meilleurs esprits. Un passage remarquable de Xénophane de Colophon proclame que l'homme n'est, ni par sa naissance, ni par tradition, en possession de la vérité, mais que ce n'est que peu à peu qu'il trouve le meilleur. Du reste, cette manière de voir n'a pu devenir populaire dans l'antiquité.

M. Houzé montre que même dans le sens technique l'idée de progrès ne peut être retenue au sens absolu. La médecine, la chirurgie, la gynécologie étaient très avancées chez les Grecs. Les instruments même étaient bien adaptés et de plus artistement façonnés. Les spéculums de formes diverses trouvés à Pompéi sont de beaucoup supérieurs à l'instrument inventé en 1821 par le Dr Récamier.

M. Dupréel. Le sens du mot « progrès » varie d'ailleurs selon les objets particuliers auxquels on l'applique. Certes, il cor-

respond toujours à quelque chose de réel, mais pas à la même chose. Ainsi, progrès économique peut signifier simplement l'augmentation de certaines quantités, de chiffres statistiques. Un exemple frappant des contradictions que la notion de progrès nécessaire et continu implique est fourni par la morale : plus une vertu est répandue, plus elle devient chez l'individu une habitude, plus elle perd en même temps certains caractères essentiels de la vertu : l'effort, la victoire sur soi-même, le mérite moral. Si bien qu'un moment arrive où l'observation des préceptes les plus excellents de la morale paraît à beaucoup être le fait des médiocres, des gens sans énergie, sans valeur réelle et sans idéal personnel. Enfreindre ces préceptes apparaît alors méritant, héroïque, on veut même y voir le résultat d'une moralité supérieure. De là les morales « sataniques », l'« immoralisme », le « supra-moralisme », etc..., qui se développent surtout dans les sociétés les mieux ordonnées. (Stendhal, Nietzsche, etc.)

Le domaine où l'idée de progrès est le moins équivoque et peut être employée avec le moins de restrictions, c'est la science. Elle y signifie l'augmentation des connaissances vraies, la diminution de l'ignorance et de l'erreur.

M. Waxweiler montre combien des conceptions de la sociologie comme celle de Gumplowicz s'éloignent d'un point de vue proprement scientifique. Il considère d'une façon générale comme artificielle toute systématisation sociologique construite sur un pseudo-*fait social élémentaire*, qui serait l' « antagonisme » chez Gumplowicz, l' « imitation » chez Tarde, la « contrainte » chez Durkheim, la « conscience de similitude » chez Giddings. En réalité, il faut partir des individus, les observer dans leurs actions réciproques et voir ce qui se passe dans la vie sociale. C'est seulement d'une telle étude réaliste que naîtra une sociologie qui prendra sa place parmi les autres sciences générales de la vie.

M. Waxweiler rend compte de *La formation des légendes* de van Gennep (voir *Archives sociologiques*, *Bulletin* d'avril).

MM. De Decker et Dupreel font observer que la trouvaille littéraire peut créer une légende.

M. De Decker signale un cas où la trouvaille littéraire, dans le sens d'invention due à un individu, est le point de départ de la légende : il s'agit de la vie miraculeuse de saint Paul de Thèbes, le premier ermite, qui a son origine dans un récit composé de toutes pièces par saint Jérôme. Du texte latin, la légende a passé en grec, puis en copte, en syriaque, en arabe, etc., ce qui atteste le succès prodigieux de cette légende, qui est de composition individuelle.

M. Dupreel discute ce que M. Waxweiler a dit au sujet du contenu des légendes. Il remarque que : 1° pour trouver le caractère commun qui se dégage d'une étude comparative des légendes, il convient, en effet, de faire abstraction de la diversité de leur

contenu ; 2° qu'au contraire, il faut en tenir compte pour expliquer les différences dans la destinée, le succès et l'évolution des légendes, comme pour les classer en espèces.

M. Waxweiler ajoute qu'il faut, en outre, pour ce second objet, tenir compte des données particulières du milieu. Au point de vue des chances de survie des légendes, il montre l'importance du facteur dramatique.

M. Ley insiste sur la condition d'affectivité qui joue un rôle considérable dans la formation de la légende. La fixation de celle-ci dans la mentalité de l'individu est liée à une émotion violente éprouvée par celui-ci. Il en est ainsi dans la psychologie morbide. La fixation d'un rêve, par exemple, ne s'opère que si le sujet a éprouvé au moment où il a eu ce rêve une émotion violente. On tient même compte de cette émotion pour la thérapeutique.

M. Menzerath donne lecture de la note ci-après qui se rattache au point de vue psychologique mis en lumière par M. Waxweiler :

« Je voudrais rappeler d'abord cet autre phénomène socio-psychologique qui s'appelle en allemand « Klatsch ». On sait que notre mémoire a la tendance à exagérer les faits d'ouï-dire : un animal grand devient très grand pour un deuxième, géant pour un troisième, etc. Les « peut-être », « probablement », etc. du premier sont omis déjà par le second ; une question devient une affirmation ; surtout la fantaisie primitive — non contrariée par notre moyen de contrôle, l'écriture — produit ainsi des légendes autour de simples faits, pourvu que la sentimentalité ait été touchée.

Une autre cause me semble être les aspirations collectives (Wunscherfüllung) d'un peuple, qui se cristallisent autour d'une personnalité qu'il rêve de posséder. Beaucoup de légendes commencent comme chez Homère par : « Ἔσσεται ἦμας. .. »

Une troisième forme est celle qui se fonde sur une erreur linguistique. Les représentations du peuple à l'égard des noms sont des plus bizarres.

Ainsi, l'*Orange River* aurait de l'eau de cette couleur, la *mer rouge* (traduction du lac d'Edôm) aurait de l'eau rouge ; la *Floride* est considérée comme « la terre pleine de fleurs » en réalité, c'est « la terre découverte le jour de Pâques (*Pascua florida*). La pensée populaire veut expliquer les choses qu'elle ne comprend pas ; c'est l'origine des mythes étiologiques.

Ce groom anglais qui avait sous sa garde deux chevaux *Othello* et *Desdemona*, et qui les appelait *Old Fellow* et *Thursday Morning*, peut nous fournir l'exemple de ce que peut cette fantaisie. C'est naturellement toujours un individu qui trouve de semblables explications, au moins en partie. La citadelle de Carthage était *Bozra* (mot phénicien ; les Grecs le confondaient avec « βύρσα » = la peau de bœuf. La légende qui a suivi est connue.

L'exemple classique est celui de *Romulus* qui aurait fondé Rome (forme impossible au point de vue linguistique) ; ou encore celui

d'*Antwerpen* (Anvers) = an de werpen (néerlandais *werf*, allemand *Werft*); la légende en a fait *handt werpen* = la main jetée, et les armes d'Anvers ont conservé le souvenir de cette fondation légendaire.

Une légende très instructive à ce point de vue est encore celle de l'évêque Hatto de Mayence soi-disant mangé par les souris dans son bourg au milieu du Rhin, en face de Bingen; ce bourg s'appelait *Maut-Thurm* = la tour de la douane; le peuple en a fait *Mausturm*, aujourd'hui *Mäuseturm* = la tour des souris. Enfin, il y a près de Grenoble une tour célèbre : *la Tour sans venin*, et la légende veut savoir qu'aucun animal venimeux ne peut vivre dans ses environs; cette superstition a son origine dans l'altération : Tour de Sainte-Verena. (Voir à ce sujet l'excellent ouvrage d'Isaac Taylor : *Words and Places*, 1902, pp. 256 et suiv., et aussi le livre moins recommandable de E. Brandstaeter : *Märkisch-Westfälische Ortsnamen aus den Urlauten erklärt*, 1909) ».

M. De Reul fait remarquer que les mythes ne s'appliquent pas seulement à un mot, mais aussi à des lieux, à des usages déterminés. Par exemple, dans les Ardennes, des pierres, restes d'érosions d'un ancien glacier, ont donné lieu à une légende explicative : c'est Dieu qui, pour punir un berger qui lui refusait du pain, a changé ses brebis en pierre. Ce qu'il voit surtout de spécifique dans la légende, c'est d'être une œuvre anonyme et qui, par le fait même de l'anonymat, prend un aspect collectif. M. De Reul insiste aussi sur un autre point de vue. L'imprimerie ne diminue pas ou ne modifie pas la formation des légendes; elle modifie seulement les conditions dans lesquelles elle naît. Si l'on étudiait les légendes dans le temps où elles étaient orales, on verrait que ce qui les caractérise surtout à ce moment, c'est un côté plastique qui les découpe en une succession de petits tableaux facilement retenus par la mémoire.

M. Warnotte dit que la légende est de tous les temps. Il signale les efforts que les historiens modernes ont à faire pour lutter contre la légende qui tend à s'introduire dans l'histoire.

* * *

Réunion du 26 mai.

M. Worms, de Paris, secrétaire général de l'Institut international de sociologie, assiste à la réunion.

M. Houzé fait une communication sur un travail de G. Schwalbe publié à l'occasion du cinquantenaire de Darwin : *La descendance de l'homme*. Il analyse ensuite l'étude d'Ameghino sur le *Diprothomo platensis*, un précurseur de l'homme, découvert à Buenos Aires; il termine en rapprochant de ces découvertes, les recherches récentes d'O. Vogt. Voir article 69 des *Archives* dans le présent *Bulletin*).

M. Worms insiste sur le manque de concordance de couches géologiques dans l'Amérique du Sud et en Europe : de là, d'évidentes difficultés à dater les trouvailles. Quant à la réalisation du programme de recherches tracé par M. Houze, il attend plus des histologistes que des psychologistes.

M. Waxweiler demande : 1° comment se lient les travaux de Brodmann et ceux de Vogt quant aux résultats obtenus, l'un poussant ses investigations en profondeur, l'autre en surface ;

2° Comment on différencie les divers champs corticaux ;

3° Si la technique de la recherche est compliquée.

M. Houzé répond que les deux ordres de recherches se complètent parfaitement. Les champs corticaux sont étudiés par Vogt sur les fibres myélinysées à l'âge adulte ; la structure et l'étendue de ces champs varient chez les individus et chez le même sujet, d'un hémisphère à l'autre. Les recherches de Vogt se superposent à celles de cyto-architecture entreprises par Brodmann. La technique est très simple : certains champs peuvent être suivis à l'œil nu, d'autres au microscope avec de faibles grossissements.

M. Houzé ajoute quelques commentaires quant aux conséquences des travaux de Vogt sur la controverse relative au centre de la parole articulée, découvert par Broca et contesté par P. Marie.

M. Pergameni parle du livre de Savine, *English Monasteries*. (Voir article 79 dans le présent *Bulletin*).

M. Warnotte voudrait savoir à quelle époque les monastères se sont établis en vue de préciser leur rôle social de continuateurs de la civilisation. La technique de l'administration romaine a pu se transporter des grands domaines aux monastères.

M. Pergameni rappelle que l'évolution n'a pas été aussi rapide en Angleterre que dans notre pays. Dès le VIIe siècle, il existait des monastères dans notre pays. Les procédés de l'économie publique et privée de Rome ont ainsi pu aisément passer des villas aux couvents. N'oublions pas qu'au début du monachisme, ce sont des *laïques* qui sont chargés des travaux manuels et non religieux. Ils deviendront plus tard les *frères lais* par rapport aux ecclésiastiques.

A ce point de vue, M. Waxweiler appelle l'attention sur la portée sociologique de la technique administrative et en particulier de la comptabilité : une organisation sociale subsiste notamment par la résistance que lui assure une administration solide. Quant à la comptabilité, il serait extrêmement intéressant d'en retracer les origines et l'histoire ; le degré de complexité de la comptabilité est comme un indice de l'avancement du pouvoir d'abstraction dans la technique sociale.

M. De Decker confirme le grand rôle de l'administration dans le gouvernement de l'Empire romain. Quant aux rapports entre les *villae* ou fermes romaines à grande exploitation rurale et les premiers monastères, il dit que les auteurs nous donnent d'amples

détails sur la vie agricole des *villae* répandues sur tout l'empire : il décrit cette vie en conjecturant qu'une existence semblable était menée dans les premiers monastères, qui étaient également des exploitations agricoles ; les monastères n'auraient pas été une création toute nouvelle, mais une transformation de la *villa* romaine ; d'ailleurs, le plan des premiers monastères est celui des *villae* et il arriva plus d'une fois que les fondateurs de monastère n'eurent qu'à installer leurs moines dans une *villa* toute construite et munie de tous ses services (cf. J. M. Besse, dans l'article « Abbaye » du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*).

Au sujet du rôle de l'administration dans le monde antique et du développement de l'économie monétaire en Grèce et à Rome que signalait M. De Decker, une discussion s'engage entre MM. Dr Leener, Giron, Houzé, Warnotte et Waxweiler sur le développement du crédit, des opérations de banque et de la monnaie dans les diverses civilisations et sur le rôle social de l'organisation administrative à différentes époques.

M. Pergameni ayant rappelé l'inadaptation du monachisme au milieu social des xve-xvie siècles et le rôle joué par les laïcs dans les affaires temporelles des monastères, M. De Decker montre qu'il s'agit là d'une loi générale : lorsqu'une institution est sur le point de céder aux influences ambiantes, ceux qui ont intérêt à la galvaniser, recourent à des interprétations élastiques et à des subterfuges habiles. Ces subterfuges qui justifient le maintien d'institutions surannées s'appliquent surtout à la tradition religieuse et aux organismes, qui, tel le monachisme, sont en rapport avec elle. M. De Decker cite quelques exemples de subterfuges qui, pendant un certain temps, peuvent sauver la tradition.

Groupe d'études de la Sociologie de l'enfant.

(Section de la Société belge de Pédotechnie.)

Réunion du 3 mai.

M. Demoor, Directeur de l'Institut Universitaire de Physiologie, a bien voulu accepter d'exposer les acquisitions actuelles de la physiologie des mouvements, notamment des mouvements réflexes en tant qu'elle peut intéresser la tendance à la répétition des mouvements.

Si l'on a cru en général jusqu'ici que le muscle peut exécuter n'importe quel mouvement auquel il est apte, on doit bien limiter maintenant cette conception : la suite des mouvements est déterminée par la position primaire du muscle ; en d'autres termes : cette position primaire a une valeur spéciale dans la suite des mouvements ; ou encore : cette position donne une orientation particulière au système nerveux, qui l'empêche de faire n'importe

quel mouvement, mais qui le force d'un autre côté à commander des mouvements déterminés. Tout mouvement est donc commandé par un autre. Ainsi, ce n'est pas le centre qui guide le mouvement, mais ce centre est dominé en quelque sorte par la périphérie, celle-ci jouant donc le rôle principal.

Les bases expérimentales de ces données sont fournies par les travaux de Magnus sur le chien auquel on a coupé la moelle. Quand on excite, par exemple, la patte gauche de ce chien en état d'extension, tandis que la patte droite se trouve en état de flexion, cette dernière s'étend immédiatement, et elle ne fait jamais autrement parce qu'elle ne *peut* pas faire autrement. Même chose pour un chat : supposons que la queue du chat soit posée au commencement de l'expérience vers le côté droit ; si on l'excite, elle se tournera immédiatement et invariablement vers le côté gauche. von Uexkull et Bethe ont répété ces recherches sur les échinodermes (système nerveux diffus) avec les mêmes résultats. Quant à l'individu dont la moelle est intacte, notamment pour l'homme, le rapporteur ne prétend pas que l'on puisse lui appliquer ces mêmes résultats ; il se borne à dire : « Je ne sais pas ». Mais il y a ici encore une question fondamentale : la localisation du mouvement, la sphère motrice, est justement cette partie du cerveau qui est le siège de la personnalité, c'est-à-dire autour du sillon de Rolando. Probablement, donc, les positions des membres, le mouvement et la notion du moi sont étroitement liés entre eux.

M. Decroly remarque ceci : il y a pourtant dans ces mouvements un élément que l'exposé a laissé de côté : c'est la coordination héréditaire dans l'espèce, et ainsi l'extension de la patte du chien dont il a été question, serait compréhensible comme mouvement défensif.

M. Demoor. Je me suis borné aux éléments les plus simples. A mon avis, il s'agit uniquement d'une coordination des centres, et les expériences de Magnus démontrent que la suite des mouvements dépend de la position antérieure

M. Decroly ne se déclare pourtant pas convaincu ; car pour toutes les espèces d'animaux, les oiseaux par exemple, cela ne serait pas exact. Les mouvements restent toujours les mêmes; le mouvement est « réveillé » par l'excitation, non pas *produit*, et l'enchaînement est héréditaire.

M. Waxweiler. Il est évidemment essentiel pour notre problème de savoir que les positions des muscles dans une succession d'allures sont réciproquement déterminées : cela peut constituer un substratum physiologique à la tendance compétitrice, sur lequel la conscience édifie ensuite les mobiles que nous connaissons.

Mais il y a un autre élément que la physiologie des muscles peut éclairer : la tendance énergétique au moindre effort ferait-elle qu'il serait plus « économique » de continuer le même mouvement, parce qu'il est « en train » ?

M. Demoor. Il y a des phénomènes qui pourraient confirmer cette manière de voir, qui est à la base de la *loi d'habitude* : la musculature des lutteurs ou des danseurs crée même, après un certain temps une mentalité typique.

M. Waxweiler. Il y a un troisième élément encore à dégager : c'est la tendance au *dépassement* : ainsi, les chiens des laitières flamandes se mettent spontanément à courir et à vouloir se dépasser mutuellement : la vue du mouvement dispose au mouvement; c'est le rôle de l'entraînement. Féré a touché ces points dans ses expériences sur les excitants.

M. Decroly voudrait que l'on instituât des expériences, notamment sur de jeunes animaux.

M. De Moor montre les difficultés, en ce qui concerne par exemple les jeunes chiens.

M. Waxweiler remercie vivement le Dr De Moor de sa communication, qui a orienté la discussion dans une voie féconde.

Mme Michiels communique un certain nombre de faits qu'elle a observés et groupés en vue de l'établissement des questionnaires.

Quelques observations sont encore présentées au point de vue de la bibliothèque et l'organisation du travail.

***

Réunion du 17 mai.

M. De Cleene fait l'analyse de divers travaux, notamment d'une étude de G. Ordahl sur *La Rivalité, ses origines et son application en pédagogie.* (*Pedagogical Seminary*, vol. XV, 1908, p. 492.)

Le résumé de cette communication est donné ci-après.

Divisions du travail :

A. — La rivalité chez l'animal.
  1. Rivalité pour la nourriture.
  2. — sexuelle.
  3. — pour la predominance.

B. — La rivalité chez l'homme.
  1. Chez l'enfant.
  2. Chez l'adolescent.
  3. Rivalité dans le jeu.

C. — La rivalité dans l'éducation.

A. — Chez l'animal.

1. *Rivalité pour la nourriture.* — L'esprit de compétition se rencontre surtout chez les animaux sociables. Les animaux solitaires en sont presque totalement dépourvus.

Compétition du bas au haut de l'échelle : le loup, le chien, la poule, le lézard de Delboeuf. — Observations de Louis Robinson dans une porcherie du nord de l'Amérique. — Le cheval sauvage

ne tolère pas le voisinage de ses semblables lorsque le fourrage est rare. — Les brebis et la vache entrent également en compétition avec les autres individus du troupeau, voire même avec leurs jeunes. — Observation sur une guenon faite par Brehm.

Nous constatons la même chose journellement avec le chien, la poule, etc.

2. *Rivalité sexuelle.* — Darwin admet comme probable la lutte chez les crustacés. Le choix ne laisse pas de doute. Wallace a assisté à une lutte entre deux coléoptères mâles. — Davis enferme deux mâles dans une boîte avec une femelle. Lutte jusqu'à ce que le plus faible abandonne ses prétentions. — La lutte entre épinoches est particulièrement violente; le vaincu perd ses couleurs. — Darwin a observé une lutte désespérée entre deux truites, et Eliott chez les phoques dans la mer de Behring.

3. *Rivalité pour la prédominance.* — Louis Robinson : les oies sauvages dans les champs de blés du Dakota. — Le chant des oiseaux : Lutte pour la suprématie : charmer les femelles; lutte contre le bruit (machines à coudre). — Robinson : Lutte entre les *taureaux* dans les provinces de l'Amérique du Nord. Ordre à l'étable. Darwin : deux jeunes taureaux attaquent un vieux. — Peary et ses chiens. — Lutte pour la suprématie et aide mutuelle : observation par Robinson dans les pampas. — Les chiens. — Les coqs.

B. — Chez l'homme.

1. *Chez l'enfant.* — Quelques traits caractéristiques : Deux enfants, 6 à 8 mois, à l'hôpital, épuisés de privations; même berceau : la fille boit le lait de son frère. — Deux garçons jumeaux, 9 mois; l'un prend la bouteille de l'autre, la vide, et s'en sert pour frapper son frère sur la tête. — Une mère prend son bébé; le frère (1 ½ an) dit : « Laisse le crier, prends-moi. » — Une fillette de 2 ½ ans, montre un chagrin évident à la naissance d'un frère. — A 2 ½ ans, un garçon ayant brisé le jouet d'un rival, lui dit : « Tiens, maintenant tu ne joueras plus avec ce jouet ! »

L'esprit d'opposition et de contradiction chez l'enfant : Une fillette, 2 ans, met la main derrière le dos quand on la lui demande. — Une fillette de 3 ans s'amuse à des monologues de ce genre : « Cette fleur jolie? Non, pas jolie, laide! » (la fleur étant réellement belle).

Une série d'observations permettent de jeter un coup d'œil sur la mentalité de l'enfant : 2 ½ ans : Courses et tours pour le plaisir des autres. — 3 ans : L'enfant s'exhibe. Un cas cependant : « Je vais courir plus vite que vous. — 5 ans : Le désir de se montrer domine. Dans un cas se manifeste une tendance bien marquée à la compétition. — 6 ans : L'enfant commence à faire des comparaisons : Il sait courir plus vite, grimper plus haut que ses compagnons. — 7 ans : La comparaison s'étend aux parents : Mon père est plus grand que le tien, etc. Mais aussi : Je suis en deuxième classe et tu es en première seulement. — 8 ans : La comparaison englobe maintenant les membres de la famille, frères, sœurs, etc. — 12 ans : L'individualité se caractérise de plus en plus.

Observation de trois enfants de 3, 5, 8 ans, par Mrs. Knox : De 4 à 5 ans : « Regardez comme je cours, saute, tourne : voyez ce que je sais faire. » — A partir de 5 ans : « Je sais courir plus vite que toi. » « Je sais vous battre. » — L'intérêt du jeu se reporte à cette époque sur le but du jeu ; l'activité s'extériorise, l'enfant cherche à entrer en compétition avec les autres.

2. *Chez l'adolescent.* — La lutte pour la suprématie physique se montre en premier lieu ; c'est une tendance naturelle. — La compétition semble en rapport avec la sociabilité des êtres. — La vie s'extériorise davantage : lutte pour la suprématie : rêves de grandeur, d'honneur, de gloire. — Chacun cherchera la réalisation de son rêve suivant ses aptitudes et ses moyens ; réponses à des questions : « Je veux prendre part aux courses de bicyclettes. » « Etre capitaine de football. » — La lutte pour la supériorité.

3. *Rivalité dans le jeu.* — C'est un des champs d'observations les plus féconds qui s'offrent au pédagogue. — Observations de Miss Gomme : Les jeux de lutte sont les plus nombreux. Viennent ensuite les jeux d'adresse et les jeux de hasard. — Origine des jeux : renferment des vestiges des occupations des temps passés ; les jeux ont été plus résistants que les usages qui leur ont donné naissance.

Le degré de lutte ou de compétition dans le jeu varie suivant l'âge. Johnston fait cinq divisions : 0-3 ans : Développement de l'habileté musculaire, presque sans contrôle ; 4-6 ans : plus d'activité physique, plus de contrôle, jeu individuel plutôt qu'en commun ; 7-9 ans : déplacement de l'intérêt du jeu en lui-même sur la fin, le but du jeu ; 10-12 ans : les jeux en coopération se développent, peu de changement au point de vue de la rivalité ; 13-15 ans : les qualités qui caractérisent l'adolescent se manifestent ; les jeux de compétition, de lutte, et les jeux en commun se multiplient.

Observations de Z. Mc Ghee : Étude sur les enfants de la Caroline du Sud : 8,718 enfants (3,958 garçons, 4,760 filles). Ordre des jeux classés suivant l'intérêt qu'ils offrent : courses, hasard, imitation, rivalité, coopération. Importance des jeux de *compétition* : A 6 ans : garçons, 43 p. c. ; filles, 20 p. c. A 18 ans : garçons, 63 p. c., filles, 68 p. c. — Proportion des jeux de *coopération* : A 6 ans : garçons, 28 p. c. ; filles, 10 p. c. ; A 18 ans : garçons, 40 p. c., filles, 10 p. c.

C. — L'esprit de compétition comme facteur d'éducation dans quelques pays.

1. *Aux Indes.* — La rivalité est réduite à sa plus simple expression dans les systèmes d'éducation. — *Causes* : Les croyances philosophiques et religieuses : La métempsychose et l'idée de l'absorption finale dans le tout adoucissent la lutte entre les hommes et engendrent le désir de se perfectionner. *Idéal :* Abnégation et perfectionnement personnel. — Prescription de la loi de Manu : « L'éducation ne peut être accompagnée ni de sentiments ni de sensations désagréables ; l'instituteur ne doit se servir que de paroles aimables et douces. »

La théorie et la pratique : Les punitions et les récompenses ne sont pas bannies de l'école. Une maxime indoue : « Les os de l'enfant appartiennent aux parents, la peau appartient à l'instituteur. » — En général, cependant, on cherche le principal stimulant dans le désir de se perfectionner.

2 *En Égypte.* — L'école égyptienne ne perd pas de vue l'importance de l'esprit de compétition en matière d'éducation. — Elle excite surtout les sentiments égoïstes et le désir d'arriver. Elle fait appel à l'amour du bien-être, de la popularité, du pouvoir. — Quelques phrases empruntées aux livres classiques : « L'homme instruit est le seul vraiment libre. » « Celui dont le nom est inconnu est semblable à l'âne lourdement chargé; l'homme instruit le mène à son gré. Mettez-vous donc à l'étude et vous deviendrez un conducteur d'hommes. »

Cependant les tendances naturelles de l'enfant sont généralement étouffées et la férule du maître reste toujours le principal stimulant. — Un ancien élève écrit à son instituteur : « Vous m'avez frappé le dos et le savoir est entré dans mes oreilles. » — Un argument de la pédagogie égyptienne : « Les animaux sont apprivoisés et éduqués par les coups; pourquoi le cœur et l'esprit de l'enfant ne seraient-ils pas ouverts par le même procédé ? »

3. *En Chine.* — L'esprit de compétition est à la base de l'éducation chinoise. Le savant chinois passe par trois épreuves : *a*) un premier examen, qui a lieu annuellement dans chaque district, confère le titre de « génie bourgeonnant » et exempte des châtiments corporels. *b*) Un second examen, tenu tous les trois ans au chef-lieu de province donne le droit : 1° de porter une casquette avec des boutons en or; 2° de placer deux hampes d'honneur à la porte de la résidence familiale et de placer une plaque-certificat au-dessus de l'entrée *c*) Un troisième examen dans la capitale de l'empire donne accès aux carrières libérales.

La préparation de l'enfant à ces examens est toutefois dénuée de toute compétition : l'école ne connaît que la contrainte ; la sévérité est la première qualité de l'instituteur ; la douceur et la bienveillance sont taxées de négligence et d'incapacité. Aussi les châtiments corporels sont-ils d'un usage courant. — Flagrante contradiction entre la pensée qui a présidé à l'institution des examens et les principes mis en action à l'école.

La rivalité résulte directement du but poursuivi : honneurs, avantages personnels; l'école ne fait rien pour l'exciter et ne cherche pas à en tirer parti dans ses procédés d'enseignement. — Des efforts ont été faits dans ces dernières années pour modifier le système d'éducation, mais rien d'appréciable n'a été atteint jusqu'à ce jour.

4. *Dans l'Ancienne Grèce.* — L'esprit de compétition est pousse au plus haut degré; luttes et jeux olympiques.

A Sparte : Système d'éducation peu sévère, procédés barbares; luttes entre enfants excités par les adultes; organisations de véri-

tables matches de combats pour tous les âges. — Artifice employé par les Éphores pour exciter la rivalité chez les adultes : choix publics de cent compagnons par trois Éphores. Conséquence : jalousies et rivalité. Surveillance mutuelle. Combats fréquents.

A Crète : Combats singuliers entre élèves; combats en groupes; combats en groupes entre écoles avec plein équipement ; armes en fer tolérées. — Luttes entre les villes; compétition de village à village.

A Athènes : Le bon conseil et la persuasion sont déjà appréciés. En cas d'insuccès, cependant, dit Platon, les élèves sont dressés par les menaces et les coups. La lecture et l'étude par cœur de la vie des grands hommes, des beaux faits d'armes, des traits d'honneur et de probité sont généralement en usage. Les jeux et les luttes pour de l'argent ou des objets de valeur sont interdits.

Stimulants : L'honneur, la considération, la gloire. — Une couronne de branches d'olivier. — Quelques pommes des arbres consacrés à Apollon, etc.

5. A Rome. — La menace et le châtiment sont les seuls stimulants dans les écoles de l'ancienne Rome. Quintilien (1er siècle de notre ère) constate cependant qu'une heureuse émulation basée sur l'esprit de rivalité mieux compris tend à prendre la place du système de contrainte. Il rapporte que dans les classes par lesquelles il a passé, les élèves étaient classés par ordre de mérite. Le maître appréciait les travaux, encourageait et stimulait. — Tous les trente jours une nouvelle épreuve permettait de modifier le classement. Le système donnait d'heureux résultats.

6. En Angleterre. — Nous franchissons quelques siècles et arrivons à l'école moderne.

Vers le milieu du siècle dernier l'esprit de compétition était déjà sérieusement mis au service de l'éducation. Mais les pensums et les châtiments étaient encore d'un usage courant. Le Dr Moberly rapporte que dans l'école où il se trouvait à cette époque vingt enfants furent publiquement battus pour des futilités. Il suffisait parfois pour passer sous la baguette de ne pas répondre assez rapidement à l'appel de son nom. Les enfants préféraient généralement les coups aux pensums écrits. Petit à petit les punitions corporelles disparaissent et les pensums sont abandonnés chaque jour davantage. On les remplace par des récompenses, dont on multiplie le nombre et qui sont destinées à exciter les rivalités entre les élèves. Les bons points, le classement, le tableau d'honneur, les prix, les couronnes, les médailles, le pupitre d'honneur, les bulletins, etc., servent de stimulants. Leur usage ne diffère guère de l'usage qu'on en a fait pendant longtemps, qu'on en fait encore dans nos écoles.

La valeur de ces moyens d'émulation a été depuis de très longues années l'objet des préoccupations des pédagogues anglais et les avis ont été très divisés à ce sujet. Tous sont d'accord pour reconnaître la nécessité de l'émulation ; mais ils diffèrent profondément de vue

quant aux moyens de la provoquer. Et quant au caractère qu'il convient de lui donner. Tandis que les uns sont partisans de la rivalité entre les élèves, les autres lui trouvent une influence déformatrice, malsaine. Ils estiment qu'il y a lieu de la réduire le plus possible, de faire appel au sentiment du devoir qui existe et qu'il faut développer chez l'enfant, au concours des parents, au sentiment d'amour-propre etc. Ils pensent qu'il ne faut demander à l'enfant que des efforts librement consentis, et qu'il y a lieu de lui accorder toute la liberté et tous les plaisirs dont il peut à son âge jouer sans danger.

Ces dernières idées n'ont guère pénétré dans le domaine de la pratique. On s'en inspire cependant dans une certaine mesure dans un petit nombre d'écoles, notamment à Éton.

7. *Aux États-Unis.* — Dans l'école américaine primitive, système d'éducation basé sur la contrainte. L'instituteur a toute latitude dans le choix des moyens de discipline. L'usage de la baguette est journalier.

De bonne heure on songe à recourir à la compétition. Au début du siècle passé, deux tendances se trouvent déjà en présence : d'un côté on estime que l'esprit de compétition entre élèves, celui qui pousse à chercher des avantages au dépens du prochain, est incompatible avec la prescription « aimez-vous les uns les autres. » De l'autre on estime que la rivalité entre individus est naturelle, inhérente à l'homme, qu'elle est féconde et qu'on ne peut songer à vouloir limiter son influence

Woodbridge rend compte d'expériences faites à Hofmyl (vers 1830) : suppression du classement des élèves des récompenses et des punitions. Résultats très heureux.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, Jackman défend avec ardeur les idées de l'école nouvelle : suppression de toute compétition entre enfants. Ils doivent viser le perfectionnement pour eux-mêmes et chercher à se rendre mutuellement utiles. Pouvoirs de la *self-competition.*

Le système de *self-competition* est mis à l'essai vers cette époque notamment à Ipswich, à Nashville, avec d'excellents résultats. Examens individuels et privés.

Observation faite par le *Dr Triplet* sur quarante élèves de 9 à 14 ans soumis au système de compétition; vingt sont réellement stimulés; dix semblent restés indifférents; dix subissent une influence négative.

MM. Decroly et Waxweiler discutent la question de savoir s'il faut comprendre dans l'enquête *a*) les faits de simple substitution d'un individu à un autre : par exemple un enfant repousse un autre pour se rapprocher de la fenêtre; *b*) les faits de jalousie : par exemple un enfant demande à être pris dans les bras de sa mère, parce qu'il y voit son petit frère.

M. Querton craint qu'en limitant le sujet, on risque d'y introduire des éléments peu objectifs : à quel moment apparaît la vraie tendance au dépassement mutuel? C'est là un criterium purement psychologique et dès lors très indéterminé. M. Menzerath montre qu'en effet, il faut considérer d'une part la compétition objective, et d'autre part, la compétition subjective, c'est-à-dire l'esprit de compétition. Mais, pour la pratique de l'enquête à organiser, la distinction présente peu d'importance.

Plusieurs membres donnent communication de faits observés par eux dans des écoles et dans des familles.

M. Waxweiler annonce que la Commission du Questionnaire fera parvenir prochainement un projet aux membres; le document sera en épreuve; chaque membre sera prié de présenter ses observations et de mettre le formulaire à l'essai; c'est un procédé statistique recommandé naguère par Quetelet et qui est excellent.

Groupe d'études psychologiques.

Réunion du 19 mai.

M Smelten fait rapport sur l'ouvrage de A. Binet : *Les idées modernes sur les enfants* (1910). Ce livre renferme, pour ainsi dire, le bilan des applications pratiques que peuvent comporter les résultats actuels des travaux pédologiques. L'éducation est à envisager à trois points de vue : programme, méthode de l'enseignement, aptitudes de l'enfant; et dans la pratique courante le troisième, de loin le plus important, est généralement négligé. La méthode et le programme changent naturellement suivant les idées que l'on se fait du but éducatif à atteindre. Binet veut unir l'intérêt de l'individu et celui de la société en rendant l'élève apte à vivre normalement dans son milieu selon ses facultés. Ainsi se pose donc la question du programme : que faut-il enseigner; que faut-il développer?

En ce qui concerne l'instruction proprement dite, l'auteur propose le barème de Vaney pour la mesure des résultats obtenus; mais la valeur de ce barème est toute relative, uniquement adaptée à l'enseignement des écoles de Paris.

Les insuccès scolaires, qui résultent des causes multiples, devraient, dans chaque cas, faire l'objet de recherches, afin d'en déterminer les causes réelles; il convient ici d'étudier chez l'enfant l'état physique, les sens, l'intelligence, la mémoire, les aptitudes et le caractère. L'auteur consacre un chapitre à chacun de ces sujets.

Il présente une échelle du développement physique, basée sur les mensurations suivantes : taille, poids, diamètre antéro-postérieur et biacromial, spirométrie et dynamométrie.

Mais ce qui nous intéresse ici le plus, c'est que l'auteur a composé *une échelle métrique de l'intelligence.* Pour chaque âge il propose une courte série de tests, qui doivent permettre de déterminer si l'enfant possède un développement intellectuel normal, c'est-à-dire égal à celui de la plupart des enfants de son âge. Binet divise globalement les enfants en trois catégories : les avancés, les réguliers, les retardés.

Enfin, l'étude des corrélations entre les facultés intellectuelles — objet actuellement à l'ordre du jour — mérite une vive attention.

M. Smelten termine par la critique des idées de Vaney et de celles de Binet au point de vue des tests.

MM. Ley et Menzerath critiquent les conceptions anthropologiques de l'auteur : dire, par exemple, qu'un enfant retarde de deux ans de sa taille et de trois ans de son poids, etc., est absurde; car une moyenne n'est pas à comparer avec un individu, parce qu'elle renferme déjà celui ci. Ensuite, M. Menzerath critique les idées de Binet au point de vue de la mémorisation; car la méthode globale n'est pas préférable dans tous les cas. Mlle Lotie Steffens avait trouvé, dans le laboratoire de l'Université de Gœttingue, la supériorité de cette méthode par rapport à l'autre qui consiste en ce que l'on apprend « par parties ». Mais Meumann fait la remarque que cette dernière méthode est plus économique quand il s'agit d'apprendre un passage ou un poème très difficile ou très long.

M. Ley croit enfin que les célèbres crises prépubertaires sont surtout dans les livres et que, chez les jeunes filles laissées en liberté, ces crises n'existent pas.

M. Decroly donne lecture d'un compte rendu sur l'article de G. Drumard : « Les Contradicteurs et les Entêtés ». (*La Revue des Idées*, 15 mars 1910, pp. 179-188.) « Il arrive que nous tenons aveuglément à nos valeurs intellectuelles ou affectives, *parce qu'elles sont à nous, et abstraction faite de leur contenu.* On appelle cela de l'*entêtement* ». En dernière analyse, c'est *une volonté arbitraire qui tend à persévérer.* Pour comprendre le mécanisme de cette fonction, « il faut se représenter notre état d'esprit quand nous sommes sur le point de nous déterminer, c'est-à-dire de prendre parti pour ou contre, qu'il s'agisse de l'exécution d'un acte ou de l'acquiescement à une idée ». L'entêtement est donc une forme économique pour maintenir notre moi du passé; l'entêté ne *veut* pas apprendre, en obéissant à une vérité subjective, qui se base essentiellement sur un état affectif, celui de « l'amour propre ».

L'entêtement est essentiellement défensif, la contradiction de l'autre côté est offensive. « Il s'agit là d'une sorte de réflexe en vertu duquel toute sollicitation émanant d'autrui déclanche aussitôt chez certains sujets une détermination dans la direction inverse ». Tandis que l'entêtement est l'affirmation du moi, la contradiction

est la négation du non-moi; l'esprit de contradiction désavoue tout ce qui n'est pas ce moi. Une question fondamentale est celle de la sincérité dans ces duperies continuelles. L'auteur croit que « cette attitude ne tardera pas à prendre conscience d'elle-même, de sorte qu'elle impliquera le mensonge qui agit en toute conscience de cause pour duper autrui ». Quant à la vie pratique, on doit se garder — Dugas y avait déjà insisté — d'attaquer le têtu du front; cela serait même un procédé dangereux; ne jamais parler raison, mais attendre le moment favorable.

Enfin, les comparaisons de l'esprit de contradiction avec le négativisme constaté dans les démences, et de la persévération avec l'entêtement qui marche de pair avec une suggestibilité et une aboulie exagérées, nous prouvent que précisément ces deux états révèlent irrécusablement un état de faiblesse.

M. De Craene cite l'exemple d'un industriel du type entêté : il s'agissait de savoir si les ouvriers français sont meilleurs que les ouvriers flamands ou non. L'industriel se met du côté de l'ouvrier français, et comme l'interlocuteur se déclare d'accord avec lui, il change immédiatement d'avis.

Après quelques questions, posées par MM. Smelten, Menzerath et Varendonck, M. Ley affirme qu'on peut considérer la contradiction souvent comme un « sport »; M. Decroly dit même un « tic ». M. Smelten parle de l'étude de Dugas « L'Absolu » où l'auteur a étudié les formes diverses de l'entêtement. M. Varendonck parle d'un élève entêté de sa classe. Comme à la base de l'entêtement, il y a un état affectif, sentimental, on doit se servir de cette émotivité pour réagir contre la tendance combattue. L'autorité ne réussit pas.

M. Menzerath fait une brève communication sur la première série d'expériences qu'il a entreprises dans le laboratoire du Fort Jaco (Uccle) avec Mlle M. Diamandi, calculatrice du type visuel, qui présente encore cette spécialité assez rare de la « vision colorée ». Comme ces expériences continuent encore, M. Menzerath promet une étude d'ensemble pour plus tard.

Ensuite il donne lecture d'un rapport sur un sujet peu banal « *Osco*, le mangeur de serpents », qui fait actuellement ses productions « artistiques », comme dit l'imprésario, à l'Exposition. Il s'agit là d'un homme, âgé d'une trentaine d'années, qui mange des serpents vivants, du reste avec des insectes, des vers, etc. Cela constitue sa nourriture exclusive (30 à 35 par jour). C'est un métis, hermaphrodite, et à classer dans la catégorie des débiles inférieurs; ses productions n'ont donc en conséquence rien d'extraordinaire; son vocabulaire est extrêmement réduit. Comme on va permettre au rapporteur une étude psychologique plus approfondie, celui-ci promet d'amener le sujet dans une séance privée.

Après avoir présenté aux membres du groupe la réédition de l'*Orbis sensualium pictus* de J. A. Comenius (édition par J. Kuhnel, Leipzig, Klinkhardt, 1910), M. Menzerath montre en modèle ou en

dessin quatre nouveaux appareils de sa construction : un *doigtier*, appareil supplémentaire de l'ergographe de Mosso, un *mnémomètre*, un *appareil pour l'étude du type visuel* et un *appareil pour l'étude de la mémoire* (*Gedächtnisapparat*). Les trois derniers appareils sont construits suivant une même idée qui a apparu dans les travaux antérieurs du rapporteur, qui critique en même temps la technique des travaux pour l'étude de la fatigue et de la mémoire, notamment du type visuel.

Groupe d'études historiques.

Réunion du 10 et du 24 mai.

(Le procès-verbal de ces réunions paraîtra dans le *Bulletin* de juin).

Index des principales acquisitions de la bibliothèque pendant le mois de mai.

N. B. — Le catalogue systématique de l'Institut est subdivisé en 28 rubriques, à savoir :

1. Biologie et anthropologie.
   a) Biologie générale.
   b) Morphologie, anatomie, physiologie.
   c) Ethologie et psychologie animale.
   d) Psychologie humaine.
   e) Etude spéciale de l'enfant.
2. Ethnographie et préhistoire.
3. Histoire générale.
4. Histoire politique et économique de l'antiquité.
5. Histoire politique et économique du moyen-âge et des temps modernes.
6. Histoire politique depuis 1800.
7. Histoire et géographie économiques générales depuis 1800.
8. Questions coloniales depuis 1800.
9. Voies et moyens de communications depuis 1800.
10. Questions monétaires depuis 1800.
11. Finances publiques depuis 1800
12. Organisation industrielle depuis 1800.
13. Questions ouvrières depuis 1800.
14. Questions agraires depuis 1800.
15. Histoire de l'art.
16. Histoire des religions.
17. Histoire du langage et de l'écriture.
18. Histoire des littératures.
19. Histoire des idées philosophiques et morales.
20. Histoire des sciences et de la technologie.
21. Histoire de l'organisation militaire.
22. Hygiène et démographie.
23. Droit.
24. Politique.
25. Economie politique générale.
26. Sociologie et philosophie sociale.
27. Statistique.
28. Relations de voyages.

1. — BIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE.

a) Biologie générale.

MERESCHOWSKY. — Theorie der zwei Plasmaarten als Grundlage der Symbiogenesis. (*Biologisches Centralblatt*, 15. April 1910.)

SCHEHEN, W. v. — Zur Analyse der (bewussten) Zwecktätigkeit. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, B. III, H. 10-12. 1909.)

SCHNEHEN, W. v. — Ueber das Verhältnis von Materie und Bewusstsein. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, B. III, H. 10-12 1909.)

LOEB, J. — Ueber das Wesen des formativen Reizung. (Berlin, Springer, 1909, 1 M.) Br. 6228.

LEGENDRE, R. — A propos des théories de l'évolution. (*R. des idées*, 15 mai 1910.)

HUBRECHT, Dr. — La théorie des mutations et le Darwinisme. (*R du mois*, mars 1910.)

BORDAGE, E. — A propos de l'hérédité des caractères acquis (Detmer contre Weismann). (Ext. du *Bull. scientifique de la France et de la Belgique*, 31 mars 1910.) Br. 6222.

RABAUD, E. — Le milieu et les mutations. (*R. du mois*, mars 1910.

THOMSON, J. A. — Darwinism and human life. (London, Melrose, 1909.)

PEARSON, K. — Darwinism, biometry and some recent biology. I (With one diagr.). (*Biometrika*, April 1910.)

DARBISHIRE, A. D. — An experimental estimation of the theory of ancestral contributions in heredity. (Ext. de *Proc. of the Royal Society*, 13 March 1909.) Br. 6203.

VON DEN VELDEN, Dr F. — Gelten die Mendel'schen Regeln für die Vererbung menschlicher Krankheiten? (Ext. de *Die Umschau*, 14 Mai 1910.) Br. 6257.

HERON, D. — Inheritance in Canaries, a study in Mendelism (With three diagr.). (*Biometrika*, April 1910.)

HILZHEIMER, M — Atavismus. (*Z. f. induktive Abstammungs- und Vererbungslehre*, März 1910.)

ARLDT, T. — Rückwärtige Entwickelung (mit 2 Abbildungen). (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, B. III, H. 10-12 1909.)

FERRIÈRE, A. — La loi biogénétique et l'éducation. (*Archives de psychologie*, mars 1910.)

LE DANTEC, F. — Habitude et anaphylaxie. (*R. du mois*, mai 1910.)

b) Morphologie, Anatomie, Physiologie.

BUETTNER, G. — Das psycho physische Verhältnis als Grundproblem der Entwickelungslehre der Psychologie und der Philosophie. -(*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, H. 8-9, 1909.)

JORDAN, H E. — The causation of sex. (Ext. de *Amer. Naturalist*, Dec. 1909.) Br. 6214.

ROBERTSON, T. B. — Explanatory remarks concerning the normal rate of growth of an individual and its biochemical significance. (*Biologisches Centralblatt*, 1. Mai 1910.)

BOHN, G. — La sensibilisation et la désensibilisation considérées au point de vue de la chimie physique. (Ext. de *Société de biologie*, 18 nov. 1909.) Br. 6210.

BOHN, G. — Sensibilisation et désensibilisation des coralliaires fouisseurs. (Ext. de *Société de biologie*, 6 nov. 1909.) Br. 6210.

GRAESER, K. — Physiologische Periodizität. Eine psychologische Betrachtung. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, H. 6, 1909.)

HAECKER, V. — Ergebnisse und Ausblicke in der Keimzellenforschung. (*Z. f. induktive Abstammungs- und Vererbungslehre*, März 1910.)

BOHN, G. — Sensibilisation et désensibilisation dues à des excitations répétées. (Ext. de *Soc. de biologie*, 4 déc 1909.) Br. 6210.

BOHN, G. — Comparaison entre les réactions des actinies de la Méditerranée et celles de la Manche. (*Soc. de biologie*, 12 fév. 1910.) Br. 6213.

BROOKOVER, C. — The olfactory nerve, the nervus terminalis and

[illegible] sympathetic system in [illegible]. (J. of Comparative neurology and psychology, April 1910.)

Ostenfeld, C. H. — Further Studies on the Apogamy and Hybridization of the Hieracia. (Z. f. induktive Abstammungs- und Vererbungslehre, Mai 1910.)

[illegible], G. A. — Ueber den Vegetationsfaktor Energie. (Freiburger landwirtschaftliche Zeitung, 15. April 1910.)

[illegible], F. — Energie als Vegetationsfaktor. (Freiburger landwirtschaftliche Zeitung, 15. April 1910.)

[illegible], A. — Pflanzenenergie und Bodenbearbeitung. (Freiburger landwirtschaftliche Zeitung, 15. April 1910.)

[illegible], W. — The [illegible] lectures on the morphology and [illegible] of the [illegible]. (Ext. de The Lancet, 6 March [illegible].) Br. 6225.

[illegible], Prof. [illegible] — The so-called North European Race of Mankind. The Huxley memorial lecture for 1909. (J. of the Roy. Anthropol. Institute, July-Dec. 1909.)

Weeks, Rev. John H. — Anthropological notes on the Bangala of the Upper Congo river. Part II. (J. of the Roy. Anthrop. Institute, July-Dec. 1909.)

[illegible], F. — Le Diprothomo Platensis. Un précurseur de l'homme du pliocène inférieur de Buenos-Ayres. [illegible], 1909.

[illegible], W. — Das geologische Alter der Pithecanthropus-Schichten bei Trinil, Ost-Java. Stuttgart, Schweizerbart, [illegible]. Br. 6259.

[illegible], H. — Der Tasmanierschädel, ein Insulartypus. (Z. f. Ethnologie, H. 1910.)

[illegible], M. — Vorlage eines fossilen Menschenzahnes von der Selenka Trinil-Expedition auf Java. (Z. f. Ethnologie, H. 1910.)

[illegible], L. — Der Unterkiefer von Mauer. (Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre, H. 6, 1909.)

[illegible], F. — [illegible] (Riv. di antropologia, vol. XV, n° 2, 1910.)

[illegible], G. — [illegible] (Riv. di Antropologia, vol. XV, n° 2, 1910.)

[illegible], L. — Der Vormensch. (Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre, H. 1, 1909.)

Vogt, O. — Quelques considérations générales sur la myélo-architecture du lobe frontal. (Ext. de R. neurologique, 15 avril 1910.) Br. 6255.

[illegible], G. — Les origines de la psycho-physiologie. ([illegible] de psychologie, mars-avril 1910.)

[illegible], E. — Das Nervensystem eines Hirnlosen Kindes mit Berücksichtigung der Innervation. Jena, Fischer, 1909. [illegible]

[illegible], E. — Le mécanisme [illegible]. Observations préliminaires. (R. philosophique, mai 1910.)

[illegible] — Die Leistungen des Gehirnes bei den [illegible] Tieren [illegible] (Biologisches Centralblatt, [illegible] 1910.)

X***. — De l'adaptation des [illegible] à la vie de [illegible]. (R. [illegible], 7 mai 1910.)

[illegible], W. — [illegible] der Vegetationsorgane. (Ext. de Natur und Erziehung, 1909-1910.) Br. 6242.

Eckardt, Dr W. R. — Die geographischen Grundlagen des Vogelzugproblems. (*Petermanns Mitteilungen*, n° 5, 1910.)

Thauzies, A. — L'orientation lointaine. (*R. des idées*, 15 mai 1910.)

Thurn, R. — Die physiologische Psychologie des Hungers. (*Z. f. Sinnesphysiologie* Bd. 44, 5, 1910.)

Amtliche Erhebungen über die Ernährung der Fabrikarbeiter. (*Sociale Praxis*, 28. April 1910.)

Volksnährungsfragen. (Ext. de *Deutsche Krankenkassen-Zeitung*, 1 Feb. 1910.) Br. 6201.

Treves, Z. — Fisiologia del Lavoro. (Milano, Vallardi, 1908. 8 L.)

c Ethologie et psychologie animale

Oetzelt-Newin, A. — Der Aufbau der Tierseele aus Zellenseelen. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, H. 3-4, 1909.)

Roemer, J. — Kleine Beiträge zur Tierpsychologie. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, H. 7, 1909.)

Sokolowsky, A. — Tierpsychologische Beobachtungen auf biologischer Grundlage. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, H. 2, 1909.)

Wasmann. — Nils Holmgren's neue Termitenstudien und seine Exsudattheorie. (*Biologisches Centralblatt*, 1. mai 1910.)

Lahy, Dr E. — Les fourmis moissonneuses. (*Le naturaliste*, n° 536, 1er mai 1910.)

Sokolowsky, A. — Zur Frage des Geiseslebens der Menschenaffen. (Ext. de *Medizinische Klinik*, 1909.) Br. 6184.

d Psychologie humaine.

Kirkpatrick, E. A. — The point of vue of genetic psychology. (*J. of educational Psychology*, Febr. 1910.)

Van Stockum, W. — Le siècle de la psychologie d'après Heymans. (*Archives de psychologie*, mars 1910.)

Klemm, Dr O. — Ein nordamerikanisches Lehrbuch der Psychologie. (*Z. f. pädagogische Psychologie*, 1910.)

Freud, S. — The origin and development of psychoanalysis. (*Amer. J. of Psychology*, April 1910.)

Jones, E. — Freud's theory of dreams. (*Amer. J. of Psychology*, April 1910.)

Ferenczi, S. — The psychological analysis of dreams. (*Amer. J. of Psychology*, April 1910.)

Jones, E. — Freud's Psychology. (*Psychological Bull.*, April 1910.)

Jung, C. G. — The association method. (*Amer. J. of Psychology*, April 1910.)

Dunlap, K. — The computation experiment and related phenomena. (*Psychological R.*, May 1910.)

Ford, A. S. — The pendular whiplash illusion. (*Psychological R.*, May 1910.)

Stern, W. — Helen Keller. (*J. f. comparative Psychologie*, B. III, H. 5, 1910.)

Arnold, F. — Attention and interest. A study in psychology and education. New-York, Macmillan, 1910.

BILLINGS, M. L. and CHEPARD, J. F.— The change of heart rate with attention. (*Psychological, R* , mai 1910.)

HOLMES, S. J. — Pleasure, pain and the beginnings of intelligence. (*J. of comparative neurology and psychology*, April 1910.)

WHIPPLE, G. — New instruments for testing discrimination of brightness and of pressure and sensitivity to pain. (*J. of educational Psychology*, Febr. 1910.)

EASTMAN, M. — To reconsider the association of ideas. (Ext. de *J. of philosophy, psychology, etc.*, 17 mars 1910.) Br. 6218.

WIGAND, L. M. — Das Willensproblem. (*Politisch-anthropologische R.*, mai 1910.)

POWLOW, J. P. — L'excitation psychique des glandes salivaires. (*J. de psychologie*, mars-avril 1910.)

TASSY, E. — Théorie des émotions. (*Archives de psychologie*, mars 1910.)

REICHEL, H. — Du trouble comme motif de suspicion. (*R. des études ethnographiques et sociologiques*, nov.-déc. 1909.)

MAZADE, F. — Ce qu'est la peur. (Ext. de *La Revue*, 13 fév. 1910.) Br. 6238.

Les Fugues en psychiatrie. (Ext. de J. *médical français*, 15 sept. 1909.) Br. 6208.

BENON, Dr. — Délire d'interprétation et contagion mentale. (*J. de psychologie*, mars-avril 1910.)

MAEDER, A. — La langue d'un aliéné. (*Archives de psychologie*, mars 1910.)

STERNBERG, W. — Geschmack und Sprache (*Z. f. Psychologie* Bd. 56, 1-2, 1910.)

LIBBY, W. — An experiment in learning a foreign language. (*Pedagogical Seminary*, March 1910.)

LINDNER, R. — Die Einführung in die Schriftsprache. (*Z. f. pädagogische Psychologie*, 1910.)

DECROLY et DEGAND. — Contribution à la psychologie de la lecture. (*Archives de psychologie*, mars 1910.)

DOCKERAY, F. — The span of vision in reading and the legibility of letters. (*J. of educational Psychology*, March 1910.)

DOWNEY, J. E. — Judgments on the sex of handwriting. (*Psychological R* , May 1910.)

BROWN, W. — An objective study of mathematical intelligence (With three diagr.) (*Biometrika*, April 1910.)

LEE, V. — Weiteres über Einfühlung und ästhetisches Miterleben. (*Z f. Aesthetik und allg. Kunstwissenschaft*, 2, 1910.)

BEYER, E — Die Bedeütung von Dur und Moll für den musikalischen Ausdruck. (*Z. f. Aesthetik und allg. Kunstwissenchaft*, 2, 1910.)

STERN, W. — Abstracts of lectures on the psychology of testimony and on the study of individuality (*Amer. J. of Psychology*, April 1910.)

MEAD, C. H., Prof. — The psychology of social consciousness implied in instruction. (*Science*, 6 May 1910.)

MELZI, C. — Significazione bio-anthropologica del lavoro manuale. (Alessandria, Tip. Cooperativa, 1909.) Br. 6192.

ROGUES DE FURSAC, Dr. — Les causes de l'avarice : facteurs sociaux, ethniques et familiaux. (*R. philosophique*, mai 1910.)

e) Étude spéciale de l'enfant.

Rouma, G. — Le mouvement moderne en faveur de l'étude scientifique de l'enfant. (Ext. de L'*Éducateur moderne*, janv. 1910.) Br. 6187.

Seashore, C. E. — The class experiment. (*J. of educational Psychol.*, Janv. 1910.)

Chambers, W. G. — Individual differences in grammar grade children. (*J. of educational Psychology*, Febr. 1910.)

Swett, H. P. — Her little girl. (*Pedagogical Seminary*, March 1910.)

Berkhan, O. — Das Wunderkind Christian Heinrich Heineke. (*Z. f. Kinderforschung*, Mai 1910.)

Vaney, V. — Un surnormal. (*Bull. de la Société libre pour l'étude psychologique de l'enfant*, mai 1910.)

Schauer, R. — Zurückgebliebene Berliner Gemeindeschüler. (*Z. f. Kinderforschung*, Mai 1910.)

Macy, M. C. — The sub-normal child in the New-York city schools. (*J. of educational Psychology*, March 1910.)

Ruttmann, W. J. — Zur Psychologie der infantilen Dissoziabilität. (*Z. f. pädagogische Psychologie*, H. 5 1910.)

Winch, W. H. — Some measurements of mental fatigue in adolescent pupils in evening schools. (*J. of educational Psychol.*, Jan. 1910.)

Khorochko, V. K. — Le suicide des enfants (en russe). Moscou, Sytine, 1909, 75 K.

Cruchet, R. — Les fugues, en particulier chez l'enfant. (Ext. du *J. médical français*, 15 sept. 1909.) Br. 6209.

La collaboration du médecin et de l'instituteur. (Ext. du *J. médical de Bruxelles*.) Br. 6230.

Stephani, Dr. — Schulärztliche Gesichtspunkte für die Einschulung von Schulneulingen. (*Z. f. pädagogische Psychologie*, H. 5 1910.)

Honoré, F. C. — L'éducation avant le collège. (*Science sociale*, mai 1910.)

Thorndike, E. L. — The contribution of psychology to education. (*J. of educational Psychol.*, Jan. 1910.)

Marinus, A. — L'Éducation morale et le pacifisme. (Bruxelles, Misch & Thron, 1910, fr. 1.50.)

2. — ETHNOGRAPHIE ET PRÉHISTOIRE.

Somlo, F. — Urwirtschaft und marxistische Orthodoxie. (*Archiv. f. Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, April 1910.)

Bieder, T. Geschichte der Germanen-Forschung seit der Mitte des 19. Jahrhunderts. (*Politisch-anthropologische R.*, Mai 1910.)

Kohlbach. — Spuren der Tätowierung im Judentum. (*Globus*, 21 April 1910.)

Capitan. — Les sacrifices humains et l'anthropophagie rituelle dans l'Amérique ancienne. (*R. de l'École d'anthropologie de Paris*, mai 1910.)

Rouxel, G. — Contribution à l'étude de l'or à l'époque préhistorique (âge du bronze). (*R. préhistorique*, avril 1910.)

Baudoin Dr M. — Signification des trouvailles faites au pied des menhirs. (*L'Homme préhistorique*, 1er avril 1910.)

Corso, R. — Kalabresische Rechtsprichwörter. (*Z. f. vergleichende Rechtswissenschaft*, B. XXIII, H. 3.)

Gosch, Dr G. — Wasserweihe als Rechtsinstitution. (*Z. f. vergleichende Rechtswissenschaft*, B. XXIII, H. 3.)

Bartels, M. — Ueber europäische und malayische Verbotszeichen. (*Z. des Vereins f. Volkskunde*, 1910, n° 2.)

Laurent, P. — Sorcellerie contemporaine : 1 Superstition criminelle. (*R. des traditions populaires*, mars 1910.)

Zachariae, T. — Scheingeburt. (*Z. des Vereins f. Volkskunde*, 1910, n° 2.)

De Cock, A. — Spreekwijzen, zegswijzen en uitdrukkingen op volksgeloof berustend. (*Volkskunde*, 1910, 3-4.)

Fischer, E. — Die trakische Grundlage im Rumänischen (*Z. f. Ethnologie*, 1910.)

Yper, E. — Die Raja Bevölkerung in der Türkei. München, Rieger, 1909, 60 Pf. Br. 6231.

Curtin, J. — A journey in Southern Siberia. The Mongols, their religion and their myths. (London, Low, 1909, 17.50 fr.)

Schultz, A. v. — Volks- und wirtschaftliche Studien im Pamir. (*Petermanns Mitteilungen* n° 5, 1910.)

Mueller, W. — Ueber die Wildenstäme der Insel Formosa. (*Z. f. Ethnologie*, 1910, H. 2.)

Benazet, A. — Le Japon avant les Japonais. Etude ethnographique sur les Aïnous primitifs. (*R. des idées*, 15 mai 1910.)

Farjenel, F. — La nouvelle Chine. (*Mouvement social*, mai 1910.)

Mahoudeau, P. G. — Le périple d'Hannon. (*R. de l'École d'anthropologie de Paris*, mai 1910.)

Thomas, N. W. — Africa West. Decorative art among the Edo-speaking peoples. (*Man*, May 1910.)

Shakespeare, Lnt-Cnel. J. — The Kuki-Lushai Clans (*J. of the Roy. Anthrop. Institute*, July-Dec. 1909.)

Playfair, A. — The Garos. (London, Nutt, 1909.)

Werner, A. — Bushman Paintings. (Ext. de *J. of the African Society*, July 1908.) Br. 6262.

Foulkes, A. — The family system. (Ext. de *J. of the African Society*, July 1908.) Br. 6261.

Ruxton, F. H. — Notes on the tribes of the Muri province. (Ext. de *J. of the African Society*, July 1908.) Br. 6256.

Ankermann, B. — Bericht über eine ethnographische Forschungsreise ins Grasland von Kamerun. (*Z. f. Ethnologie*, 1910.)

Lahille, A. — La population soudanaise. (*R. du mois*, avril 1910.)

Fischer, E. — Le peuple des « Bastards » de Rehoboth (Afrique sud-occidentale allemande) (avec 2 fig.) (*R. de l'École d'anthropologie*, avril 1910.)

Huguet, Dr J. — Les sofs chez les Abadhites et notamment chez les Beni Mzab. (*L'Anthropologie*, mars-avril 1910.)

Hutereau, A. — Les Manyanga. (*Soc. belge de géographie*, janv.-fév. 1910.)

Courboin, A. — Les populations de l'Alima. (Ext. de *Bull. de la Soc. de Géographie d'Anvers*, 1904, 2-3, 1909, 4.) Br. 6259.

Plan de Documentation pour aider à l'élaboration d'études ethnographiques sur les peuplades du Congo belge. (Bruxelles, Ministère des Colonies, juil. 1909.)

CARBUTT, H. W. — Native superstition and witchcraft in South Africa. (*J. of the Roy. Anthrop. Institute*, July-Dec. 1909.)

LATCHAM, R. E. — Ethnology of the Araucanos. (*J. of the Roy. Anthrop. Institute*, July-Dec. 1909.)

SELIGMAN, C. G. — A classification of the natives of british New Guinea. (*J. of the Roy. Anthrop. Institute*, July-Dec. 1909.)

GRONEMAN, Dr J. — Der Kris der Javaner. (*Internationales Archiv f. Ethnographie*, B. XIX, H. V., 1910.)

THURNWALD, R. — Ermittelungen über Eingeborenrecht der Südsee, (*Z. f. vergl. Rechtswissenschaft*, B. XXIII, H. 3.)

3. — HISTOIRE GÉNÉRALE.

Bibliographie zu den Vorlesungen von Prof. Lamprecht über Kulturgeschichte. Besondere Abteilung. (Altenburg. Geibel, 1909.) Br. 6190.

4. — HISTOIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DE L'ANTIQUITÉ

HOGARTH, D. G. — Recent Hittite research. (*J. of Roy. Anthrop. Institute*. July-Dec. 1909.)

MICHEL, C. — Les bons et les mauvais esprits dans les croyances populaires de l'ancienne Grèce. (*R. d'histoire et de littérature religieuses*, mai-juin 1910.)

FRANCOTTE, H. — Les finances des cités grecques. (Liége, Vaillant-Carmanne, 1909, 7 fr.)

BRANDENBURG, E — Italische Untersuchungen. (*R. des études ethnographiques et sociologiques*, nov.-déc. 1909.)

DILL, S. — Roman society from Nero to Marcus Aurelius. (London, Macmillan, 1905, 20 fr.)

DILL, S. — Roman society, in the last century of the Western Empire. (London, Macmillan, 1906, 11.75 fr.)

TOUTAIN, J. — Alesia cité gallo-romaine. (*R. scientifique*, 9 avril 1910.)

5. — HISTOIRE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE DU MOYEN-AGE ET DES TEMPS MODERNES

MEHLIS, Dr C. — Beiträge zur Geschichte der Markgenossenschaften und der Haingeraiden im Mittelrheingebiete. (Strassburg, Heitz, 1910, 3 50 M.)

ECKERT, H. — Die Krämer in süddeutschen Städten bis zum Ausgang des Mitteltalters. (Berlin, Rothschild, 1910, 3.50 M.)

ARQUE, L. — La foire de Leipzig dans les temps passés. (*Science sociale*, mai 1910.)

POELMAN, Dr H. A. — Geschiedenis van den handel van Noord-

Nederland gedurende het Merovingische en Karolingische tijd perk. 's Gravenhage, Nijhoff, 1908, 2.25 F.)

LEVASSEUR, E. — Les théories nouvelles sur le commerce au XVIIIe siècle. (*J. des Économistes*, 15 mai 1910.)

LANSON, G. — L'éveil de la conscience sociale au XVIIIe siècle en France. (*R. du mois*, avril 1910.)

BIERGANS, J. — Die Wohlfarhrtspflege der Stadt Aachen in den letzten Jahrhunderten des Mittelalters. (*Z. des Aachener Geschichtsvereins*, B. 331, 1909.)

JENKINSON, C. H.— The first parliament of Edouard I. (*English Historical Rev.*, April 1910.)

VOOS, E.— German pamphleteers of the sixteenth century. (*Modern Philology*, April 1910.)

BLANCHET, A. — Les sous gaulois du Ve siècle. (*Moyen-Age*, janv.-fév. 1910.)

6. — HISTOIRE POLITIQUE DEPUIS 1800.

DE LANZAC DE LABORIE, L. — Le monde des affaires et du travail sous le second Empire. (Paris, Plon-Nourrit, 1910, 5 fr.)

VAN DER SMISSEN, E. — La crise anglaise. (Bruxelles, Goemaere, mars 1910.) Br. 6224.

HAMELLE, P. — Les élections anglaises (avant, pendant, après) (*Annales des sciences politiques*, 15 mai 1910)

BARDOUX, J. — Au lendemain des élections anglaises. (*Académie des Sciences mor. et pol.*, mai 1910.)

BRAUN, P. — Alsace-Lorraine. Les préludes d'une lutte nationale. (*Quest. Diplomatiques et coloniales*, 16 avril 1910.)

LEBLOND, M. A. — L'administration russe en Pologne. (*R. du mois*, janv. 1910.)

DE CHAVAGNES, R. — Prisons et justice russes. (*R. du mois*, mars 1910.)

MARCHAND, H. — La Turquie et les pays Arabes. (*Quest. diplom. et coloniales*, 7 mai 1910.)

RCHILINKIRIAN, A. — Die wirtschaftlichen und sozialen Gründe der persischen Revolution. (*Neue Zeit*, 13. Mai 1910.)

DORIENT, R. — Le Japon en 1909. (*Quest. diplom. et coloniales*. 7 mai 1910.)

7. — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES DEPUIS 1800.

PATUREL, G. — Les industries françaises au début du XXe siècle. La brasserie. (*J des Economistes*, 15 avril 1910.)

MUNROE, Prof. C. E.— The chemical industries of America. (*Science*. 15 April 1910.)

HEINEMANN, B. — La briqueterie alle. *écon*mande. (*Rtionale.ntera.iv* 15 20 avril 1910.)

SOMARY, F. — Die Rentabilität der Aktiengesellschaften. (*Bank-Archiv*, 15 Mai 1910.)

CLAUS. — Die Rentabilität der russischen Aktiengesellschaften. (*Jahrbücher f. Nationalökonomie und Statistik*, April 1910.)

Kuehnert, F. — Die Gesellschaften mit beschränter Haftung. (*Z. des königlich preussischen statistischen Landesamtes*, 1910.)

Boehmert, Dr V. — Wandlungun der deutschen Volkswirtschaft. (*Der Arbeiterfreund*, XLVIII, H. 1, 1910)

Blondel, G.— La Belgique et notre nouveau tarif douanier. (*Monde économique*, 7 mai 1910.)

Chemin Dupontès, P. — Le traité de commerce franco-américain. (*Quest. diplom. et coloniales*, 1er mai 1910.)

Guyot, Y. — Les arguments protectionnistes en France et aux États-Unis. (*J. des économistes*, 15 avril 1910.)

Projet de loi portant modification du tarif des douanes et du système de perception des droits et des marchandises tarifées *ad valorem*. (*Comité central du travail iudustriel*, avril 1910.)

Die Erschütterung der herrschenden Handelspolitik in Nordamerika. (*Der deutsche Oekonomist*, 14 Mai 1910.)

Bertillon, J. — Statistique des successions en France et à l'étranger. (*Acad. des sciences morales et politiques*, avril 1910.)

Die Entwickelung des Preisniveaus und des Getreidebedarfs in England und in Deutschland in den letzten Dezennien. (*Jahrbücher f. Nationalökonomie und Statistik*, Mai 1910.)

English and American index-numbers. (*The Economist*, 7 Mai 1910.)

Cost of living in Belgium. (*The Statist*, 7 May 1910.)

Guradze, H. — Die Brotpreise in Berlin im Jahre 1909. (*Jahrbücher f. Nationalökonomie und Statistik*, April 1910.)

Wright, A. — Politics and prices. (*Financial Review of Reviews*, May 1910.)

The record of failures. (*Dun's Review*, 9 April 1910.)

Business side of Aviation (*The Economist*, 14 May 1910.)

8. — QUESTIONS COLONIALES DEPUIS 1800.

Bonn, Dr M. J. — Nationale Kolonialpolitik. (München, Rieger, 1910, 1 M.) Br. 6252.

Guillemain, Dr. — Quellen der Kraft im tropischen Afrika. (*Koloniale Rundschau*, Mai 1910.)

Afrikanische Baumwolle. (*Koloniale Rundschau*, Mai 1910.)

Knight, J. H. — Railway and engineering progress in Africa. (*Engineering Magazine*, April 1910.)

Box. J. — Aptitudes coloniales. (*R. du mois*, janvier 1910.)

Challaye, F. — La situation des Indigènes en Indo-Chine. (*R. du mois*, mars 1910.)

Koenig, B. von. — Die französischen Kolonien im Jahre 1909. (*Koloniale Rundschau*, Mai 1910.)

Froment-Guieysse, G. — Études tahitiennes. (*Monde économique* 9 avril 1910.)

Hidebrand, G. — Australasiatische Rätsel (*Sozialistiche Monatshefte*, 5. mai 1910.)

Regendanz, W. — Die Diamantenregie. (*Koloniale Rundschau*, April 1910.)

9. — VOIES ET MOYENS DE COMMUNICATION DEPUIS 1800.

DEVYS, J. — Les chemins de fer de l'État belge. (Paris, Rousseau, 1910, 5 fr.)

MEURIOT, P. — Le trafic du canal allemand des Deux-Mers. (*J. de la Soc. de Stat. de Paris*, mai 1910.

10. — QUESTIONS MONÉTAIRES DEPUIS 1800.

HUNTER, T. A. — The underlying principles of geographical distribution of capital. (*Financial Review of Reviews*, May 1910)

POULGI-BEY. — La Banque impériale ottomane. (*Annales des sciences politiques*, 15 mai 1910.)

ABERDAM, S. — La Banque d'émission hongroise. (*J. des économistes*, 15 mai 1910.)

LOHE, Dr. jur. — Die Kommunalbank. (*Bank-Archiv*, 15 April 1910.)

Banking facilities for small traders. (*The Statist*, 7 May 1910.)

SCHACHNER, Dr R. — Scheck- und Kontorrentverkehr bei den öffentlichen Sparkassen. (*Bank-Archiv.*, 15. April 1910.)

MITCHELL, W. C — The prices of american stocks : 1890-1909. (*J. of political Economy*, May 1910.)

Rupee prices and wages in India. (*The Economist*, 30 April 1910.)

11. — FINANCES PUBLIQUES DEPUIS 1800.

GEHRKE, F. — Die Finanznot des Staats und die Mittel zu ihrer Hebung. *Jahrbücher f. Nationalökonomie und Statistik*, April 1910.)

HOOPER, W. — Notes on the financial system of the German Empire. (*J, Royal Stat. Soc*, April 1910.)

VOGEL, E. H. — Die finanzpolitischen Besteuerungs-prinzipien in Literatur und Theorie. (*Z. f. die gesamte Staatswissenschaft*, H. 2, 1920.)

PICAR, R. — La théorie de l'impôt progressif. (*R. socialiste*, 15 avril 1910.)

VALLEROUX, H. — L'impôt du revenu à l'étranger. (*R. catholique des institutions et du droit*, avril 1910.)

INGENBLEEK, J. — L'impôt sur le revenu et la guerre de 1870. *R. de l'Université de Brux.*, mars 1910.)

LEROY-BEAULIEU, P. — Les répercussions imprévues des lois sociales et des lois fiscales. (*Économiste français*, 23 avril 1910.)

WERER, Dr. — Das Reichswertzuwachssteuergesetz. (*Bank-Archiv*, 1 Mai 1910.)

NEUMANN, F. J. — Vermögensteurn und Wertzuwachssteuern als Ergänzung der Einkommensteuer insbesondere in Württemberg. (Tübingen, Laupp, 1910.)

PRICE, L. L. — Les clauses sur la valeur du sol du budget anglais de 1909 sont-elles économiquement justifiables? *J. des économistes*, 15 avril 1910.)

WATT, T., et NYHES, H. A. — The finance of new liberalism. A reply to sir William Bull. (*Financial Review of Reviews*, May 1910.)

La légalité des impôts provinciaux et communaux basés sur les bénéfices des sociétés par actions. (*Comité central du travail industriel*, avril 1910.)

CRAMMOND, E. — The finance of war. (*J. of the Institute of Bankers*, May 1910.)

BOISSEVAIN, G. M. — Successiebelasting en Staatsuitgaven. (*De Economist*, Mei 1910.)

12. — ORGANISATION INDUSTRIELLE DEPUIS 1800.

ALLEMAGNE. — Les mines fiscales allemandes. (Circ. *Comité cent. des houillères de France*. (4 mai 1910.)

PAYEN, E. — Les conséquences du monopole des allumettes. (*Économiste français*, 23 avril 1910.)

RAFFALOVICH, A. — L'industrie automobile en Allemage. (*Économiste français*, 21 mai 1910.)

GROSSMANN, Dr H. — Die Bedeutung der chemischen Technik für das deutsche Wirtschaftsleben. (Ex. de *Natur und Erziehung*, 1909-1910.) Br. 6245.

DE LAVELEYE E. — Les grandes aciéries belges (Bruxelles, L'*Indépendance belge*, 1908.) Br. 6185.

KAPHENGAUS. — Les syndicats de l'industrie sidérurgique en Russie. Un chapitre de la concentration industrielle en Russie. (Moscou, 1910, en russe.)

HIRSCH, Dr K. — Verpflichtungsscheine der Kartelle zwecks Herbeiführung einer Kundschaftsbindung. (*Kartell-Rundschau*, April 1910.)

LIEFMANN, Dr R. — Die weiteren Tendenzen zur Weiterbildung der volkswirtschaftlichen Organisation neben den Kartellen und Trusts. (*Bank-Archiv*, 15 Mai 1910.)

Boom in the boot trade. (*Economist*, 23 Avril 1910.)

TROWBRIDGE, P. — Legal limitations upon interference with the contract rights of a competitor. (*Yale Review*, May 1910.)

LUX, Dr K. — Studien über die Entwickelung der Warenhäuser in Deutschland. (Jena, Fischer, 4 M. 1910.)

LEPELLETIER, F. — Les classes moyennes dans le commerce et dans l'industrie. (*Réforme sociale*, 1er mai 1910.)

13. — QUESTIONS OUVRIÈRES DEPUIS 1800.

VON WIESE, L. — Die politischen und ethischen Elemente der Sozialpolitik. (*Archiv. f. Rechts- und Wirtschaftsphilosophie* April 1910.)

RIBOUD, C. — L'éducation civique des ouvriers en Angleterre. (*Annales des sciences politiques*, 15 mai 1910.)

BERNSTEIN, E. — Die Potenz politischer Massenstreiks. (*Sozialistische Monatshefte*. 21 avril 1910.)

LANGEROCK, H. — La question syndicale aux États-Unis. (*R. socialiste*, 15 April 1910.)

Convention du 8 avril 1910, entre les patrons et ouvriers mineurs du pays de Galles du Sud et du Monmouthshire. (*Circ. Comité cent. des houillères de France*.(6 mai 1910.)

L'obligation du contrat collectif du travail. (*Musée social*, avril 1910.)

Un essai de participation aux bénéfices. (*Bull. de la Participation aux Bénéfices* 1910, I.)

Brouilhet, C.— Opinion sur l'actionnariat ouvrier. (*Quest. prat. de Législation ouvrière et d'écon. soc.*, mars avril 1910.) Br. 6195.

Waxweiler, E. — Les actions de travail. (Ext. de *Bull. de la Fédération des Industriels et des commerçants français*, mars 1910.)

Fuster, E. — Participation aux bénéfices et ouvriers actionnaires. (Ext. de *L'Aide sociale*, 1909.) Br. 6212.

Boehmert, V. — Die Feinsteingutfabrik von Max Roesler und ihre Lohnnachzahlungen aus dem Reingewinn des Jahres 1909 und die Umwandlung der Fabrik in eine Aktiengesellschaft für das Fabrikpersonal. (*Der Arbeiterfreund*, XLVIII, H. 1, 1910.)

Schomerus, Dr F. — Die Gewinnbeteiligung und sonstige Arbeiterverhältnisse bei der Firma Karl Zeiss Jena. (*Der Arbeiterfreund*, XLVIII, H. 1, 1910.)

Williams, A. — An industrial experiment. (*Co-Partnership*, Mai 1910.)

Wages sliding scale in the cotton industry : The Corporative Conference. (Ext. de *The Textile Mercury*, 15 Jan. 1910.) Br. 6255.

Dufresne, R. — La rémunération du personnel agricole. (*Réforme sociale*, 1er mai 1910).

Het loonstelsel in de Gentsche Machienenbouwnijverheid. (Gent, Volksdrukkerij, 1910.) Br. 6225.

De loonbeweging in de Metaalnijverheid (Gent). (Ext. de *De Belgische Metaalbewerker*, Mei 1910.) Br. 6237.

Jacobssohn, Dr A. — Der Kampf gegen die Wohlfahrtseinrichtungen in Grossbetrieben (Leipzig, Hirschfeld, 1910, 2 M.) Br. 6217.

Masslow, P. — Die Entwickelung der Produktionskräfte und der Lohn. (*Die neue Zeit*, 6 Mai 1910.)

de Boissieu, H. — Le canut lyonnais va-t-il périr? (*Mouvement social*, mai 1910.)

Guffens. — Les bourses de travail, 1910. Br. 6266.

Boudra, A. — Pour l'apprentissage. (*Quest. prat. de Législation ouvrière et d'écon. soc.*, mars-avril 1910.)

La conciliation et l'arbitrage en Belgique. (*R. du travail*, 15 avril 1910.)

Recent conciliation cases : Text of South Wales coal agreement. (*Labour Gazette*, April 1910.)

Kennaday, Paul. — Victorian wages boards and the New-Zealand conciliation and arbitration act. (*Yale Review*, May 1910.)

Lewinski, J. S. — Die Ursachen der industriellen Revolution in Belgien. (*Z. f. die gesamte Staatswissenschaft*, H. 2, 1910.)

Lipschutz, A.— Das Budget des deutschen Arbeiters, eine Statistik des Elends. (*Die neue Zeit*, 6. Mai 1910.)

Guenther, A. — Wirtschaftsrechnungen minderbemittelter Familien in Deutschland. (*Soziale Praxis*, 19. Mai 1910.)

Die Lebensverhältnisse des deutschen Arbeiters in englischer

Beleuchtung. (*Correspondenzblatt der Generalkomission der Gewerkschaften Deutschlands*, 7. Mai 1910.)

Prices and wages in Spain growing. (*The Economist*, 21 May 1910.)

LOESSER, F. — Die Nachtarbeit in den Bäckereien. (*Soziale Praxis*, 5. Mai 1910.)

HANS, P. — Les abus dans les applications de la législation sur les accidents de travail. (*Réforme sociale*, 16 avril 1910.)

CHESSER, E. S. — The Lancashire operative women's work in the factory and the home. (Ext. de *National Rev.*, Dec. 1909.) Br. 6248.

CHESSER, E. S. — Women and girls in the factory. (Ext. de *Westminster Rev.*, Mai 1910.) Br. 6249.

ZAMANSKI, J. — Réflexions sur la « Barricade ». (*Mouvement social*, avril 1910.)

GUENTHER, Dr A. — Wohlfahrtseinrichtungen und Betriebseinrichtungen. (München, Rieger, 1909, 1.20 M.) Br. 5225.

KOOTZ, R. — Die Vereinspresse Deutschlands, Oesterreichs und der Schweiz. (*Z. f. die gesamte Staatswissenschaft*, H. 2, 1910.)

LAZARD, M. — Le chômage et la profession. Contribution à l'étude statistique du chômage et de son coefficient professionnel, (Paris, Alcan, 1909, 7.50 fr.)

MITCHELL, J. — The workingman's conception of industrial liberty. (*Amer. Federationist*, May 1910.)

CALDWELL, H. C. — Trial by judge and jury. (*Amer. Federationist* May 1910.)

14. — QUESTIONS AGRAIRES DEPUIS 1800.

Wirtschaftliche Ueberlegenheit der Pflugkultur über den Hackbau. (*Z. f. Socialwissenschaft*, 4 Mai 1910.)

VIGOR, H. D. — The increased yield per acre of wheat in England considered in relation to the reduction of the area. (*J. royal stat. Soc.*, avril 1910.)

Das personal der Landwirtschaftsbetriebe in Preussen im J. 1907. (*Z. des koniglich preussischen statischen Landesamtes*, 1910.)

SCHNEIDER. — Der Braunkohlenbergbau des Brüxner Gebietes und seine Folgen für die Landwirtschaft. (*Globus*, 5. Mai 1910.)

FORCHER, Dr H. — Beiträge zur Statistik der Jagd. (*Statistische Monatschrift*, April 1910.)

15. — HISTOIRE DE L'ART.

SCHMARSOW, A. — Anfangsgründe jeder Ornamentik (*Z. f. Aesthetik und allg. Kunstwissenschaft*, V, 2, 1910.)

REICHEL, A. — Ostasien und das Abendland. (*Monatshefte f. Kunstwissenschaft*, April 1910.)

16. — HISTOIRE DES RELIGIONS.

HARNACK, A. — Lehrbuch der Dogmengeschichte. (Tübingen, Mohr, 1909.) B. 3, 58 M.)

FISHER, G. P. — History of Christian Doctrine. (Edinburgh, Clark, 1908.)

TURMEL, J. — Histoire de la théologie positive du Concile de Trente au Concile du Vatican. (Paris, Beauchesne. 1906, 6 fr.)

HINNEBERG, E. — Die orientalischen Religionen. (Berlin, Teubner, 1906, 7M.)

GOBLET D'ALVIELLA. — L'animisme et sa place dans l'évolution religieuse. (*R. de l'histoire des religions*, janv.-fév. 1910.)

KESSLER, L. — Psychologie und Religion. (Ext. de *Religion und Geisteskultur*, 1909). Br. 6182.

MARGRETH, Dr J. — Amerikanische Religionspsychologie in ihrer Grundlage geprüft (1910.) Br. 6254.

HANSGIRG, A. — Naturwissenschaft und Göttesbegriff (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, B. III, H. 10-12, 1909.)

KESSER, L. — Glaube und Mythus. (Ext. de *Z. für Theologie u. Kirche*, 1909.) Br. 6181.

MEREY, C. R — The origin of the Fish-Symbol. (Ext. de *Princeton theological Rev.*, Janv. 1910.) Br. 6255.

SCHMIDT-GIBICHENFELS, O. — Die sozialpolitische Funktion der Religion. (*Politisch-anthropologische R.*, Mai 1910.)

BURNS, J. — Revivals, their laws and leaders. (London, Hodder and Stoughton, 1909, 8 fr.)

TOUTAIN, J. — L'histoire des religions de la Grèce et de Rome au début du XXe siècle. (*R. de synthèse historique*, févr. 1910.)

PERRAUD, R. — La crise de l'orthodoxie grecque. (*Quest. diplomatiques et coloniales*, 16 avril 1910.)

17. — HISTOIRE DU LANGAGE ET DE L'ÉCRITURE.

MARBURG, Dr O. — Gehirn und Sprache. (Wien Holszhausen, 1909, 60 Pf.) Br. 6214.

ERDMANN, K. O. — Die Bedeutung des Wortes. (Leipzig, Avenarius, 1910, 5.80 M.)

VOSSLER, K. — Grammatik und Sprachgeschichte oder das Verhältnis von «richtig» und «wahr» in der Sprachwissenschaft. *Logos*, B. 1, H. 1, 1910.)

TAEUBER — Die Ursprache und ihre Entwickelung. (*Globus*, 12. Mai 1910.)

WALTZ, A. — Linguistique et Préhistorique. (*R. du mois*, mars 1910.)

KIECKERS, E. — Das Eindrigen der koinè in Kreta. (*Indogermanische Forschung*, 12. April 1910.)

COUTURAT, L. et AYMONIER. — Ido et esperanto. (*R. du mois*. févr. 1910.)

LORENZ, Dr R. — Volapuk, Esperanto oder Ido ? (Ext. *Die Umschau* 19.März 1910.) Br. 6196.

18. — HISTOIRE DES LITTÉRATURES.

HINNEBERG, P. — Die griechische und lateinische Literatur un Sprache. (Berlin, Teubner, 1907, 10 M.)

HINNEBERG, P. — Die romanischen Literaturen und Sprache mit Einschluss des Keltischen. (Berlin Teubner, 1909, 12 M.)

HINNEBERG, P. — Die osteuropäischen Literatur und die slawischen Sprachen (Berlin, Teubner 1908.)

GOSSART, E. — La révolution des Pays-Bas au XVIe siècle dans l'ancien théâtre espagnol. (*Bull. de la classe des lettres*, n° 2, 1910.)

SAGRET, J. — La sociologie de J. H. Rosny aîné. (*R. du mois*, mars 1910.)

HAMMON, A. — Les idées morales et sociales dans le théâtre de Bernard Shaw. (*R. du mois*, mai 1910.)

19. — HISTOIRE DES IDÉES PHILOSOPHIQUES ET MORALES.

RUSRA, Dr J. — Mineralgesellschaften. (Ext. de *Natur und Erziehung*, 1909-1910.) Br. 6241.

BOUTROUX, E. — Wissenschaft und Philosophie. (*Logos*, B. 1, H. 1, 19 0.)

NORDHEIN, P. — Die Bedeutung einer biopsychologischen Weltenschauung. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, H 5, 1909.)

VOGT, J. G. — Systematik des Lebens. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, B. 3 H. 10-12, 1909.)

MOISAND, X. — Le devoir est-il une superstition? (*R. de philosophie*, mai 1910)

SIMMEL, G. — Zur Metaphysik des Todes. (*Logos*, B. 1, H. 1, 1910.)

CROCE, B. — Ueber die sogenannten Wert-Urteile. (*Logos*, B. 1, H. 1, 1910.)

ALLARD, P. — Les philosophes scolastiques et l'esclavage. (*R. des Questions historiques*, avril 1910.)

DWELSHAUVERS, G. — La philosophie de Jules Lagneau. (Ext. de *R. de Métaphysique et de Morale*, août 1908.) Br. 6194.

KRONER, R. — Henri Bergson. (*Logos*, B. 1, H. 1, 1910.)

FOREL, A. — Richard Semons Weiterentwickelung seiner Theorie über die Mneme. (*Archiv f. Rassen- u Gesellschaftsbiologie*, Jan.-Febr. 1910.)

PARODI, D. — Les tendances de la philosophie en France. (*R. du mois*, févr. 1910.)

DUPREEL, E. — Un philosophe. (*R. de l'Université*, mars 1910.)

20. — HISTOIRE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE.

OSTWALD, W. — La science et l'histoire des sciences. (*R. du mois*, mai 1910.)

REYMOND, A — Caractère et rôle de l'histoire de la philosophie des sciences. (*Archives de psychologie*, mars 1910.)

SAGERET, J. — La genèse du zéro. (*R. des Idées*, 15 mai 1910.)

DANNEMANN, Dr F. — Ueber die Uranfänge der Mathematik und der Naturwissenschaften. (Ext. de *Natur und Erziehung*, 1909-1910.) Br. 6243.

RIED, M. — Technik und soziale Entwickelung. (*Z. f. gesamte Staatswissenschaft*, H. 2, 1910.)

DUCLAUX, J. — Les lois de la chimie. (*R. du mois*, févr. 1910.)

Ostwald, W. — Ueber Katalyse (Rede). (*Annalen der Naturphilosophie*, t. IX, 1910.)

Detoeuf, A. — L'utilisation industrielle de l'azote atmosphérique. (*R. du mois*, févr. 1910.)

21. — HISTOIRE DE L'ORGANISATION MILITAIRE.

Bernhardi, F. V. — Taktik und Ausbildung der Infanterie. (Berlin, Mittler, 1910, 4.50 M.)

22. — HYGIÈNE ET DÉMOGRAPHIE.

Colajanni, N. — Manuale di Demografia. Napoli, Pierro, 1909, 7.50 fr.

Maynard, G. D. — A statistical study in cancer death-rates (Three diagr.). *Biometrika*, April 1910.)

Pearl, E. — The possible eugenic bearing of certain experiments with poultry. (*Eugenics R.*, April 1910.)

Pearson, Karl. — On the effect of a differential fertility on degeneracy (Two diagr.) *Biometrika*, April 1910.)

Schiffer, F. C. S. — National self selection. *Eugenics R.*, April 1910.)

Melville, Cpt C. H. — Eugenics and military service. (*Eugenics R.*, April 1910.)

Crane R. — Marriage laws and statutory experiments in eugenics in the United States. (*Eugenics R.*, April 1910.)

Cuniasse, L. — L'alcool. (*R. scientifique*, 23 avril 1910.)

Bertillon, Dr J. — Statistique comparée de l'alcoolisme et de la tuberculose. (*J. de la Soc. de Stat. de Paris*, mai 1910.)

Elster, A. — Der gegenwärtige Stand der Alkoholfrage. (*Jahrbücher f. Nationalökonomie und Statistik*, April 1910.)

Jeanselme, Dr E. — La question de l'opium en Extrême-Orient à l'époque contemporaine. (*R. scientifique*, 7 mai 1910.

Delaer. — Der Schutz der Gesellschaft von den gemeingefährlichen Irren. (*Monatsschrift f. Kriminalpsychologie und Strafrechtsreform*, April 1910.)

Gesetzliche Massnahmen zur Vorbeugung der Verarmung in England. (*Soziale Praxis*, 5 mai 1910.)

Statistique pénale italienne 1905-1906. (*R. de droit pénal et de criminologie*, mai 1910.)

Lowenthal, Dr. — Politique, religion et dépopulation. (*R. du mois*, avril 1910.)

Vermeersch, A. — Le problème de la natalité en Belgique. (Bruxelles, « Action catholique », 1910, 0.50 fr.)

Prinzing, F. — Die voraussichtliche Entwickelung der Volkszahl im Deutschen Reiche. (*Z. f Sozialwissenschaft*, 4 mai 1910.)

Fehlinger, H. — Die weisse Bevölkerung der Vereinigten Staaten von Amerika und ihre Zukunft. (*Politisch-Anthropologische R.*, April 1910.)

Heape, W. — The proportion of the sexes produced by Whites and coloured peoples in Cuba. (Ext. de *Proc. of the Roy. Society*, 15 March 1909.) Br 6202.

FAIRCHILD, H. P. — Some immigration differences. (*Yale Review*, May 1910.)

FOURDINIER, J. — Enquête sur l'exode rural, Halinghem et sa population (Pas-de-Calais). (*Réforme sociale*, 1er mai 1910.)

MAHAIM, E. — Enquête sur la situation hygiénique des habitations ouvrières dans la commune de Herstal (Liége, Poncelet, 1910.)

STREHLOW. — Reichskommission und Statistik über Wohnungsreform und Stadterweiterung. (*Jahrbücher f. Nationalökonomie und Statistik*, April 1910.)

BOULIN, P. — L'hygiène dans les ateliers et l'acide carbonique. (*R. scientifique*, 9 avril 1910.)

23. — DROIT.

STERNBERG, T. — Eine vergessene Universalrechtsgeschichte. (*Arhiv f. Rechts- und Wirtschaftsgeschichte*, April 1910.)

TSO-TSCHUN-TSCHOU, Dr. — Geschichte der chinesischen Staatsverfassung und Verwaltung bis zu den modernen Reformen. (*Z. f. vergleichende Rechtswissenschaft*, B, XXIII, H. 3.)

BEKKER, E. I. — Grundbegriffe des Rechts und Missbegriffe der Gesetzgebung. (Berlin, Rothschild, 1910, 8 M.)

MICELI, V. — Le leggi di associazione mentale nel dominio del diritto. (*R. Italiana di Sociologia*, Marzo-Aprile, 1910.)

WARSCHAUER, E. — Die Geldstrafe. (*Archiv. f. Rechts- und Wirtschaftsphilosophie*, April 1910.)

GRABOWSKY. — Die Entlassung zur Probe im Strafverfahren gegen Jugendliche. (*Monatsschrift f. Kriminalpsychologie und Strafrechtsreform*, April 1910.)

SIMONS, R. — L'abus de la condamnation conditionnelle. (*R. de droit pénal et de criminologie*, mai 1910.)

SVENSON. — Schwedische Strafgesetzgebung betr. Verbrechen die unter dem Einfluss des Alkohols begangen worden sind (*Monatsschrift f. Kriminalpsychologie und Strafrechtsreform*, April 1910.)

HUPKA, Dr J. — Der Begriff des Versicherungsvertrags. (*Z. f. das gesamte Handelsrecht*, H. 4, 1910.)

POHL, Dr H. — Radiotelegraphie und Völkerrecht. (*Deutsche Literaturzeitung*, 23. April 1910.)

MUHL, F. — Die weitere Ausbildung des Luftschiffahrtsrechts. (*Archiv. f. Rechts und Wirtschaftsphilosophie*, April 1910.)

24. — POLITIQUE.

LOW, A. M. — The American people. A study in national psychology. (London, Unwin, 1909.)

RENNER, Dr K. — Der deutsche Arbeiter und der Nationalismus. Wien, Brand, 1910, 1.25 fr.) Br. 6229.

La notion d'égalité sociale. (*Bull. de la Société française de Philosophie*, mars, 1910.)

ZEPLER, W. — Das Individuum im Anarchismus (*Sozialistische Monatshefte*, 19. Mai 1910.)

PLENGE, J. — Marx oder Kant? (*Z. f. die gesamte Staatswissenschaft*, H. 2, 1910.)

Hubert-Valleroux. — Le fonctionnarisme. (*Réforme sociale*, 16 mai 1910.)

Milhaud, E. — La municipalisation et les finances communales. (Ext. de *Ann. de la Régie directe*, 1910.) Br. 6205.

Gitermann, M. — Réponse aux objections contre le municipalisme. (Ext. de *Ann. de la Régie directe*, mars 1910.) Br. 6252.

Couchoud, P. L. — Sur quelques villes allemandes. (*R. du mois*, fév. 1910.)

Lindemann, Dr H. — Probleme des Munizipalsozialismus. (*Sozialistische Monatshefte*, 21. April 1910.

Riviere, L. — Le vote politique des femmes en Norvège. (*Reforme sociale*, 16 avril 1910.)

Marvaud, A. — La question sociale en Espagne. (*R. du mois*, fév. 1910.)

Goldschmidt, A. — Neuere Literatur über Neu-Seeland. (*Jahrbücher f. Nationalökonomie und Statistik*, Mai 1910.)

L'Union interparlementaire : son œuvre, son organisation actuelle. (Bruxelles, « Bureau interparlementaire », 1910) Br. 6260.

25. — ÉCONOMIE POLITIQUE GÉNÉRALE.

Lexis, W. — Allgemeine Volkswirtschaftslehre. (Berlin, Teubner, 1910, 7 M.)

Toennies F. — Soziologische Bedeutung ökonomischer Theorien. (*Archiv f. Rechts und Wirtschaftsphilosophie*, April 1910.)

Carlile, W. — Le langage économique. (*J. des Economistes*, 15 mai 1910.)

26. — SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE SOCIALE.

Kovalewski, M. — La sociologie (en russe). (Saint-Pétersbourg, 1910, 2 vol , 3 R.)

Les grands philosophes français et étrangers : Tarde. (Paris, Louis Michaud, 1910, 2 fr.)

Durieu, J. — La science sociale par la méthode d'observation. (Ext. de *Documents du Progrès*, mai 1910) Br 6246.

Swinny, S. H. — Sociology and natural selection. (Ext. de *Positivist Rev.*, Sept. 1908.) Br. 6251.

Mead, G. H. — What social objects must psychology presuppose? (Ext. de *J. of Philosophy, Psychology, etc.*, 31. March 1910.) Br. 6219.

Bruno, A. — Sociologia e psicologia (*R. Italiana di Sociologia*, Marzo-Aprile, 1910.)

Bianconi, A. — L'étude sociologique des fonctions mentales. (*R. du mois*, mai 1910.)

Schwarz, R. — Adolf Bastians Lehre von Elementar- und Völkergedanken. (Leipzig, Noske, 1909, 2 M.)

Reibmayr, Dr A. — Zur Entwickelungsgeschichte der Rassen- und National-Charaktere. (*Politisch-Anthropologische R* , April 1910.)

Dewe, J. A. — Psychology of politics and history. (London, Longmans, 1910, 7 fr.)

DE MERAY, C. H. — Grundlagen der Entwickelungslehre für die Soziologie. (*Z. f. den Ausbau der Entwickelungslehre*, II. 1, 1909.)

SENART, E. — Les castes dans l'Inde. Les faits et le système. (Paris, Leroux, 1896, 3.50 fr.)

POINCARÉ, R. — L'idée de patrie. (Ext. de *R. politique et parlementaire*, 10 avril 1910.) Br. 6247)

LANSON, G. — La naissance des morales rationnelles. (*R. du mois*, janv. 1910.)

WESTERMARCK, E. — Die Sklaverei (Gautsch, Dietrich, 1909, 50 Pf.) Br. 6125.).

LÖNBORG, S. — Le clan et son chef (en suédois). (Ext. de *Ymer*, 1909.) Br. 6234.)

OPPENHEIMER, D. E. — Die Entwickelung des Tauschmittels. (Ext. de *Deut. Techniker-Zeitung*, 31. Dez. 1909.) Br. 6250.

STERN, W. — Jugendrepublik. (*Z. f. angewandte Psychologie*, B. 3, H. 5, 1910.)

27. — STATISTIQUE.

COLAJANNI, N. — Manuale di statistica teorica. (Napoli, Pierro, 1907, 5 fr.)

GINI, C. — I presupposti statistici della teoria della cernita naturale. (*R. Italia di Sociologia*, Marze-Aprile, 1910.)

FRANKL, Dr M. — Syzygien kausaler Werte. (*Annalen der Naturphilosophie*, t. IX, 1910.)

HENRY, C. — L'interpolation et l'énergétique psychologique (*Bull. de l'Institut général psychologique*, janv.-avril 1910.)

PARETO, V. — Nouvelle méthode d'interpolation pour les phénomènes donnés par l'expérience. (*Bull. de l'Institut général psychologique*, janv.-avril 1910.)

LOTTIN, H.-J. — Le calcul des probabilités et les régularités statistiques. (*R. néo-scolastique de philosophie*, fév. 1910.)

BAUMANN, J. — Ueber die sogenannte axiomatische Methode in der Mathematik. (*Annalen der Naturphilosophie*, t. IX, 1910.)

Ueber Mediane und Quartilen. (*Deutsches Statistisches Zentralblatt*, 15 Mai 1910.)

HERON, D. — On the probable error of a partial correlation coefficient. (*Biometrika*, April 1910.)

HERON, D. — An abac to determine the probable errors of correlation coefficients. (*Biometrika*, April 1910.)

PEARSON, K. — On a new method of determining correlation, when one variable is given by alternative and the other by multiple categories. (*Biomtrika*, April 1910.)

PEARSON, K., and others. — On the correlation of death rates. (*J. of the royal stat. Soc.*, May 1910.)

DURAND, E. D. — Census methods. (Ext. de *Amer. Statist. Association*, Dec. 1909.) Br. 6206.

DURAND, E. D. — Changes in census methods for the census of 1910. (*Amer. J. of Sociology*, March 1910.)